

# *Expliciter* n°49 mars 2003

---

## *Etude de l'effet des relances en situation d'entretien*

*Pierre Vermersch, Claudine Martinez, Claude Marty, Maryse Maurel, Nadine Faingold*

### **Motivation : l'explicitation de l'explicitation**

L'entretien d'explicitation s'est développé à partir du constat de l'efficacité d'une pratique de questionnement. Il s'ancre donc non pas dans un projet de recherche, une vision théorique, mais très modestement dans une pratique, dans le pratique.

Après avoir fermement écarté les techniques de recueils de verbalisation au début de mon activité de chercheur, j'ai retrouvé le goût pour la mise en mots, pour l'écoute, pour l'entretien, pour l'accompagnement de l'autre et son guidage, donc pour la médiation de son parcours intérieur, probablement à partir de ma propre expérience de la psychothérapie. Ce qui est cependant curieux, c'est que mon expérience du travail intérieur en thérapie a surtout été orientée par ceux qui m'ont aidé, vers l'expression émotionnelle ou l'ouverture corporelle pour accéder à l'émotion, la commenter, interpréter des productions symboliques, imaginaires, retracer mon histoire, ma biographie. Alors que l'aide à l'explicitation s'est orientée délibérément et sans ambiguïté vers la mise en mots de l'action. Comme si un transfert s'était opéré entre l'écoute et l'expression de l'émotion, du symbolique ou du corps et l'écoute et l'expression du déroulement des actions.

Travaillant avec mes objets de recherche, formant des professionnels dans des perspectives de recherche et d'intervention en éducation, en formation et en ergonomie, j'ai investi ce que je connaissais de l'étude des déroulements d'actions comme moyen de comprendre l'activité cognitive, de saisir le détail de l'effectuation pour rendre intelligible le résultat final et les errements éventuels.

Tout cela s'est déroulé dans une évidence non questionnée.

Pourtant passés les premiers résultats, très positifs, je me suis demandé pourquoi cette technique

d'entretien marchait ? Quelles sont les théories qui pouvaient justifier le fait que cela fonctionne ? Et là s'est déroulé un programme de recherche théorique à long terme et en parallèle la formalisation de la pratique de l'aide à l'explicitation. Le premier volet soutenu par ma motivation de chercheur, le second fortement induit par les exigences de la formation à ces techniques.

Mais maintenant l'explicitation n'est plus seulement une technique d'interview, elle est une psycho phénoménologie des vécus, et le fait d'explicitation appelle une psycho phénoménologie de l'explicitation.

Ce qui allait de soi dans l'efficacité instrumentale des techniques, devient question.

Une forme de réduction (Vermersch 2001) est ici à l'œuvre : réduction du faire efficace engagé dans une pratique, pour le questionner. Réduction de la simplicité instrumentale pour décrire en quoi consiste cette efficacité instrumentale, à quels vécus cela correspond-il ? Il y a là une réduction qui est spécifique à tous les praticiens, une réduction de l'évidence de la pratique efficace. Non seulement, il y a l'obstacle du « ça marche », mais de plus la mise en mots de qu'est-ce qui marche semble dans un premier temps ne rien apprendre au praticien qui y reconnaît son vécu familier, sans prendre conscience que l'on est passé du vivre pré réfléchi au « nommé » supposant la conscience réfléchie de ce qui n'était que vécu. Alors quel est l'intérêt de consacrer autant de temps pour décrire, rendre intelligible ce qui pourrait largement se suffire de s'accomplir de façon efficace ?

Depuis plusieurs années l'association GREX est devenue, sur un mode très particulier, un groupe de co-chercheurs. En particulier, les temps de travail du séminaire d'été à Saint Eble sont devenus l'occasion de transformer en questions ce qui était devenu entre nous une évidence partagée du fait de notre communauté de pratique. Précisément, la

dimension de « groupe » de co-chercheurs permet de fissurer l'évidence et de la questionner du fait de la diversité incontrôlable des vécus de chacun de ses membres.

Cet article en est un exemple. Il est le fruit d'une recherche d'un des petits groupes qui a travaillé à sa manière (les autres petits groupes s'y prenant différemment) sur la question du séminaire 1999 : Qu'est-ce que je fais à l'autre avec mes relances ? Que se passe-t-il pour lui ? Comment mes paroles, mes silences, mon rythme, le touche, le modifie – avec son accord- dans ses actes, dans son orientation attentionnelle, dans son état interne ? Mais de plus, une fois formulées ces interrogations, comment procéder pour les étudier ? Avec quel dispositif peut-on documenter cet objet de recherche ? Avec quelles catégories décrire les changements attentionnels supposés, les modifications d'actes ou d'état interne ? Il nous fallait donc à la fois délimiter le thème qui tel qu'il était formulé était trop large, inventer un dispositif de recherche, le mettre en œuvre et l'exploiter.

On peut reformuler ce travail dans la perspective d'une pragmatique expérientielle. Pragmatique pour l'étude des effets du langage, l'étude des interactions verbales, et expérientielle pour dire qu'elle s'informe des effets du langage en utilisant le point de vue en première et seconde personne, en plus de l'exploitation des inférences que l'on peut faire à partir des traces et des observables que sont les verbalisations et les indications para verbales (mimiques, gestes, intonation, etc.). Expérientiel, signifie donc qui se rapporte à ce dont le sujet peut témoigner par ses verbalisations, il s'agit donc aussi d'un point de vue psycho phénoménologique, dans la mesure où nous traiterons de ce qui peut nous apparaître.

Cette interrogation est importante pour nous, dans la mesure où l'entretien d'explicitation a l'ambition programmatique de chercher à produire des effets déterminés : comme la mise en œuvre des actes d'évocation, donc d'un type de rappel particulier, la centration sur une situation passée singulière, la production d'un discours principalement descriptif, centré sur l'action, une fragmentation de ce qui est ainsi décrit, un ré-aiguillage de la direction de l'attention etc.

Peut-on constater l'obtention de ces effets ?

En quoi paraissent-ils induits par les propositions et les relances ? Comment le montrer ?

Est-ce que le témoignage introspectif corrobore ce que les verbalisations indiquent ?

Se passe-t-il plus de chose, autre chose, que ce que les verbalisations manifestent ?

## **Dispositif de recherche**

Le but que nous nous sommes assigné était donc d'étudier les effets des relances sur la subjectivité de l'interviewé. Cependant compte tenu que nous étions un grand groupe, nous avons choisi de nous

diviser en petits groupes de travail, autonomes dans la conception du dispositif de recherche. Le but était d'accroître la variété des domaines explorés, de manière à ne pas nous laisser enfermer tous dans le même projet préconçu au risque d'avoir un effet d'unanimité de consensus intérieur au GREX, et donc se donner des chances de créer des contradictions, des décalages, propres à nous aider à suspendre nos préconceptions.

Je fais ici état du travail d'un sous-groupe de co-chercheurs auquel j'ai participé, en m'excusant de la variation de ton entre le « je » et le « nous » suivant les épisodes d'élaboration.

## **Choix de la tâche**

Nous avons choisi de faire un début d'entretien d'explicitation et d'étudier ensuite comment l'interviewée avait vécu cet entretien. Sur les cinq participants du petit groupe il y a donc une interviewée : Claudine, un interviewer : Pierre, et trois observateurs : Maryse, Claude, Nadine.

On a donc une première étape, produisant un entretien (noté E1) qui servira de support à l'analyse à venir. Concrètement, nous sommes tous assis autour d'une table ronde, Claudine et moi légèrement dégaugés de la table et tournés l'un vers l'autre. L'entretien est enregistré au magnétophone. A la suite du premier entretien E1, un second entretien s'amorce immédiatement sur ce qui vient de se passer, ce second entretien est noté E2. Il se fait donc sans retour à l'écoute de l'enregistrement, contrairement à ceux qui suivront. Ensuite, tous ensemble (y compris l'interviewée), nous avons réécouté l'enregistrement en faisant des pauses, pour questionner Claudine sur tel ou tel aspect de son vécu, les intervieweurs s'échangeant au grès de l'inspiration et de l'intérêt. D'une certaine manière nous sommes dans un dispositif d'auto-confrontation basé sur l'écoute de la cassette, et le questionnement est au format de l'explicitation. Tous les participants autour de la table peuvent questionner et ne se priveront pas de le faire. Régulièrement nous arrêtons tout pour faire le point sur ce que nous avons appris. Ce processus va prendre environ un jour et demi, avec quelques interruptions pour faire une restitution en grand groupe et écouter le travail des autres petits groupes.

Après coup nous nous rendons compte que le fait de ne pas avoir pris le temps de faire une transcription de E1, avant de questionner Claudine, nous a beaucoup handicapé pour cibler ce qui devait être questionné, compte tenu de la finesse de ce que nous cherchions à documenter.

Les cassettes de l'explicitation du vécu de Claudine constituent globalement l'entretien E3. Mais cet "entretien" E3 n'est pas homogène, il est entrecoupé de discussions sur la méthode suivie, sur la pertinence du questionnement que l'un d'entre nous a développé pendant quelques instants, de réflexions théoriques rapprochant ce que nous faisons cette

année et le thème de l'attention que nous avons travaillé l'année précédente. Le but était de trouver un chemin pour mettre à jour l'effet des relances ou dit autrement, pour aborder l'explicitation du vécu d'un entretien spécifiquement en relation avec l'effet possible des formulations utilisées par l'intervieweur sur l'interviewé. La démarche était exploratoire et même aventureuse, dans le sens où nous ne savions pas comment nous y prendre, ni s'il était possible de documenter précisément notre objet d'étude. Cet "entretien" E3 n'a donc pas été réalisé dans l'esprit d'un protocole strict visant à purifier la mise en évidence des effets. Il est un produit composite, issu d'un travail de groupe, d'un groupe de co-chercheurs, dans lequel l'interviewée était -autant que les autres- impliquée dans l'élaboration. De plus, il s'agit là d'un groupe de co-chercheurs expert dans l'explicitation, au double sens d'expert dans le questionnement et d'expert dans le fait de se tourner vers leur propre vécu passé, autrement dit experts dans la pratique introspective. Cet ensemble de verbalisations, ne sera dépouillé que tardivement, plusieurs semaines après le recueil, dans des moments moins propices à une production suivie. Chacune des cinq cassettes de 90 minutes a été prise en charge par un membre du groupe. Suivront quelques réunions de travail pour faire le point sur les interprétations des matériaux recueillis et leur limite. Puis une élaboration de ces matériaux sur plusieurs années, avec de longues interruptions.

### Le matériau de base l'entretien sur le vécu de référence (E1)

En plus du verbal transcrit, des didascalies sur le non verbal complète imparfaitement dans la mesure où nous n'avions pas d'enregistrement vidéos. On a aussi indiqué les silences, notés par des ::: plus ou moins nombreux.

Cette transcription est découpée en séquence pour en faciliter l'exploitation. Chaque séquence est délimitée sur la base d'un changement de sous buts de la part de l'intervieweur. Elle s'initie donc par une relance contenant une nouvelle intention qui fait rupture de manière plus ou moins forte avec la réplique ou la série de réplique qui précède. Cette segmentation reflète donc le point de vue de l'intervieweur en priorité, il restera à se montrer vigilant pour identifier des effets qui, soit parcourront plusieurs séquences contiguës ou non, soit qui sont étrangers à ce découpage et par exemple sont ancrés dans une préoccupation, non plus de l'interviewer, mais de l'interviewée. C'est le gain et la limite de tout découpage, que d'une part il facilite l'appréhension des phénomènes que l'on souhaite étudier en délimitant des unités d'analyse plus facile à maîtriser, et permettant même de distribuer le travail entre plusieurs co-chercheurs, et le fait que cette délimitation puisse rendre invisibles des effets qui n'appartiennent pas à cette échelle de description. Plus à l'arrière plan, cette manière de

segmenter un processus en séquences, est issue d'une longue expérience de l'analyse des déroulements d'actions, à propos desquels il est vite apparu évident que l'on ne pouvait les rendre appréhendables à l'analyse qu'en les fragmentant, au risque que la fragmentation occulte des divisions imprévues. Mais averti de ce risque, sur les mois et les années de travail sur ce type de données les fragmentations arbitraires ne résistent pas à la relecture des matériaux.

Chaque séquence est précédée d'un numéro et d'un titre qui est basé sur l'intention de l'intervieweur, ce découpage et ces titres seront repris plus loin en détail, ils sont là dans un premier temps pour faciliter l'accès à votre compréhension.

### Transcription de l'entretien initial E1

#### **Séquence 1 : préparation à la situation d'entretien, vérification de la disponibilité de Claudine.**

(Contexte : Claudine est assise à ma gauche, elle a autour d'elle, posés sur la table, son magnétophone, un paquet de cassettes, le micro qu'elle redispone, ses notes, ses crayons et sa trousse. Au moment où, après une longue discussion -avec tout le groupe- sur la manière de procéder, nous décidons de commencer, Claudine est occupée de tout son bazar et n'est pas vraiment encore tournée vers moi dans la relation, aussi je vais prendre plusieurs étapes pour la conduire vers la relation et vérifier qu'elle consent à changer d'activité).

#### **1. P OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien**

2. C oui
3. P tout est sur la table, en bien disposé, tout va bien ?
4. C d'accord
5. P t'as plus de souci du côté du magnétophone ?
6. C non non ça va
7. P OK, on y va ?
8. C oui

#### **Séquence 2 : orientation vers l'acte d'évocation, choix d'une cible attentionnelle à évoquer.**

#### **9. P d'accord, ce que je te propose, tout d'abord, c'est de: voir si y'a: une situation particulière que tu aimerais: évoquer**

10. C comme ça non il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière
11. P OK
12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier
13. P mm donc là tu: choisis: d'évoquer: hier soir
14. C oui
15. P au moment où tu rentres dans l'Allier
16. C au moment où je rentre dans l'Allier

#### **Séquence 3 aide à la focalisation descriptive :**

#### **17. P qu'est-ce qui te revient en premier:**

18. C ce qui me revient en premier c'est la façon dont je marchais compte tenu des cailloux qui à la

fois font mal au pied et en même temps glissaient.

19. P mm mm

20. C et donc je voulais pas glisser (rire) pour rentrer trop vite dans l'eau euh: donc oui c'est la sensation donc sous les pieds avec la vue parce que l'eau était assez transparente

21. P mm

22. C il y avait beaucoup beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop (4s) et je suis rentrée tout de suite

**Séquence 4 : ralentissement et approfondissement des impressions sensorielles**

**23. P je te propose de prendre du temps là main/ le temps de laisser revenir**

24. C oui

**25. P toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment-là**

26. C oui je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les : cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour pas glisser

**27. P tu serais d'accord pour prendre le temps de: juste: retrouver cette sensation des cailloux sous les pieds, peut-être un pied plutôt que l'autre ou peut-être autre chose**

28. C j'ai pas encore l'ensemble des pieds, mais oui, c'est quand même là, je vois l'eau qui glisse, qui file vite

29. P mm

30. C c'est l'eau est sombre

31. P mm

32. C bien que transparente mais c'est ça fait quand même assez noir mais on voit bien les cailloux qui se détachent noirs aussi au fond, y a des, y en a beaucoup de ronds, des assez gros

33. P mm

34. C ça c'est ce que je vois

**Séquence 5 : modification de l'orientation de l'attention vers les co-remarqués,**

**35.P est-ce qu'il y a d'autres choses auxquelles tu fais attention, d'autres choses qui se présentent à toi**

36.C je me je me je me rapetisse un peu enfin je suis pas accroupie mais je me rapetisse un peu

37.P mm mm

38.C donc je fais plusieurs plusieurs petits pas des petits pas

39.P mm mm

40.C et je prends mon temps, l'eau est fraîche mais c'est c'est agréable (5s) oui et puis y a pas beaucoup d'eau donc je suis obligée d'avancer je peux pas rentrer en faisant un plouf! donc j'avance ça prend du temps parce que je fais doucement

41.P mm mm

42.C et puis quand je vois quand qu'il y a quand même un peu d'eau pour que je me cogne pas au fond hop !

**Séquence 6 : modification de l'orientation de l'attention vers l'arrière plan,**

**43.P OK je te propose de faire une pause là**

44.C OK

45.P tu restes où tu es mais tu restes tranquillement avec ces: et: tout en restant en relation avec ce que tu étais en train de décrire, ce que je te propose c'est juste de: porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention

46.C le bruit

47.P mm mm

48.C effectivement ça fait beaucoup de bruit le bruit de l'eau puisque y a les petites chutes là juste à côté un bruit d'ambiance permanent

**Séquence 7 : modification de l'orientation de l'attention, vers l'horizon externe / interne**

**49.P mm mm est-ce qu'il y aurait une couche encore plus: plus englobante de: ce que tu décris là, quelque chose qui est encore plus autour qui est: qui était peut-être pas dans le champ d'attention principal, mais qui:**

50.C j'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait bien (12s)

51.P mm

52.C (8s) oui et puis alors là je suis dans l'eau

53.P mm mm tu es, tu es dans l'eau maintenant

54.C oui là je suis dans l'eau parce que le courant est très très fort

55.P ouais

56.C et donc il fallait que je m'agrippe aux cailloux pour pas reculer et me faire prendre par la chute derrière

**Séquence 8 : début de la sortie de l'entretien**

**57.P OK, moi je te propose là de rester avec cette impression de t'accrocher aux cailloux**

58.C oui

59.P si tu veux continuer à fermer les yeux tu: pour rester avec ça, tu peux et je vais m'adresser aux autres, quelques mots, donc on fait une pause

**Commentaire sur l'entretien E1**

Globalement cet entretien produit des résultats que l'on peut considérer comme "classiques" des effets recherchés dans l'entretien d'explicitation : le sujet se met en évocation et persiste dans l'activité de rappel évocatif, il le fait à propos d'un moment vécu spécifié, il décrit ce qu'il fait, ce à quoi il est attentif, en apportant un certain nombre de détails sur la manière dont il procède.

Bien sûr, c'est un exercice prétexte, il n'y a pas de but d'élucidation comme lorsqu'on vise la mise à jour d'une difficulté jusqu'à satisfaire un critère d'intelligibilité ou de complétude. Il n'est pas fait référence non plus à une activité productive finali-

sée qui servirait là aussi comme critère pour savoir si l'on a toutes les informations permettant de comprendre comment ce qui a été accompli l'a été. Par tout ces points, cet entretien est particulier à plusieurs titres : il poursuit un but méta, dans le sens où il ne vise qu'à produire des données pour pouvoir documenter l'effet des relances ; il est bref, dans la mesure où pour explorer la poursuite de ce but nous n'avions pas besoin d'avoir beaucoup de données<sup>1</sup>. N'ayant pas de but d'élucidation l'intervieweur s'en donne d'autres, des buts de "manœuvres" dans ses relances, en ce sens qu'il y a clairement de nombreuses interventions en forme de sollicitation de changement dans l'intention délibérée de créer les conditions de manifestation de leurs effets. Les effets secondaires imprévus de cette stratégie sont que l'entretien est un peu trop « propre » par rapport à ce que l'on obtient la plupart du temps, dans le sens où il se découpe assez bien en séquences facile à délimiter, ce qui est beaucoup plus difficile à repérer habituellement dans des entretiens plus longs et moins organisés par le projet de l'intervieweur. Cependant il s'agit bien d'un entretien réel, où tout faux-semblant aurait été immédiatement relevé par les observateurs et l'interviewée, qui est elle-même experte, à ce titre cet échange fournit bien des matériaux écologiques qu'il est sensé de chercher à exploiter.

#### **Le contenu de l'entretien**

Ceci étant, cet entretien peut être traité comme tout entretien à vocation d'explicitation/élucidation, c'est à dire que l'on prend ce qui est dit pour décrire la situation vécue V1, ce que je résume brièvement ci-dessous :

1 /Elle décide d'aller se baigner dans l'Allier, parce qu'elle avait des tensions (dont elle ne souhaite pas évoquer la cause). 2/ Elle rentre dans l'eau,/ en nous décrivant ce qui l'entoure, le bruit de l'eau, les cailloux au fond dont certains lui blessent les pieds, et qui l'oblige à 3/ marcher dans l'eau/ en faisant attention là où elle pose les pieds, et d'ailleurs à travers la transparence elle les voit. Puis elle doit un peu 4/ s'accroupir pour s'avancer plus loin/, et 5/ dès qu'elle a suffisamment d'eau, plouf, elle plonge dans l'eau,/ ce qui lui procure du plaisir. 6/ Mais il y a beaucoup de courant, et elle est obligée de se retenir aux cailloux du fond pour ne pas être emporté./

---

<sup>1</sup> Cependant il est possible que ce présupposé soit erroné, et qu'il aurait été plus judicieux de mener un entretien plus long et mieux finalisé pour être sûr d'avoir des matériaux mieux accrochés à une validité écologique à la fois pour l'intervieweur qui aurait du chercher à obtenir des informations manquantes pour l'élucidation, ou même découvrir quelles sont les informations qui auraient manquer, et l'interviewé qui n'a rien à élucider de son vécu passé.

On a la suite temporelle des six principales phases de l'action, quoique pas très détaillée du point de vue de la fragmentation temporelle. Par exemple, si l'on s'arrête sur la phase 2 /rentrer dans l'eau/, on ignore tout des actions élémentaires qu'elle a accompli pour gagner un point qui lui convienne sur la berge, pour peut-être descendre le passage d'une plage ou d'une berge plus ou moins commode pour aboutir à ses premiers pas dans l'eau, il en est de même pour chacune des autres phases. En ce sens elles sont peu détaillées. On a pour chaque phase des éléments descriptifs des points auxquels elle fait attention que ce soit dans le contexte, que ce soit pour elle-même en relation avec son corps. Mais là encore, cela reste assez global, la fragmentation des parties et des propriétés de l'action n'est pas très poussée.

Voilà les informations obtenues avec ce bref entretien, c'est assez complet au niveau des phases temporelles du vécu, mais pas au niveau des actions élémentaires qui ne sont qu'esquissées. Il est vrai que nous n'avions pas de projet d'élucidation précis. Cependant le but de notre travail n'est pas l'étude du vécu de référence V1<sup>2</sup> -le fait de se baigner dans l'Allier- tels qu'on peut l'approcher grâce aux verbalisations descriptives de Claudine lors de son rappel évocatif (second vécu V2), mais nous allons prendre ce vécu V2 comme nouveau vécu de référence. C'est à dire que nous allons chercher à étudier ce que vit Claudine quand elle est interviewée, à partir des verbalisations descriptives de son vécu d'être interviewée. Ces verbalisations seront produites lors d'un troisième moment vécu V3. Donc le point important sera l'analyse du contenu de l'entretien se déroulant ensuite (le vécu V3, ayant pour but d'amener à la conscience réfléchie et donc à l'explicitation le contenu vécu V2).

#### **Méthodologie I/ Pas de description sans catégorisation**

Si l'idée de base de l'effet des relances et des questions est présente dès le début de la formalisation de l'entretien d'explicitation, puisqu'elle est clairement intégrée dans les objectifs pédagogiques de la formation à cette technique, le projet de la requestionner s'est exprimé concrètement en août 1999 en tirant parti des essais méthodologiques des années précédentes.

Globalement, l'idée était : créons des données d'entretien, puis ressaisissons-les comme vécus à expliciter. Ces vécus de « vivre un entretien » étant par-

---

<sup>2</sup> V1 vécu de référence, ici s'être baigné dans la rivière, V2 second vécu qui consiste à évoquer et verbaliser le vécu passé V1, V3 troisième vécu qui consiste à évoquer et à verbaliser ce qui s'est passé lors de "l'évocation du vécu de référence" donc le contenu de V2. Ici V1 consiste à se baigner, V2 à évoquer cette baignade, V3 à évoquer l'évocation de la baignade.

ticulièrement ciblés sur les effets des relances, alors que nous avons aussi longuement travaillé d'autres années par exemple, sur la mise à jour comparative des types d'adressages entre récit autobiographique, narrations, et explicitation, ou encore, en 2002 sur les repères relationnels du sentiment d'être accompagné ou d'accompagner. Mais comme on le voit cette intention de mettre en évidence les effets des relances n'était exprimée qu'en structure, dans le sens où nous avons un instrument de mise à jour : l'entretien d'explicitation, nous créons les conditions pour produire des données, et ensuite nous produisons ces données et les analysons.

### **Le problème du déficit initial de catégorisation**

Les choses ne se sont pas passées aussi simplement. Pour questionner un aspect d'un vécu il faut aussi avoir un minimum de préparation sur ce qui est à questionner, sur la psycho phénoménologie de ces vécus particuliers. Sans cette préparation, le fait de savoir questionner ne permet pas à lui seul de questionner, puisque ce sur quoi il y a lieu de fragmenter, et de mettre à jour n'est même pas conçu !

Il est vrai que tant que nous avons travaillé sur des tâches structurant facilement le questionnement par la segmentation temporelle en étapes, et à segmentation fonctionnelle par des propriétés faciles à séparer, il pouvait sembler que la seule compétence dont nous avons besoin était de procéder avec soin à la segmentation temporelle, de prolonger son morcellement autant que nécessaire, de profiter de chaque ouverture « d'implicite manifeste » (si, si, « l'implicite manifeste » c'est l'indication pour un expert que quelque chose n'est clairement pas dit, c'est la perception assurée de l'absence, ce qui ne veut pas dire que l'expert sait ce qui n'est pas dit, mais juste qu'il y a là du non-dit évident). En abordant ensuite, les activités intellectuelles, comme l'acte d'évocation, les mutations attentionnelles, la dimension interpersonnelle de la relation, nous nous sommes aperçus que nous ne savions pas questionner ce qui n'avait pas une forme suffisamment intelligible pour nous, et que vouloir étudier les vécus d'évocation ou d'attention supposait en même temps d'élaborer une psycho phénoménologie de ce en quoi peut consister l'évocation, l'attention ou les modifications issues des effets des relances<sup>3</sup>. C'est

<sup>3</sup> On pourrait légitimement dire que toute description contient un dispositif catégoriel qui la rend possible, il n'existe aucun vécu intelligible en soi, aucune perception évidente par elle-même, mais toujours sous-tendu par une catégorisation. Le sentiment d'évidence provient de l'utilisation des catégories habituelles communes à une majorité de personne dans le cadre d'une culture donnée, les catégories utilisées sont alors invisibles, implicites, enfouis dans le dispositif de l'habitus culturel. Lorsqu'on pénètre dans un micro-monde comme les univers professionnels, ou ceux des passions et des hobby, les catégories apparaissent parce qu'il ne va

dire que le projet d'exploration de ces effets au moment où nous l'avons mis en œuvre était encore très imparfaitement éclairé par ce en quoi cela pouvait consister de le questionner.

Toujours est-il que notre questionnement a été confus et fertile.

Une fois les cassettes transcrites, et l'ensemble des matériaux disponibles à l'analyse, comment les travailler et suivant quels principes ? L'idée qui s'est rapidement imposée était de chercher à trier dans l'ensemble de l'entretien E3 sur l'entretien d'explicitation, les extraits qui pouvaient documenter le vécu de l'interviewée pendant l'entretien E1. Mais si cette idée permettait de rassembler les données, elle ne donnait pas vraiment forme à la description des effets. Les effets ne sont jamais directement lisibles à partir des verbalisations, ils ne peuvent le devenir que dans la mesure où nous pouvons les mettre en évidence par des instruments catégoriels en faisant apparaître un sens.

### **Elaboration d'une catégorisation descriptive des changements**

Nous avons utilisé principalement trois dimensions catégorielles. Probablement qu'elles se sont dégagées dans une adéquation transitoirement équilibrée entre les préoccupations théoriques d'actualité et un sentiment de pertinence par rapport à la description des effets.

Nous distinguerons : 1/ les modifications de la visée attentionnelle (Vermersch 1998, 1999, 2000b; Vermersch 2002a; Vermersch 2002b), modifications en termes de changement de thèmes, domai-

---

pas de soi pour le novice qu'il les possède et puisse les partager, il doit les apprendre. Le micro-monde de l'explicitation des vécus fait apparaître des découpages basés sur des catégories "universelles" de segmentation de tous vécus. Mais cela est encore insuffisant quand on s'attaque à des vécus sous un angle nouveau pour lesquels il n'existe pas de catégories parce qu'il faut les inventer, les constituer, tout simplement parce qu'il n'y a pas d'habitus, ou pas de tradition de recherche précédente qui a complètement balisée le domaine. On a donc trois degrés au moins de catégorisation, la première commune de sens commun transparente par évidence partagée de manière inconsciente (en fait restreinte à une culture et à une époque), la seconde restreinte au micros-mondes donc spécialisée, dont on s'aperçoit facilement par la rencontre avec les novices, la troisième caractérisée par son statut d'émergence avant d'appartenir à un micro monde de la recherche. La première et la seconde couche catégorielle n'est pas mise en évidence par les acteurs, mais par les sciences du quotidiens, sociologie, ethnologie, anthropologie ou encore la psychologie ; alors que la troisième doit être produite, inventée, via la réduction pro active par les acteurs chercheurs eux-mêmes.

nes, de directions, d'objets, de parties d'objet ; 2/ les modifications d'actes mis en œuvre ; 3/ les modifications d'état interne, valence, émotion, modification d'attitude corporelle, relationnelle.

Voyons rapidement ces trois grandes catégories

### 1/ Les modifications attentionnelles

Nous avons découvert au cours des années précédentes à quel point l'attention était difficile à saisir introspectivement. Ici comme toujours nous ne saisissons directement que le contenu descriptif, les objets du monde, les pensées, les prises d'information, on pourrait dire encore en suivant Husserl que ce qui se donne en premier est la dimension noématique. De ce contenu, on peut inférer les actes qui permettent de les obtenir, suivant qu'ils sont le produit d'une perception externe dans une modalité particulière, d'une perception interne, d'un souvenir, d'un jugement, d'une imagination, d'un calcul etc. C'est alors le côté noétique qui est saisissable. Cet aspect est aussi directement présent dans les verbes d'action, d'action mentales, de saisie perceptive. Mais si l'on considère que l'attention vise la dimension mobile de la conscience, ses modulations, ses mutations, pour la faire apparaître il faut comparer, comme nous allons le faire, des états successifs et la différence entre ces états va rendre lisible l'attention par les changements qui se sont produits ou pas. Nous allons nous intéresser surtout à trois catégories emboîtées, ce qui n'épuise pas les discriminations possibles, nous ne cherchons pas ici à saisir toutes les modulations attentionnelles mais surtout les principales modulations en tant qu'elles permettent de faire apparaître un effet des relances sur l'interviewée. Nous distinguerons entre ce qui fait **thème**<sup>4</sup>, et qui est donc l'intérêt de la personne, cet intérêt thématique peut être servit par une multitude de directions particulières potentielles correspondant à des actes perceptifs, aperceptifs, intellectuels, etc. différents<sup>5</sup>. Identifier le changement ou la continuité d'un thème sera donc notre premier descripteur. Ensuite, au sein du thème, il faut distinguer des **visées attentionnelles**<sup>6</sup> qui peuvent être

<sup>4</sup> Je ne développe pas ici tous les mouvements qui font que ce qui est à l'arrière plan vient au focus, que ce qui est thème devient marge etc.

<sup>5</sup> Ce point est vraiment important à retenir parce que quel que soit le thème il ne se résume jamais de façon triviale à un seul type acte, s'intéresser à une musique ne se résume certainement pas à l'ouïr !

<sup>6</sup> A titre secondaire dans ce cadre, il faut noter que chaque visée peut relever à chaque instant d'un mouvement d'engagement de la visée, ce que l'on peut appeler une *saisie*, d'un mouvement de poursuite de cette saisie, une *maintenir en prise*, et la plupart du temps invisible sauf par les erreurs et les manques, un *désengagement* ou un *lâcher prise*. Dans une autre recherche ces mouvements de la saisie pourraient être au premier plan de notre intérêt, ici ce n'est pas le cas.

multiples, simultanées en couches synesthésiques ou parallèles. Repérer ces changements de visées sera donc notre seconde catégorie descriptive des mouvements attentionnels. Mais au sein d'une même visée, des mouvements sont possibles qui porte sur le caractère plus ou moins large de ce qui est saisi, que je propose de nommer les variations de la **focalisation**, même si cette appellation est un peu trop visuelle et spatiale. Un des points importants de nos recherches actuelles a été de montrer que ces focalisations étaient encadrées par un habitus personnel et culture qui prend la forme d'un cadrage en fenêtre attentionnelle. Si nous avions à étudier l'activité qui fait l'objet du premier entretien nous en aurions besoin, mais pour étudier l'activité de verbaliser dans un entretien sur cette première activité, ce repérage ne s'est pas imposé comme pertinent pour le moment.

Pour décrire les mouvements de l'attention nous retiendrons donc les changements de thème, de visées, de focales, même si ces trois catégories n'épuisent pas les possibilités de catégoriser la dynamique attentionnelle qui est bien plus complexe. Essayons avec ces premiers outils.

### 2/ Catégorisation des les actes cognitifs ?

Quelle classification minimale, pour pouvoir indiquer qu'il y a eu changement ?

Vouloir utiliser une catégorisation des actes engage toute une psychologie classificatoire dont on sait qu'historiquement elle a toujours été problématique, cf. la notion de psychologie des facultés.

En particulier un des arguments invoqué est de dire que les actes ne sont pas isolables, qu'il n'y a pas par exemple de perception sans mémoire sous-jacente ou sans raisonnement implicite sous forme d'inférences, ou encore sans organisation de la visée et saisie perceptive. On en a conclu qu'il est méthodologiquement incorrect de distinguer l'activité perceptive isolément de la mémoire, du raisonnement, de l'organisation de l'action. Mais si cela est certainement vrai, cela reste imprécis, car on ne peut pas dire non plus que tout est présent tout le temps sur le même mode. Par exemple, on doit pouvoir distinguer entre la mémoire implicite présente sans nécessairement que l'on soit tourné vers la chose passée et des actes de rappel comme actes intentionnels, qu'ils soient signifiants, sémantiques, intuitifs, procéduraux. Réciproquement, pendant un acte de rappel, la perception est toujours active dans telle ou telle de ses modalités, mais à ce moment le sujet n'est pas tourné vers la prise ou la saisie d'information interne ou externe présente. L'acte de rappel consiste à rendre présent, à viser à vide, à tenir en perception interne continue, ce qui n'était pas présent. Alors qu'en contraste, la réflexion est aussi un mode de rappel, enfin le suppose, puisqu'elle est basée sur une présentification. Mais du point de vue de l'activité réflexive, la dimension du rappel est seconde, elle est une condition nécessaire pour la réalisation de toute activité réflexive,

mais quand on opère un rappel cela ne signifie pas que nous soyons dans un projet de réflexion. La question n'est pas celle du rappel, mais de l'amener à la conscience, et à l'élaboration ce qui est déjà disponible au plan de la conscience (mode du représenté, du symbolisé ou encore du signe ou du formel).

Le rappel intuitif est aussi une activité d'évocation intuitive quasi sensible, en même temps il est réfléchissement, c'est-à-dire ce qui opère graduellement le passage d'une activité orientée et vide (visée ou accueil) à un remplissement quasi sensible (avec imagination au sens de présence d'image immanente quasi sensorielle, et non pas au sens d'une invention). Dans l'imagination je présente, mais pas sur le mode du se rappeler, mais sur le mode du créer et du maintenir accessible ce créé immanent pour continuer à l'élaborer et à le considérer.

Mon projet et mon besoin ne sont pas de réaliser une typologie des actes cognitifs et affectifs, mais de légitimer une différenciation suffisamment robuste et justifiée pour être utilisée dans la mise en évidence des effets des relances en relation avec les types d'activités propres à l'entretien d'explicitation.

Fondamentalement l'entretien d'explicitation vise à conduire l'interviewé vers la mise en œuvre d'un acte de rappel évocatif, donc il sera intéressant d'en noter la présence, ses degrés d'effectuation, et tout ce qui le compromet et lui est étranger. Ainsi toute activité perceptive, judicative<sup>7</sup>, réflexive qui porte sur la situation présente est témoignage du fait qu'il n'y a pas de rappel, puisque le rappel est présentation du passé et les autres sont basés sur la présentation du présent. La direction d'attention de ces actes est complètement différente. De plus, il sera intéressant de distinguer dans ce rappel le fait qu'il soit basé sur un remplissement intuitif et qu'il soit effectivement un ressouvenir, des actes de rappel basés sur le savoir, sur un acte signifiant. D'autres actes seront mis en œuvre comme les types de verbalisations plus ou moins descriptives / interprétatives.

Chacune de ces catégories d'acte ne signifie pas que les autres sont absentes, mais plutôt qu'elle est l'activité dominante telle qu'elle peut être inférée des verbalisations.

### 3/ Quelles catégories pour l'état interne<sup>8</sup> ?

Pour catégoriser l'état interne, on peut distinguer plusieurs domaines, celui de l'affectivité/émotion,

<sup>7</sup> Judicatif : qui se rapporte au jugement.

<sup>8</sup> J'ai finalement retenu la proposition faite par Claude Marti d'utiliser le terme issu du langage de la PNL d'état interne plutôt qu'émotion par exemple. Le premier me paraît plus ouvert à toutes les nuances de changement qui ne tombent pas forcément sous la catégorie « émotion », comme une impression d'ouverture, de détente, de lourdeur, de légèreté, d'humeur.

celui de la tension/détente du corps, du sentiment d'énergie.

Pour l'affectivité je propose de s'en tenir à la notion de **valence** comme caractérisant l'orientation basique de l'émotion, donc un système bipolaire positif/négatif, avec un point neutre entre les deux, un point d'indifférence. Au delà de cette polarité, cette valence peut se décliner dans d'innombrables couleurs, si c'est une valence positive ce peut être la confiance, l'ouverture, le consentement, l'adhésion, etc., sur le mode négatif le refus, la méfiance, la fermeture, etc. L'intérêt de ce concept de valence est de permettre de saisir au sein d'un dialogue, de fines variations qui ne se traduisent pas comme des émotions clairement identifiables, mais dont le changement de direction a un rôle fonctionnel dans la manière dont j'écoute l'autre, dont je me prépare à occuper mon tour de parole, ou la façon dont je vais moduler l'expression de ce que je vais exprimer. Nous avons pu constater dans un autre groupe de travail que la saisie rétrospective ou actuelle de cette variation de la valence est à la fois attestable et délicate à saisir pour plusieurs d'entre nous. Dans l'entretien qui va suivre, nous serons beaucoup avec la valence positive que nous pourrions nommer le consentement, et en sous-jacent apparaîtra une valence négative de résistance. Il pourrait y avoir des émotions plus clairement détachées, et même des variations d'émotions, mais ce n'est pas apparent dans le cas de l'entretien avec Claudine. Il y aurait pu y avoir encore des catégories corporelles de tension, détente. Mais dans ce cas, corporellement, elle n'a rien manifesté d'autre qu'une détente paisible, alors que dans d'autres situations de recherche, la mobilisation corporelle forte, des changements de posture, de la gestualité et des mimiques généreuses, ont paru des indicateurs intéressants (mais ce n'était pas dans le cadre d'un entretien d'explicitation, ce cadre a ceci de particulier qu'il cherche à induire l'activité de rappel évocatif qui bien souvent se manifeste par une immobilité et une tranquillisation).

### Méthodologie 2/ Mettre en évidence les effets des relances ?

Pour mettre en évidence des effets des relances,<sup>9</sup> il faut établir la présence d'un changement entre une première réponse et une autre réponse qui vient à la suite d'une relance qui s'est intercalée entre les deux. Il faut donc au moins trois éléments, puisque si je prends seulement un enchaînement « relance/réplique suivante », je peux montrer le rapport entre les deux, mais pas le fait que l'interviewé manifeste dans sa verbalisation une modifi-

<sup>9</sup> Par convention une relance est toujours le fait de l'intervieweur, le terme relance peut recouvrir aussi bien une question, qu'un sourire, une reformulation, un mmm ..., seront nommées répliques ou réponses ce que l'interviewé exprime verbalement ou non.

cation de sa saisie attentionnelle, et/ ou de ses actes, et/ ou de son état interne par rapport au point où il en était avant la relance. Il nous faut donc trois termes de comparaisons qui se suivent : A, B, C.

- une réponse A, qui nous sert d'état initial et qui donne le contenu thématique de la verbalisation de l'interviewé et toutes les autres indications relatives à ses actes, son état, sa position relationnelle etc.,

- B la relance qui suit A, dont il faudra apprécier si elle est en décalage avec ce que A contient ou non, et si oui qu'est-ce qu'elle propose comme nouvelle direction.

- C la réponse qui suit B, dont on va évaluer si elle est congruente avec le contenu de B, et en décalage ou non avec le contenu de A.

Nous voulons pouvoir comparer C à A, pour découvrir s'il y a eu un changement chez l'interviewé et pas seulement C à B qui ne donnerait que l'information sur la congruence de la réponse C à la proposition formulée en B, bien sûr on peut aussi examiner le rapport de B à A pour comprendre ce que cherche à provoquer l'intervieweur et en quoi propose-t-il quelque chose de semblable ou de différent à ce qui était déjà présent en A et éventuellement comment s'y prend-il pour opérer le changement en conservant la qualité relationnelle de l'entretien<sup>10</sup> :

Métaphoriquement :

Si l'on observe la suite : réplique A «bleu» → relance B «blanc» → réplique C «blanc». On peut en inférer que l'effet «blanc» est obtenu, le changement de A bleu à C blanc induit par la relance B blanc a réussi.

Ce changement simple qui coïncide avec la succession temporelle par contiguïté, n'est qu'un des cas possibles de changement, même si dans ce protocole c'est le plus fréquent. On verra plus loin des cas où on a par exemple la résurgence de E bleu, même si B a produit un changement de thème, le temps de la réplique C. Il y a donc certes la recherche délibérée de proposition d'influence de la part de l'intervieweur par ses relances, mais il y a aussi *la dynamique propre de l'interviewée* qui par exemple revient de lui-même à un thème qu'il a entamé et pas terminé. Et surtout, les effets d'interactions peuvent dépasser les effets de contiguïté temporelle, probablement surreprésentés dans ce court entretien qui nous sert de support ici.

Nous allons présenter deux analyses successives<sup>11</sup>

<sup>10</sup> On pourrait aussi inverser les propositions d'analyse et regarder comment l'interviewée influence l'intervieweur et le conduit involontairement ou non vers des choix de relance.

<sup>11</sup> *J'ai longuement hésité et oscillé dans la manière de présenter ces deux analyses. Fallait-il détacher la première de manière à la rendre facilement lisible, en faisant semblant de ne pas connaître les données relatives à la seconde. Cela aurait gagné en clarté, mais était de plus en plus biaisée. Ou*

entrelacées : la première purement inférentielle à partir de la transcription de l'entretien de base, et la seconde qui a vocation à réfuter, à moduler, à éclairer la première à partir de l'entretien d'explicitation sur le vécu d'avoir été interviewée à tous les endroits où le rapprochement précis sera possible (essentiellement parce qu'il a fait l'objet d'un questionnement détaillé, ce qui n'est pas le cas de tous les moments de l'entretien). On va donc jouer sur deux découpages de grains différents : le premier plus large portera sur les séquences telles que nous les avons découpées précédemment, le second plus détaillé suivra les tours de paroles avec le découpage en exemples structurés par le triplet A, B, C. Dans un premier temps, pour chacun des exemples, après B (la nouvelle relance de l'intervieweur, et C la réponse de l'interviewée) nous inférerons à partir des matériaux verbaux et non verbaux, 1/ le contenu attentionnel, 2/ les actes mobilisés, 3/ l'état interne, puis nous formulerons un commentaire sur les changements observés relativement à l'effet de la relance B. Dans un second temps, suivant en général le découpage en séquence<sup>12</sup>, nous mobiliserons les matériaux de l'entretien E3, c'est-à-dire la description par l'interviewée de son vécu d'entretien et en particulier de que lui ont fait selon elle les relances, aboutissant à un second commentaire sur la valeur, l'intérêt de ce que peuvent apporter ces informations par comparaison avec les premières et en elles-mêmes. Enfin, nous essaierons à la fin de chaque séquence de produire un commentaire synthétique à partir de l'ensemble des données. Restera à produire des conclusions, une fois épuisée les exemples et séquences.

---

*bien, ce que je vous propose ici, qui consiste à juxtaposer les deux analyses. La première en la découpant par tour de parole, comme je l'explique ci dessous, la seconde suivant plutôt les tournants de l'entretien correspondant au découpage en séquences proposé plus haut. Le grain de découpage est un peu plus large parce que notre questionnement n'a pas suivi chaque temps de l'entretien avec la même finesse. La difficulté de cette seconde façon de procéder est de rendre la présentation des données et leur exploitation un peu labyrinthique.*

<sup>12</sup> C'est un peu plus compliqué, dans la mesure où le questionnement d'explicitation E3 s'est focalisé spontanément sur les relances décisives du point de vue des propositions de changement d'orientation, or

## Analyse des données

Schématiquement, on va retrouver le même plan appliqué aux sept séquences, contenant à chaque fois un ou plusieurs exemples, des quatorze exemples ou triplets A, B, C que nous avons distingué :

### Séquence n

#### 1/ Analyse inférentielle à partir des observables et des traces

*Exemple 1,*

Réponse A

Relance B et son explicitation intentionnelle

Réponse C et son analyse suivant la dimension attentionnelle, les actes, l'état interne.

Commentaire sur les relations A, B, C dans l'exemple 1

*Exemple 2*

Réponse A (C du précédent exemple)

Relance B et son explicitation intentionnelle

Réponse C et son analyse

Commentaire sur les relations A, B, C dans l'exemple 2

*Exemple 3 ...*

#### 2/ Matériaux complémentaires issus de l'entretien sur le vécu de l'interviewée

Présentation des matériaux et commentaires

#### 3/ Commentaire d'ensemble de la séquence n, mise en relations de l'analyse inférentielle et de l'analyse des matériaux introspectifs.

### *Séquence 1, Initialisation de l'entretien. (trois exemples)*

#### **1/ Analyse inférentielle des trois exemples.**

*Exemple 1 Initialisation de l'entretien : OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien ?*

A 0 Il n'y a rien de direct à indiquer comme verbalisation, puisque nous sommes dans l'ante début de l'entretien. Nous avons pris la décision de faire un entretien, mais il n'est pas encore commencé en tant que tel, alors que la situation s'est déjà bien construite pour délimiter ce qui va se passer. Mais à mon observation du non verbal, l'attention de Claudine est orientée vers toutes ses affaires disposées sur la table autour d'elle. Ce que je décris ci-dessous est donc l'exploitation par inférence du non-verbal observé.

Contenu thématique : double orientation, le thème principal semble celui de l'organisation de ses affaires, secondairement vers le fait de se prêter à un entretien, la visée est mobile passant d'un objet à l'autre, la focalisation semble moyenne (par objet, par place et peut-être par fonction) mais mobile.

Actes : Claudine est dans une activité perceptive/réflexive investie dans l'organisation des ses affaires.

Etat interne : Claudine n'a pas encore consenti à la relation d'entretien, dans le fait de se tourner effectivement vers l'intervieweur. Il y a un consentement joyeux, amical, de principe qui n'est pas encore incarné. Donc il semble que l'on ait une valence positive globale, mais encore neutre quant à la relation d'entretien.

B 1.P: OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien ?

Intention<sup>13</sup> : J'ai déjà eu l'expérience d'entamer un entretien dans un cadre comparable, c'est-à-dire où cela faisait suite à une situation déjà installée sur une base relationnelle différente. Les difficultés à opérer cette transition m'avaient alerté sur la nécessité de vraiment vérifier que le changement de direction d'attention, le changement d'activité, la modification relationnelle qui en découle, sont effectivement mis en place. Alors que Claudine ne me regarde pas, je lui adresse une demande de principe pour marquer le début, en demandant si l'état interne est présent (tu es prête ?), en formulant la tâche que nous allons accomplir. La question peut peut-être déclencher un arrêt des activités en cours et amorcer un changement d'orientation.

C 2. C: oui, (*j'indique le non verbal qui me sert de repère en tant qu'intervieweur*), le corps de Claudine est encore tourné vers la table, son visage aussi, et ses gestes esquissent des mouvements vers et autour ses affaires de bureau,

Contenu : Le contenu thématique n'est pas encore la situation d'entretien, mais toujours son matériel.

Acte : perception visuelle dominante, action sur ses affaires.

Etat interne : la disposition relationnelle ne s'est pas encore modifiée, le consentement reste encore vide d'un investissement intersubjectif réel, le climat semble rester amical d'après les mimiques.

<sup>13</sup> On notera que les intentions sont écrites à la première personne, dans la mesure où le rédacteur principal du présent texte et l'intervieweur sont la même personne. Le rédacteur est donc en avance sur la seconde partie de l'analyse dans la mesure où il documente ses intentions par référence introspective, alors que ces mêmes informations ne seront disponibles que plus tard pour l'interviewée.

Commentaire d'ensemble : la création du changement nécessaire à la mise en œuvre de la situation d'entretien n'est pas encore mise en place, la relance B 1 n'a pas encore produit un changement manifeste d'orientation de l'attention, ni des actes, ni de l'état interne. On peut penser que cette relance a créé des effets partiels non observables (il ne s'est pas rien passé) qui amorcent les conditions recherchées.

*Exemple 2. Poursuite de l'installation des conditions d'initialisation : tout va bien ?*

A 2 C : oui

Cf. au-dessus, je reprendrais systématiquement la dernière réponse comme état initial de chaque nouvel exemple.

B 3 P : tout est sur la table, bien disposé, tout va bien ?

Intention : je m'accorde sur son activité en nommant ce vers quoi elle est occupée, et je cherche à la tourner vers une évaluation de son état pour qu'elle vérifie que tout va bien, mais aussi pour la décoller de l'absorption dans cet état. Le présupposé est que de nommer son vécu va l'aider à se distancier de ce vécu en lui proposant non plus de le vivre, mais de le prendre pour objet d'attention, ce qui neutralisera son absorption. En même temps, il est clair que je ne tiens pas pour acquit qu'elle soit prête à travailler en entretien malgré son accord verbal. Dans le tour d'échange suivant, je procéderai de même pour le magnétophone, avec plus de succès d'ailleurs.

C 4 C : d'accord

Commentaire : Je ne reprends pas le détail de l'analyse ici parce que le non verbal me donne encore les mêmes signaux que ce que nous avons détaillé à la fin de l'exemple 1. La conclusion est qu'il faut répéter, procéder jusqu'à obtention d'une disponibilité de l'interviewée.

5 P : t'as plus de souci du côté du magnétophone

6 C : non non ça va

*Exemple 3 Achèvement de la séquence d'initialisation de l'activité d'entretien : OK on y va ?*

A 6 C : non non ça va

Contenu attentionnel : On a clairement un changement de direction d'attention après un lâcher prise des objets et des préoccupations précédentes. Claudine s'est tournée corporellement vers moi, elle s'est désengagée de ses affaires disposées sur la table, elle est disponible à écouter ce que je vais lui proposer, il y a un contact avec son regard et sa posture est devenue plus passive, bras posé sur le torse en attente.<sup>14</sup>

Acte : Claudine est passée d'une perception / réflexion active sur des objets à une attente, une écoute ouverte, la perception visuelle lui sert

maintenant pour apprécier l'adressage et le relationnel, la perception auditive tout à l'heure marginale prends une place prépondérante, l'engagement réflexif sur les objets présents est mis en suspens, et autre chose prend sa place, dont il faudra se documenter auprès de l'intéressée puisque précisément il ne se traduit à l'observation que de manière privative.

Etat interne : le consentement à la relation et à la nouvelle activité est-là, donc toujours dans une valence positive, le non verbal marque ce consentement par la réorientation du corps, du regard, l'immobilisation des bras, l'attente.

B 7 P : OK on y va

Intention : marquer un commencement de façon nette, et vérifier une dernière fois qu'elle est vraiment disponible à la nouvelle activité, renforcer l'orientation relationnelle par une formulation simple qui n'attend que l'adhésion en retour, mais cela reste l'occasion de repérer la congruence du non verbal.

C 8 C : oui

Contenu : Claudine est maintenant tournée vers moi en attente, son objet d'attention est de façon ouverte l'attente de la consigne et de l'accompagnement.

Acte : attente auditive et visuelle vers ce que je vais exprimer.

Etat interne : consentement positif.

**Commentaire général sur la séquence de 0, à 8 :**

En terme de changement, depuis le point de départ d'un accord de principe jusqu'à la pleine attention on a donc une progression graduelle. Le verbal rend peu compte de ce qui se passe, sinon le passage à la négation et l'expression de l'accord en 6 (non, non, ça va). La transcription sans les didascalies que j'y introduis pourrait même être mal interprétée : « Pourquoi insiste-t-il comme ça ? » Mais le changement d'orientation de l'attention et surtout son désengagement préalable de l'absorption dans d'autres thèmes prégnants a nécessité plusieurs étapes. Le changement d'actes est peu marqué, puisqu'il reste une dominante d'activité perceptive mais changeant de visée, ils ne s'organisent pas tout à fait de la même manière en particulier dans les rapports d'importance relative entre perception auditive d'abord secondaire, puis principale et perception visuelle. Ces deux aspects étant relativement inféribles à partir des modifications corporelles, gestuelles, visuelles. Le changement d'état est plutôt un changement de forme du consentement, qui passe d'une adhésion de principe à une adhésion incarnée et effectivement polarisée par la relation à l'intervieweur et non plus à l'ensemble du groupe, le tout dans un climat relationnel positif, souriant. Dans cette séquence la cohérence entre les réponses de l'interviewée et les intentions manifestées par les relances semble bonne ; l'adéquation entre les formules utilisées dans les relances et les réponses qui y sont faites semble aussi congruente, mais l'on voit clairement que l'effet des relances n'est pas

<sup>14</sup> Comme on peut encore le constater ici, j'ai besoin de rajouter des indications sur le non-verbal pour argumenter sur le changement de direction de l'attention, puisque la réponse verbale sibylline est trop courte pour avoir une valeur indicative univoque.

mécanique, il va dans une direction et produit des effets graduels à la mesure de la mobilisation à laquelle consent effectivement l'interviewée.

## 2/ Analyse complémentaire à partir des matériaux en première personne.

### Matériaux de l'entretien

On passe l'enregistrement<sup>15</sup> de la séquence 1, et Claudine le commente directement :

176. C Pour moi, ça a fait effet effectivement euh quand tu as dit tout ça là ça a fait effet parce que j'ai bien conscience de ça et donc j'ai redonné un coup d'œil au magnéto pour voir si ça tournait et je me suis bien tournée vers toi xxx ça a eu un effet là

178. C d'autant plus que la veille avec Nadine justement j'ai pris le temps

179. N tu as pas pris le temps avec moi et j'ai pas pris le temps avec Pierre non plus

184. P et juste avant quand je t'ai demandé si tu étais d'accord

185. C ah oui je je je c'est net que je me suis tournée j'ai regardé si tu te retournais là et puis je me suis j'ai ramené une jambe sur l'autre euh j'ai même l'impression que j'ai posé une main là enfin j'ai fait quelque chose qui marquait une coupure et je me suis bien arrêtée après et là je t'ai regardé j'ai vu que tu me regardais

186. P tu as vérifié que/

187. C pour moi j'ai essayé de de oui de me couper d'eux et juste avant que tu dises cette phrase-là et là j'étais dans l'écoute de ce que tu allais dire

188. P mm mm

189. C là j'avais les yeux ouverts là

### **Commentaires**

Il faut noter d'abord une difficulté que l'on va retrouver dans les exemples suivants, celle de la confusion sémantique dans ce qui est désigné par les intervieweurs comme étant "le début", "le tout début", "l'initialisation". Claudine a tendance à comprendre cette visée temporelle comme portant sur le début de l'induction de la tâche (je te propose...), ou même un peu plus tard dans l'entretien le début de l'accès évocatif après qu'elle ait fait le choix de la situation passée de référence. En conséquence, il est difficile de faire verbaliser ou plutôt de tourner l'attention de Claudine vers le début, en tant que séquence 1 ou même juste avant, c'est à dire ce qui nous intéresse comme relevant des tous premiers effets de la séquence de mise en place de la relation et de la tâche d'entretien.

Par rapport aux annotations des trois exemples qui constituent la séquence 1 et qui reposent essentiel-

lement sur la prise en compte du non verbal, beaucoup de choses sont corroborées par le discours de Claudine et des détails sont rajoutés. Par exemple elle peut restituer l'évolution du moment où elle ne me regarde pas encore, puis où elle me regarde, voit que je la regarde, ferme les yeux pour approfondir le rappel évocatif. Sur le contexte de cette préparation à l'entretien Claudine apporte encore une indication sur le fait que cette mise en place la renvoie à une situation antérieure où la question de la mise en place du changement de relation s'est posée avec Nadine, et de Nadine vers moi. Nous apprenons aussi que les relances, font bien l'effet attendu " quand tu as dit tout ça là ça a fait effet parce que j'ai bien conscience de ça et donc j'ai redonné un coup d'œil au magnéto pour voir si ça tournait et je me suis bien tournée vers toi xxx ça a eu un effet là", même si nous ne pouvons pas rentrer dans le détail pas à pas de l'effet de chaque relance, puisque Claudine s'y réfère sur le mode englobant du "tout ça" c'est à dire, ce que nous venons d'entendre reproduit avec la cassette son (les relances de la séquence 1, plus la première de la séquence 2 : " je te propose ...". Elle décrit le passage vers la tâche, comme étant net, organisé autour des changements de direction de regards et vérification de l'adressage en retour, marqué par les changements de posture "je me suis tournée", puis "j'ai ramené une jambe sur l'autre", "j'ai posé une main là", " j'ai fait quelque chose qui marquait une coupure" etc. ... cf. 185. On a bien tous les éléments du changement de thème attentionnel comme changement de direction, se tourner vers moi, se couper des autres, vérifier que je suis tournée vers elle, et se mettre à l'écoute. On peut aussi reconstituer dans ce qu'elle dit les actes successifs qu'elle pose, en particulier dans les prédominances successives de l'activité visuelle/réflexive (elle interroge le monde autour d'elle, ses objets, ma présence, se détourne de la présence des autres), vers une dominante activité d'écoute/attente. L'état interne est peu questionné et peu repris spontanément, il sera mieux documenté dans sa description de l'accès évocatif et du maintien de cet acte de rappel. Le commentaire sur les éléments contextuels de situations comparables récentes semble permettre d'inférer qu'il y a une valence positive d'accord à ce qui est sollicité par les relances successives, et un consentement à le suivre, ce qui n'a rien d'étonnant dans le contexte de l'exercice.

De cette première séquence se dégage une confirmation détaillée de ce que l'on avait inféré des traces, ce qui n'est pas rien, mais reste peu de chose en valeur informative ajoutée. Cependant, on a quelques indications supplémentaires sur les modifications posturales, gestuelles, de regards qui indiquent indirectement une conscience assez précise de ce qui se passe pour elle dans cette situation de transition, on a bien affaire à une interviewée experte (un

<sup>15</sup> Ici j'élimine les matériaux obtenus en E2, dans la tentative d'entretien menée par Claude, ceci dans la mesure où les matériaux sont pauvres et redondant avec ce que nous obtenons ici à partir de l'auto confrontation avec la cassette son. Cependant ces matériaux éliminés restent très intéressants du point de vue de la technique d'entretien, en particulier sur l'aspect du guidage de la visée attentionnelle vers un point temporel spécifique.

« A expert » dans notre jargon, développé à cette occasion).

### *Séquence 2 Orientation vers un vécu passé et son évocation. (trois exemples)*

#### **1/ Analyse inférentielle**

*Exemple 4 Proposition de choisir : voir si y'a : une situation particulière que tu aimerais : évoquer ?*

A 8 C : oui

Cf. le commentaire de C8 :

B 9 P : d'accord, ce que je te propose, tout d'abord, c'est de : voir si y'a : une situation particulière que tu aimerais : évoquer

Intention : confirmer l'accord, donner une consigne indicative (je te propose) de la tâche initiale à effectuer que je nomme comme l'acte d'évoquer, une direction d'attention en structure qui est "une situation particulière", un critère de choix : "que tu aimerais". Le tout avec deux maladroites de formulation : la première par l'utilisation du prédicat sensoriel "voir", qui limite les possibles évocatifs auxquels elle pourrait accéder, par exemple sur le mode du sentir, de l'entendre ou autre ; le second sur le critère "aimerait" qui induit un choix fondé sur l'implication personnelle, peut être trop, comme on le verra dans la seconde analyse.

Je cherche donc délibérément à susciter :

/ De nouveaux actes : celui de viser à vide<sup>16</sup> une situation passée, d'un choix et donc d'une évaluation de l'adéquation de cette situation, et enfin du rappel évocatif de cette situation.

/ Un nouveau contenu attentionnel : viser une situation passée autobiographique, donc une direction d'attention vers le passé autobiographique;

/ La continuation de l'état interne : le consentement positif, celui de consentir à une consigne lui donnant un travail cognitif à effectuer, travail ouvert et non déterminé par avance donc relativement difficile.

C 10 C : comme ça non, il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière,

Contenu : l'orientation de l'attention est dirigée vers ce qui peut advenir, visée à vide, c'est à dire sans qu'il y ait encore un remplissement, mais la direction de la visée est maintenue.

Acte : recherche en accueil d'un remplissement, réduction pro active.

Etat interne : consentement à remplir la consigne de son activité.

<sup>16</sup> Il y a visée puisque le sujet se tourne vers un but qu'il recherche par ses propriétés, mais c'est à vide dans la mesure où dans un premier temps rien ne vient forcément remplir cette intention, pourtant en restant dans cette intention de visée quelque chose va apparaître, va se donner, va produire un remplissement, c'est la base même de la réduction pro active (Vermersch 2000a).

Commentaire : la relance produit un effet d'amorce, qui ne donne pas de résultat immédiat en terme de situation particulière, mais tous les ingrédients recherchés sont présents : visée accueillante du passé, consentement. Ces changements, importants, que la relance cherche à susciter sont en cours de réalisation sur leur mode propre, en particulier dans leur temporalité de réalisation propre puisque l'on sait que le remplissement ne s'opère pas de façon mécanique instantanée.

*Exemple 5 Etape d'accès à une évocation spécifiée*

A 10. C comme ça non il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière

Cf. analyse de C 10

B 11. P Ok

Intention : un processus est à l'œuvre dans le sens souhaité, je n'ai pas le pouvoir direct de le faire aller à son terme, je n'ai que le pouvoir de le susciter et de l'accompagner de manière empathique, aussi c'est ce que je cherche à faire avec ma relance qui accompagne simplement ce que dit l'autre. Ce qui n'est pas rien. Comme toutes ces formes de relances verbales simples, ou onomatopées mmm ..., ou mimiques ou même silence, ce que fait activement l'intervieweur est d'encourager l'autre à faire ce qu'il est en train de faire et à continuer. C'est donc une relance forte comme signal d'accord à ce que fait l'autre, le changement visé est ici le non-changement, la poursuite de ce qui se passe déjà, la continuité.

C 12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier<sup>17</sup>.

Contenu attentionnel : le thème est celui d'un vécu passé visé ou peut-être pour le moment la détermination de ce moment, donc l'attention tournée plus vers le choix que vers le contenu du vécu ou la situation.

Acte : choix d'une situation passée avec probablement toutes les facettes du choix, évaluation, décision, appréciation, l'activité de visée à vide s'achève par un acte de rappel évocatif dont le remplissement est encore très partiel, verbalisation exprimant le choix.

Etat interne : difficile de dire autre chose que le consentement est toujours là et se manifeste par une production qui répond à la consigne (mais on saura plus tard qu'il y a eu débat affectif à cet endroit et que l'état interne est plus complexe qu'il n'y paraît).

Commentaire : En fait, il aurait été légitime de regrouper dans cet exemple ce qui s'est passé depuis A8 à C 12, dans la mesure où la relance d'acquiescement et d'encouragement en B11, ne fait que suivre un processus graduel en train de se faire. Par la suite nous intégrerons ce genre de relance minimale dans un même exemple. En terme de changements visés et obtenus, le passage de la consigne

<sup>17</sup> Pour les ignorants et étrangers à la région, l'Allier est une rivière.

B9 à la réponse C12 semble particulièrement efficace, la visée d'un vécu passé singulier est obtenue, le changement de direction d'attention est donc clair. Le changement d'acte est également présent de façon nette, mais il n'a pas encore abouti au résultat final recherché : l'acte d'évocation, les actes qui sont apparus sont ceux de viser le passé à vide, d'évaluer, de choisir, de décider, ils sont préliminaires à l'évocation de ce qui a été choisit. Du point de vue de l'évolution de l'état interne, rien n'était recherché explicitement sinon le maintien du consentement relationnel qui est toujours apparemment présent.

*Exemple 6 Le choix de la situation passée est corroboré par simple reformulation.*

A 12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier

Cf. commentaire en C12

B 13. P mm donc là tu : choisis: d'évoquer : hier soir

Intention : je continue à installer la situation d'accès évocatif en procédant lentement, par étape, à la reformulation de ce qu'a dit Claudine avec la volonté de ne pas entrer tout de suite dans un questionnement, mais bien d'insister sur le choix, l'évoquer, le contenu : hier soir, ce que je vais poursuivre après l'acquiescement.

C 14. C oui

Contenu : le non verbal montre que Claudine a figé ses yeux et qu'elle parle doucement, tout semble indiquer qu'elle est bien en relation avec la situation passée, qu'elle est devenue sa visée attentionnelle.

Acte : toujours d'après le non verbal, il semble que l'activité d'évocation soit en place, ou toute activité qui serait compatible avec une dominante d'absorption intérieure (ce qui exclut beaucoup de choses).

Etat interne : le verbal acquiesce, et le non verbal va dans le même sens, le consentement est là.

B 15. P au moment où tu rentres dans l'Allier

C 16. C au moment où je rentre dans l'Allier

*Commentaires d'ensemble sur les trois exemples*

Je ne reprends pas l'analyse de 14, 15, 16 qui va dans le même sens que celui relatif à 12,13, 14 dans sa fonction d'accompagnement par reformulation en écho. Pour le moment ce qui est notable, c'est ce qui ne change pas, il y a bien poursuite et peut-être approfondissement de ce qui est recherché par l'intervieweur et co-construit avec l'interviewée en terme de visée attentionnelle : une situation passée singulière ; en terme d'acte : le rappel évocatif ; en terme d'état interne : un consentement à la réalisation de la tâche commune. Reste à savoir si au niveau inobservable, privé, non public, ces trois objectifs sont bien remplis comme il semble qu'ils le soient.

## **2/ Analyse complémentaire de la séquence 2 à partir de l'explicitation des effets des relances.**

On a dans cet exemple, comme dans quelques autres, deux couches de matériaux complémentaires: la première est celle des entretiens fait avec Claudine dans le temps qui a suivi l'entretien de départ, avec éventuellement plusieurs intervieweurs, le tout réparti sur trois jours ; la seconde relève du discours personnel de Claudine dans la position de décrire et d'analyser son propre vécu, là encore il y a plusieurs strates : une qui s'inscrit dans les discussions du petit groupe autour de la table et où Claudine joue son rôle de co-chercheur, une autre lors de la transcription d'une cassette de l'entretien, qui la conduit à produire des commentaires de prise de conscience du sens de ce qui s'est passé pour elle, enfin une dernière lors de l'élaboration de l'analyse de la séquence 3 qu'elle avait en charge et qui l'oblige à travailler les matériaux transcrits de la première cassette, ce qui la conduit à des commentaires complémentaires et des éléments descriptifs inédits.

Matériaux bruts

/142. C je suis en train seulement de rentrer dans la/ vraiment dans le moment où j'étais en train d'évoquer avec Pierre

143. CL dans ce moment tu entends quelque chose mais tu es en train de regarder Pierre ou tu le regardes pas

144. C non je le regarde pas parce que je ferme les yeux

145. CL tu fermes les yeux donc tu n'entends que sa voix

146. C oui

/149. CL est-ce que tu peux revenir au tout début de l'entretien juste avant, il a pas encore ouvert la bouche

150. C donc là je le regarde

151. CL tu le regardes

152. C je vois qu'il me regarde, il fait quelque chose avec sa main droite (13s) quand il me propose de choisir une situation que j'aimerais bien évoquer je crois que moi je regarde vers la gauche, je fais un mouvement de balayage

153. CL comment il te dit ça exactement, quels sont les mots qu'il emploie

154. C je te propose, non je te propose c'était avant (13s) y a y a c'est la fin de la phrase une situation que tu aimerais bien évoquer ou que tu aurais envie d'évoquer

155. CL qu'est-ce qui se passe à ce moment-là

156. C ben le envie d'une situation particulière non j'avais pas envie d'une situation particulière enfin dans l'immédiat

157. CL comment tu sens ce pas envie

158. C ben que c'est pas là que c'était pas le problème je sais pas c'est

159. CL il continue à se passer

160. C et donc je me dis je me dis intérieurement qu'il faut que je choisisse une situation agréable et donc là c'est venu vite parce une situation agréable d'hier c'était une situation de détente et donc c'était ce moment-là

Contenu attentionnel : d'abord attention à ce que dit l'intervieweur, puis sous la suggestion de l'intervieweur actuel, focalisation vers une partie : celle relative à la "proposition", avec une attention vers les mots, puis sur le débat intérieur et l'état interne, enfin détail de sa posture et de son activité. Ce que l'on n'avait pas jusqu'à présent c'est le débat intérieur et la valence négative qui lui sert de fond.

Actes : On retrouve bien la succession : prise d'informations visuelles dominante, écoute de la consigne, verbalisation indiquant un non remplissement, mais ce qui est nouveau c'est le dialogue interne, la perception interne du "pas envie", et le passage au "il faut" et début d'un remplissement à partir d'un choix rapide. (Elle est venue dans le laisser venir). Ce qui est donc apparent c'est le dialogue interne, l'évaluation de la pertinence de ce qui se propose suite à l'énoncé intérieur des critères de choix qu'elle s'impose. Donc on voit apparaître une activité métacognitive d'auto guidage, que nous pouvions supposer mais pas documenter par les seules inférences. Plus tard<sup>18</sup>, Claudine commentera la formulation de la proposition que j'ai énoncé et soulignera que le verbe "voir" trop sensoriellement orienté, l'a gêné, en la lançant de façon durable vers une modalité sensorielle d'évocation à laquelle elle a répondu, mais qui ne correspond pas à son mode spontané d'accès évocatif qui dans son expérience est plus lié à la sensation, et même à la sensation liée au mouvement corporel. On va retrouver des traces de cette induction dans les exemples à venir. On a ainsi un exemple d'effet des formulations de l'intervieweur dans un sens négatif.

" dans la relance 9 : " ...je te propose... de voir .... ". J'entends très fortement ce mot " voir ", d'autant plus que c'est le démarrage et que je suis bien présente à la situation de l'entretien (pas encore en évocation). Quand la situation me vient, c'est par un tableau visuel de ce que je voyais à un moment de mon V1, assez au début. Ce tableau est figé."

Etat interne : Ce qui apparaît principalement de différent par rapport aux inférences que nous avons fait précédemment c'est une valence négative "j'avais pas envie d'une situation particulière". En fait, Claudine a substitué le mot "envie" à celui effectivement utilisé "aimerait", qui lui suggérait une connotation à forte valence positive, et peut être trop forte selon les déclarations de l'interviewée. Ce qui contrebalance le « pas envie » c'est la démarche en "il faut que je choisisse" et elle se propose un critère –grand classique des exercices des débuts de formation à l'entretien d'explicitation– celui de "situation agréable". Ce faisant, elle a su-

<sup>18</sup> Matériaux issus de l'analyse réflexive tardive (un an après l'exercice) de Claudine après relecture de l'enregistrement de l'entretien. Le statut de ces matériaux est donc sensiblement différent des verbalisations issues de l'entretien mené juste après l'exercice, après écoute des passages de l'entretien.

perposé à ma proposition, sa propre proposition. Pour répondre à ma demande elle se guide elle-même quand cela ne lui convient pas.

Le temps suivant qui porte sur le choix de la situation, est caractérisé par un "laisser venir" aisé. Mais la situation choisie s'avère ne pas comporter que des aspects plaisants : "mais je me suis vite rendue compte qu'elle n'était pas constituée que d'aspects agréables et anodins". Ce qui crée les conditions d'un conflit interne entre l'importance qu'elle accorde à ce qui se fait, le but de l'exercice et le fait que des aspects de la situation doivent selon elle être gardés privés : "je réalise à la fois l'enjeu de ce que nous sommes en train de faire (un travail collectif s'engage) et en même temps, cette situation dont j'ai commencé de parler et qui en fait me dérange pour la livrer totalement au groupe" et "qu'il y avait quelque chose qui me dérangeait. Donc une ambiguïté de cette situation : c'est bien un moment agréable, de détente, de loisir. En même temps, il est chargé de tout ce qui m'habitait à ce moment là et qui m'avait décidé à me baigner". Induisant la nécessité d'un contrôle, puisqu'une partie doit rester privée et l'autre doit être présentée pour servir au but du travail commun. Elle se représente ce qui s'est passé en l'analysant de la manière suivante : " Au moment du V2<sup>19</sup> avec P, je n'ai qu'une sensation confuse de la partie personnelle intime de cette situation. Donc je dissocie la situation en deux, ce qui peut être livré sans difficulté et ce qui reste plus intime ( quoi que peu clair à ce moment là). D'un côté l'extérieur, le contexte de la nature et de l'autre, mon monde intérieur. Cela ne s'est clarifié qu'avec le recul, aussi sur le moment, soit je me défends, je ne lâche pas totalement, soit je pars sur le conceptuel, comme dans la discussion présente (157).) Ce qui semble apparaître c'est une valence négative qui va troubler la suite de l'entretien : " De plus si cette expérience m'est apparue dans un premier temps dans ses aspects de détente de contact avec la nature, mon vécu personnel dans cette situation, qui m'apparaît ensuite et de façon assez confuse, a des aspects négatifs personnels qui ne sont pas congruents avec ce terme. Je me suis sentie piégée, car c'était parti." Et " je me trouve confrontée à cette expérience dont je ne voulais pas livrer une facette dans ses détails".

#### *Commentaires d'ensemble sur la séquence 2*

Dans cette séquence d'initialisation des activités essentielles propre à la méthode de l'entretien d'explicitation, c'est à dire principalement le choix d'une situation passée spécifiée de référence et l'engagement dans l'activité de rappel évocatif visant cette situation, l'entretien sur le vécu de l'entretien initial nous conduit donc à faire apparaître de nouveaux

<sup>19</sup> Rappel : V1 est le vécu passé de référence, V2 est un autre moment vécu où l'on vise à verbaliser le vécu passé V1, V3 est le moment où l'on peut prendre pour visée l'explicitation des actes d'évocations par exemple mis en œuvre au moment du vécu V2, puisque décrire l'évocation mise en œuvre en V2 il y faut un nouveau vécu ultérieur.

aspects qui s'organisent tous autour de micros conflits suscités par les termes utilisés par l'intervieweur : le terme "aimerait" introduit un critère à la fois trop large, laissant trop de latitude selon Claudine, et en même temps trop impliquant par la connotation affective ; le terme "voir" induit une orientation sensorielle de l'évocation qui n'est pas celui qu'elle sait privilégier d'une part, et d'autre part qui pour un démarrage est beaucoup trop fermé puisqu'il restreint l'accès évocatif à une seule modalité sensorielle<sup>20</sup>. Ce critère trop large induit une réponse compensatoire, dans le sens où Claudine se redonne la consigne dans ses propres termes, en choisissant elle-même le critère de choix "une situation agréable", et ce faisant cela induit une activité métacognitive d'auto contrôle de sa performance qui ne peut que faire obstacle à la liberté intérieure d'évocation. De plus, il s'avère que le choix d'une situation agréable abouti à un choix qui n'est que partiellement agréable dans la mesure où si la situation en elle-même l'est, ses déterminants contextuels constituent un fond problématique que Claudine ne souhaite pas partager. Au niveau de l'état interne, on aboutit donc à une valence négative, à une tension contradictoire entre dire et cacher, donc à un tri, tout en poursuivant l'activité au motif de l'intérêt du but commun. En résumé, on a une valence négative qui était inapparente, un auto guidage qui s'est amorcé, un conflit interne entre dire et taire, entre s'arrêter et continuer.

### *Séquence 3 : invite et aide à la focalisation descriptive (un exemple).*

#### **1/Analyse inférentielle.**

*Exemple 7 Focalisation sur le remplissage évocatif initial : qu'est-ce qui te revient en premier ?*

A (16) C au moment où je rentre dans l'Allier  
Contenu thématique : localisation temporelle, géographique, corporelle.

Catégories techniques d'explicitation : satellites de l'action : contexte, situation singulière (site temporel unique : ce jour là, spatial unique : ça se passe en un lieu déterminé, délimitation de l'empan temporel spécifiée de manière assez fine : le moment où, repérée par rapport à une action délimitée dans le temps : je rentre dans).

Acte : rappel auto biographique, produit un acte de mémoire particulier, puisqu'elle se rapporte au passé (c'est bien un rappel, pas une perception ou une imagination), c'est bien quelque chose qu'elle a vécu, qui s'inscrit dans une mémoire contextuelle de type épisodique.

<sup>20</sup> Le lecteur pourrait objecter à la décharge de l'intervieweur que le verbe "voir" est ici utilisé de façon métaphorique, dans un usage générique de faire attention, mais précisément le verbe induit autre chose, de plus spécifié, il induit la quasi nécessité que ce qui va être évoqué soit de l'ordre du visuel.

Etat interne : consentement, valence positive, manifesté par la présence d'une réponse, et d'une réponse en accord avec ce qui est proposé et le projet d'activité partagée.

B (17) P qu'est-ce qui te revient en premier ?

Visée de l'intervieweur : proposition de passage à la parole descriptive du contenu de son vécu, en le ciblant par un repère simple : le « en premier ». Avec « le moment où je rentre » de la réponse précédente, qui fait suite à la délimitation de la situation de référence, je dispose d'un point de départ clair, la question se pose d'amplifier, de solliciter la verbalisation. Cependant ma question de par sa formulation vise un effet indirect, puisqu'elle ne porte pas sur le vécu de référence V1 (le moment auto biographique passé dont il est question), mais sur le contenu de l'acte de rappel qui est un vécu actuel tout juste passé appartenant au vécu V2 de l'évocation. Je ne demande pas : "Qu'est-ce qui s'est passé en premier quand tu es rentrée dans l'eau ?", mais je demande : "De quoi tu te rappelles en premier ?" Donc ma question change à la fois la direction et l'objet de l'attention, elle change la direction puisqu'elle demande à Claudine de faire attention au contenu de son rappel (et non pas au contenu de ce qu'elle vivait) et même plus étroitement au contenu qui apparaît / est apparu en premier. Simplement, pour répondre à ma question, si elle y consent, se rapporter au contenu de ce dont elle se rappelle c'est se rapporter de manière plus étroite au contenu du vécu V1, puisque le contenu de ce dont elle se rappelle en premier a de forte chance de porter précisément sur le contenu de ce qu'elle a vécu, mais pas nécessairement de ce qu'elle a vécu en premier en V1, c'est d'ailleurs ce qui va se passer dans sa réponse.

C (18) C ce qui me revient en premier, c'est la façon dont je marchais, compte tenu des cailloux, qui à la fois font mal au pied et en même temps glissaient, 19 P : mmm, 20 C : et donc je voulais pas glisser (rire) pour rentrer trop vite dans l'eau euh : : donc oui c'est la sensation donc sous les pieds avec la vue parce que l'eau était assez transparente, 21 P : mmm, 22 C : il y avait beaucoup beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop (4s) et je suis rentrée tout de suite. [Je ne sépare plus ce qui seulement entrecoupé par les mmm de l'intervieweur, qui encourage et accompagne la poursuite de la même chose].

Contenu : Claudine reste bien en prise avec la même direction attentionnelle, le même thème : le moment de l'entrée dans l'eau. Ce qui a changé du point de vue attentionnel c'est la focalisation au sens d'un rétrécissement thématique, sur un aspect parmi tous ceux présentifiables du vécu d'entrer dans l'eau : la manière de marcher dans l'eau, avec ses déterminants, ça glisse, ça pique, ça se sent, mais cela se voit aussi, à travers la transparence de

l'eau, et de plus il y a du courant qui ne rend pas facile le contrôle de la démarche. A la fin on a quelques éléments de contexte complémentaires : il y a du courant parce qu'il y a un déversoir, et la lumière est moyenne. On a donc une bonne unité thématique d'explicitation de la manière de se déplacer, relié au corps dans son interaction avec le milieu aquatique et terrestre.

Acte : l'acte de rappel évocatif se poursuit, la qualité du remplissement intuitif s'est accrue en terme de précision, et en terme de sensorialité puisqu'on a du corporel de mouvement, de la sensation, du visuel. L'acte de verbalisation descriptive qui vient se surajouter à l'évocation semble intégré à l'ensemble.

Etat interne : Claudine continue à consentir à ce que je lui propose, des indicateurs non verbaux suggèrent qu'elle est plus absorbée dans le revécu de V1.

*Commentaires.*

Les changements de la visée attentionnelle recherchés par la relance sont obtenus, la sollicitation vers une activité de verbalisation descriptive aussi, tout en conservant l'acte de rappel évocatif et l'état interne de consentement.

Cependant la présence de formulation d'explication et de justification (et non d'explicitation) dans sa verbalisation, « compte tenu des ... », « donc, je ne voulais pas ... », « parce que l'eau ... », « parce qu'il y avait ... », me laisse penser que le remplissement intuitif est encore partiel, dans le sens où il est encore impur car mêlé de savoir (remplissement signitif), que l'acte d'évocation s'accompagne d'un acte supplémentaire de contrôle réflexif surplombant la description, et qu'il doit être possible d'augmenter la qualité de ce remplissement intuitif. C'est ce qui va déterminer ma stratégie des relances à venir dans la manière dont elles seront introduites, alors que leur contenu suit le thème proposé spontanément par l'interviewée.

## **2/ Analyse complémentaire de la séquence 3 à partir de l'explicitation des effets des relances**

Ainsi qu'ais-je appris de l'entretien en V3 au sujet de la séquence 3, "qu'est-ce qui te revient en premier", qui est l'induction de la description du vécu basée sur le rappel évocatif :

/ Tout d'abord, que l'accès évocatif avait démarré avant cette consigne, que le verbe voir semble avoir joué un rôle inducteur puissant, et que de ce fait une image visuelle statique était immédiatement présente, avant même la consigne "qu'est ce qui te revient .." / D'autre part, je sais de suite qu'il ne m'envoie pas sur le bon canal pour moi, ce qui me surprend et en même temps, je sais que cela ne va pas aller. Donc quand Pierre me dit R17 : " qu'est-ce qui te vient en premier ?", ce tableau est déjà là, devant mes yeux et je commence de suite à me piloter pour ne pas rester bloquer sur ce tableau figé. Donc R17 se combine avec le " voir " de R9. / je vois ces choses réellement. En fait là, c'est à la fois le résultat des 2 couches simultanées. : " la

première couche " : ce qui m'est venu en premier, c'est un tableau visuel, que je regardais de mes yeux devant et autour de moi, alors que je suis déjà dans l'Allier, debout. Je le vois encore. Il me revient chaque fois que je me remets à ce moment là de l'entretien. J'ai bien entendu Pierre me dire en R9 : " ce que je te propose... c'est de voir... " et donc j'ai vu ce tableau qui était figé, sans rien qui bouge. J'ai perçu de suite que je n'y étais pas vraiment ...

// En conséquence, ce premier remplissement produit une réaction du fait de ses propriétés (modalité sensorielle visuelle, statique), une évaluation négative, une surprise, un projet sur soi entraînant un contrôle, donc une crispation, une volonté d'aller au but "normal" pour l'interviewée, qui est d'approfondir le remplissement évocatif par la modalité sensorielle du ressenti corporel ou kinesthésique, L'évaluation négative, correspond au fait qu'elle repère que ce n'est pas la bonne modalité sensorielle qui lui permet selon son expérience habituelle d'accéder pleinement à l'évocation, "je sais de suite qu'il ne m'envoie pas sur le bon canal pour moi, ce qui me surprend et en même temps, je sais que cela ne va pas aller", "oui parce que je sais moi, que quand je suis bien dedans je sens, j'ai toutes les sensations".

Elle est étonnée que ce soit une scène visuelle qui se donne en premier, de là elle en conclut qu'elle doit faire quelque chose pour rejoindre l'état évocatif dont elle a l'expérience, "comme je me connais et que je rentre par le kinesthésique là j'ai eu du visuel et je n'arrivais pas à avoir le kinesthésique ou du moins, les cailloux cette partie-là je l'avais et l'autre il me manquait un morceau donc en fait je faisais une évaluation du degré de remplissement de la situation et j'en avais un degré d'insatisfaction qui faisait c'est pas suffisant"

Et même le rejoindre vite, un peu se forcer (en avoir l'intention) à ressentir plus. Mais comme ce mode d'intervention sur soi-même est contre productif (on ne peut exiger de soi-même un résultat qui n'advient que comme conséquence involontaire, et l'exiger, c'est placer la volonté au mauvais endroit en produisant un blocage dans l'atteinte du but), Claudine reste en observation de soi-même puisqu'elle n'atteint pas son but, et en observation de l'intervieweur puisqu'elle se demande s'il s'aperçoit de ce qui se passe en elle.

On va avoir donc en permanence une double couche d'activité, et un état interne troublé, voire à valence négative.

Reprenons le fil conducteur des répliques de la séquence 3. D'abord l'effet initial de la relance "qu'est-ce qui te revient en premier" :

195.M Qu'est-ce que ça a provoqué pour toi, qu'est-ce qui te revient, 196.P ... en premier, qu'est-ce qui te revient ... 197.C qu'est-ce que ça a provoqué pour moi (8s) ben je voyais la situation avec mes yeux, mais j'ai parlé des cailloux, mais quand j'en ai parlé je les sentais pas vraiment.198.P Pour reformuler la question de Maryse, c'est que moi ce que je renvoie, je reformule le contexte, la situation où tu te trouves [P16 Au moment où tu rentres dans l'Al-

lier] donc tu y es déjà dans une certaine manière ? 199.C mm mm 200.P Dans une certaine qualité, et quel effet ça a, est-ce que ça produit une différence quand je rajoute qu'est-ce qui te revient en premier ? Est-ce que ça modifie ta direction d'attention ? Est-ce que ça te fait faire euh un acte particulier en quelque sorte. 201.C (elle parle très bas, très lentement et très doucement) ça fait faire quelque chose oui (3s) comme si::: comme si mon attention ça s'était tu vois je commence à faire ça peut-être ouh là là intérieurement ça fait comme la photo quand tu réduis le diaphragme.

Nous essayons assez directement d'amener Claudine à décrire l'effet de la relance sur elle. En réponse, elle nous décrit d'abord le contenu de son rappel, "je voyais la situation", "j'ai parlé des cailloux", et une appréciation négative de la valeur évocative de ce qu'elle dit : "quand j'ai parlé des cailloux je ne les sentais pas vraiment". Ce faisant nous n'obtenons pas d'informations directes sur l'effet de la relance, et la question est de savoir s'il est possible de le documenter plus directement et précisément. En 198, je retrace ce qui s'est passé, j'indique ma reformulation, et je tâtonne pour formuler une question sur l'effet de la relance et utilise des formules en « est-ce que » plutôt fermées : "est-ce que cela produit une différence ?", "Est-ce que cela modifie ta direction d'attention ? "; en conséquence on peut dire qu'ici les relances sont malheureusement assez inductives. Claudine ne retient apparemment que la dernière formulation "est-ce que cela te fait faire un acte particulier ?" elle y répond d'abord globalement "ça fait faire quelque chose oui", puis avec un "comme si" par le biais d'une métaphore " ça fait comme la photo quand tu réduis le diaphragme". Cette métaphore n'est pas très claire, et nous n'avons pas relancé pour la faire préciser convaincu au moment même, me semble-t-il, que cela signifiait une focalisation, un rétrécissement du champ. Ce que m'a confirmé plus tard Claudine. Alors que la modification du diaphragme a pour résultat de modifier la quantité de lumière admise et non l'angle de champ.

Commentaires<sup>21</sup> de Claudine sur ce qui s'est passé au moment de la relance "qu'est ce qui te reviens en premier".

/C : Quand tu dis ce qui te revient en premier, tu vois j'étais pas capable de le dire tout à l'heure, mais effectivement ça, **ça a fonctionné**, ça a fonctionné, mais moi je sais pas si je suis pas allée trop vite pour laisser venir, comme je me connais, comme je sais que ce qui me fait évoquer etc., j'ai centré sur mes pieds et tu vois j'étais un peu::: et c'est **ça je crois qui manquait** enfin xxx je veux dire **le lâcher le laisser faire des paroles**, je sais pas s'il était complet, je crois pas qu'il était complet. Et je sais que si j'y entre pas, par du kinesthésique, je n'irai pas plus loin. Donc je me guide et là où je

<sup>21</sup> On peut vérifier dans l'extrait de verbalisation qui suit que ce n'est pas vraiment une description qu'elle formule, mais plutôt un commentaire expert de ce qu'elle comprend de ce qui s'est passé.

**raconte**, c'est que je cherche à me mettre sur le kinesthésique (passer de les voir à les sentir, mon canal d'accès). **Je sais que je les sentais** en V1, qu'ils me faisaient mal, alors j'essaie de réactiver ces sensations. C'est pourquoi, Je les vois avant de commencer à les sentir.

Claudine reconnaît que la relance a eu un effet sur elle, mais en même temps elle se guide elle-même, au lieu de laisser s'opérer le tempo du remplissement intuitif, "je sais pas si je suis pas allée trop vite pour laisser venir", elle cherche à le provoquer, à l'obtenir "je crois qui manquait ... le lâcher, le laisser faire des paroles". Elle a le savoir de ce dont elle a besoin pour rentrer en évocation et l'approfondir, c'est à dire la modalité sensorielle kinesthésique, et ce qu'elle nous décrit alors c'est une position de parole qui n'est pas encore incarnée "je raconte", et son auto guidage l'oriente vers la recherche de l'amplification du kinesthésique, avec une différenciation très nette entre le rappel signitif basé sur le savoir du fait que les cailloux lui avaient fait mal, mais qu'elle ne les intuitionnait pas à ce moment du rappel évocatif.

Les apports descriptifs qui suivent, continuent sur le même mode, d'une auto-appréciation de la valeur intuitive de ce qu'elle décrit : "je suis encore dans le discours<sup>22</sup>", mais avec la conscience de rentrer plus dans l'évocation : "et en train de le quitter en même temps", "enfin j'y étais, mais à un degré de présentification je dirais très moyenne".

En Re20 et 22, **je suis encore dans le discours** et en train de le quitter en même temps.

// 203. C et donc je voyais bien avec mes yeux mais c'est comme si pour moi j'avais parlé un peu vite en disant je sens les cailloux parce que **c'est quelque chose que je sais** qui étais plus je sais que je sens mais par contre je voyais vraiment bien et **là j'étais donc pas complètement dedans**, enfin j'y étais mais à un degré comment tu dis là à un degré de présentification je dirais très moyenne qui fait que je sentais j'avais pas encore les sensations des cailloux sous les pieds c'est comme si je les voyais ou je savais qu'y en avait des pointus, des je le sens sans vraiment le sentir, mais ce qui est vrai c'est que j'ai j'ai vu et que **j'étais embarquée dans l'affaire** mais je trouvais que le degré de présentification, **c'est ça qui me dérangeait dans tout le dé-bu**t jusqu'au moment où j'ai dit je suis dans l'eau parce que là quand je suis dans l'eau j'ai senti et j'arrivais pas à sentir bien bien les choses par contre quand j'ai dit alors je sais plus où c'est je sais pas si c'est le moment de le dire quand j'ai dit je suis un peu pas accroupie mais un peu baissée

<sup>22</sup> Pour les lecteurs qui ne seraient pas familier de la théorie qui sous tend l'entretien d'explicitation, Claudine en tant qu'experte fait allusion à "la position de parole", à la différence entre un discours de savoir sur le passé, et une verbalisation basée sur un revécu, une présentification intuitive, au sens husserlien, qui veut dire que le passé se redonne dans ses dimensions vécues, comme la sensorialité, le sentiment de vie du passé etc.

effectivement c'était ça je l'ai senti (8s) (à reprendre à la séquence finale)

Si l'on poursuit la séquence, on va retrouver constamment le thème secondaire de l'appréciation du degré de remplissement intuitif, et en écho l'auto guidage pour aller vers un remplissement plus grand, dont le signe serait l'approfondissement du ressenti en particulier des pieds. On a une description assez fine de la gradualité du remplissement intuitif, du passage d'un remplissement visuel statique, à un début de kinesthésique, puis le son, et la totalité du corps à la fin. Le caractère mixte, le mélange de savoir et de revécu se traduit dans la verbalisation par des expressions comme : "je suis dans le discours", "je raconte", par opposition à "je décris", ou "je perçois réellement".

En R18-20-2, je raconte, sauf quand je décris le déversoir, la lumière, où là, je vois ces choses réellement

236. C Non là j'étais (...) je me dirige en partie et en même temps je suis attentive à c'est pour ça que je continue de voir et j'essaye de sentir les cailloux (rires) et j'y arrive pas bien (...) [378] / 237. N Et quand tu y arrives pas bien comment tu t'y prends pour... / 238. C Trop vite je veux xxx les choses trop vite / 239. N (...) qu'est-ce qui se passe en toi en même temps / 240. C Ben j'ai un rythme qui fait que ce rythme-là j'aurais tendance à dire m'empêche de lâcher prise mais peut-être que si j'avais pas eu ce moment-là je serais pas rentrée du tout non plus / 241. N Et ce rythme-là tu restes avec ce rythme-là / 242. C xxx l'évocation je suis bien dedans quand même / 243. N Et quand tu sais que tu es bien dedans quand même / 244. C Ben c'est cette eau que je revois qui glisse qui file là oui la cou/ les couleurs et je vois bien avec mes yeux mais à ce moment-là j'avais pas de sensation vraiment / 245. M Comment tu sais que / 246. C Si si quand même j'en avais au niveau des/ je sentais les cailloux ronds qui glissent mais j'avais du mal à senti ce qui qui enfin qui faisaient un peu mal quoi / 247. M Comment c'est pour toi quand tu as du mal à sentir ce qui / 248. C Ben c'est comme si j'étais un peu bloquée là j'arrive pas à enfin comment dire attends (5s) je sens que je suis déjà un peu dedans et que j'y suis pas complètement / 249. M Et est-ce qu'au moment où tu sens que tu es dedans et que tu y es pas complètement tu fais quelque chose de particulier / 250. C Oui il y a quelque chose comme une insistance comme ça me faisait plus fort ça me faisait plus fort dans ce personnage que je suis là enfin dans la vie et pas là sur la chaise / 251. M Est-ce que tu es d'accord pour faire attention à cette insistance pour que nous arrivions à comprendre mieux / 252. C Oui xxx / 253. M Et pendant ce temps / 254. C Y a comme un arrêt sur image comme un arrêt dans l'instant qui est là (27s) comme si la centration que j'avais là faisait que j'arrivais pas à obtenir plus comment dire / 255. M Et quand tu n'arrives pas à obtenir plus, tu obtiens quoi là / 256. C Je sais que ça peut aller plus loin, c'est comme si j'avais besoin de quelque chose de plus, je sais pas quoi...

On a ainsi avec ce long extrait le détail des actions mentales portant sur son propre guidage, ce thème mériterait d'être exploité plus longuement pour son

intérêt propre, mais nous ne le ferons pas dans le cadre de cet article. Le dernier extrait amène une nouvelle information : "je me dis que Pierre a repéré". C'est à dire que non seulement elle est en partie dédoublée entre la visée du passé et l'appréciation des propriétés de cette visée et du remplissement que cela provoque, mais se rajoute la conscience du fait que l'intervieweur doit deviner ce qui se passe pour elle, qu'il doit repérer le caractère incomplet de l'évocation. Claudine fait donc des inférences sur ce que l'intervieweur perçoit de son monde intérieur, ce qui va rajouter une couche réactionnelle supplémentaire pour tenir compte du jugement ou de l'appréciation supposée de l'autre.

// 22 M relance sur la lumière moyenne ...

ré 22 C: Quand "je dis que la lumière est moyenne", ... pour moi là, pour moi là, je sais que je me dirige un peu, je me dis pas je le sais que je me dirige un peu, tout en étant, tout en essayant d'être disponible, mais je ne le suis pas complètement, enfin, j'ai pas complètement lâché, et je me dis que Pierre a repéré,

*Commentaire d'ensemble sur la séquence 3*

Cette séquence revue à travers le filtre des verbalisations explicitantes de Claudine change beaucoup d'allure suivant qu'on l'analyse à partir des seules inférences sur les observables ou que l'on prend en compte le vécu tel qu'il est verbalisé par l'intéressée (selon elle), ce sera vrai pour tous les échanges suivants, on aura toujours au moins deux couches distinctes quasi simultanées, l'une apparente, sans problème (quoique l'intervieweur ne soit pas satisfait de ce qu'il obtient et qu'il diagnostique bien qu'il y a quelque chose qui ne se fait pas à l'aune des critères de l'entretien d'explicitation), l'autre voilée, invisible, traversée de multiples pré-occupations de l'interviewée.

Un thème attentionnel secondaire apparaît : celui de l'appréciation de la qualité de sa propre évocation, et dans le prolongement (à la marge), l'interprétation de ce que sait ou pas l'intervieweur de ce qui n'est pas apparent.

En relation directe à ce thème secondaire, une activité supplémentaire apparaît : celle de se guider elle-même, de chercher à obtenir des résultats d'évocation particuliers, des actes volontaires pour obtenir ce qui ne s'obtient pas par un acte volontaire.

Enfin, l'état interne se fissure en une volonté de consentement à l'exercice proposé, et une reprise interne du guidage sur le fond d'une insatisfaction, ou d'une appréciation négative de l'état obtenu. L'état interne apparaît donc beaucoup moins simple que ce que l'on pouvait inférer des seules traces verbales et non verbales.

*Séquence 4 : début et approfondissement du remplissage évocatif. (deux exemples).*

**1/ Analyse inférentielle**

*Exemple 8 Début du remplissage évocatif : toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment là.*

A 18, 20, 22 C Il y avait beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'il y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop ..... et je suis rentrée tout de suite.

Cf. commentaire ci-dessus.

B (23) P je te propose de prendre du temps là main/le temps de laisser revenir // C (24) oui// P (25) toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment là.

Intention = recherche de l'induction d'un approfondissement du remplissage sensoriel, moins de contexte plus de sensoriel, induction par "le ralentissement" d'une part (prendre le temps), par l'accentuation du geste mental d'accueil "laisser revenir", élargissement à "toutes les impressions" donc pas seulement celles qui sont déjà là. Je vise donc d'une part une modification de l'acte d'évocation dans le sens d'un meilleur remplissage intuitif, et un élargissement de ce remplissage à d'autres aspects, quels qu'ils soient tout en restant sensoriels pour rester dans la visée d'un remplissage intuitif (toutes les impressions).

C C (26) oui, je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les :: cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour ne pas glisser.

Contenu : le thème n'a pas changé, il est simplement répété, la visée est toujours sur les pieds, la focalisation est plus étroite.

Acte : Verbalisation descriptive et partiellement explicative, acte de rappel partiellement évocatif mélangé de rappel signitif.

Etat interne : consentement à prendre le temps de ...

Commentaires : C'est un peu régressif comme qualité évocative par rapport à ce qui a été précédemment apporté, ce n'est pas tant la sensation qui est ici verbalisée que l'explication de ce à quoi elle sert dans l'action, l'expression est mêlée d'explication de justification. L'intention qui a présidé à la forme de ma relance n'a pas atteint son but, puisque au lieu d'obtenir un supplément de description qui aurait témoigné d'un approfondissement du remplissage intuitif, le résultat est d'obtenir des explications. Elle n'a pas produit non plus d'effets négatifs puisque le thème, l'acte de rappel, le consentement, sont encore là. Mon but n'étant pas atteint, je vais persévérer dans le style de relance visant à produire un meilleur remplissage. (Mais on le saura, elle a produit des effets gênants puisque

l'interviewée fait des inférences sur la qualité de son évocation en supposant que l'intervieweur la connaît et cherche à l'améliorer, ce qui ne fait que renforcer le contrôle).

*Exemple 9 Ralentissement pour aider au remplissage : tu serais d'accord pour prendre le temps de ...*

A (26) C: oui, je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les :: cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour ne pas glisser.

*Cf. l'analyse en C26*

B (27) P: tu serais d'accord pour prendre le temps de : juste: retrouver cette sensation des cailloux sous les pieds, peut-être un pied plutôt que l'autre, ou peut-être autre chose ?

Intention : aider à l'approfondissement du remplissage sensoriel, pour cela je propose de ralentir, de viser une sensation spécifique "la sensation des cailloux", et même une différenciation entre les pieds pour vérifier s'il y a bien sensation "un pied plutôt que l'autre", plus l'échappatoire "autre chose" pour le cas où mon induction spécifique ne serait pas judicieuse, ce qui permet le cas échéant à l'interviewée ne pas se bloquer sur des questions auxquelles elle ne sait pas répondre, et propose une visée ouverte à tous les possibles sensoriels qui si elle est saisie produira un effet de remplissage sur le thème du autre.

C (28) C: j'ai pas encore l'ensemble des pieds, mais oui, c'est quand même là, je vois l'eau qui glisse, qui file vite, //30 l'eau est sombre //32 bien que transparente, mais c'est ça fait quand même assez noir mais on voit bien les cailloux qui se détachent noirs aussi au fond, y a des, y en a beaucoup de ronds, des assez gros, // 34 ça c'est ce que je vois //

Contenu attentionnel : thème constant, changement de visée vers la dimension visuelle, focalisation sur la scène à ses pieds, simultanément présence d'un thème secondaire : appréciation du contenu de ce qui lui apparaît : "j'ai pas encore", "ça c'est ce que je vois".

Acte : rappel évocatif, verbalisation descriptive, évaluation du contenu de son évocation,

Etat interne : consentement mêlé, puisque lorsque je l'incite à aller vers le canal sensoriel qui lui est privilégié (le kinesthésique, ou ressenti corporel), elle n'y va pas et reste sur le visuel. Le consentement ne s'opère pas pour la sensation des pieds, mais déclenche une évaluation négative : « je n'y suis pas encore », et elle consent au autre chose.

Commentaire : Mon induction principale tombe à plat, je propose de mieux viser la sensation des pieds, et en réponse je déclenche une évaluation de ce qui est évoqué "j'ai pas encore l'ensemble des pieds" et non pas un accroissement de l'évocation de la sensation, ce qui m'étonne. J'avais proposé techniquement l'ouverture vers du « autre chose » si mon induction ne fonctionnait pas et j'obtiens du

"autre chose" que de la sensation, essentiellement du visuel direct, avec des indications de mouvements externes. Au moins le « autre chose » a joué son rôle de fusible, de ne pas coincer Claudine sur le contenu de ma proposition, et a produit du "autre chose" : en plus de la sensation des pieds vient la vision mobile de l'eau qui file, file vite, et des détails de ce qui est vu. Reste que je n'ai pas atteint l'objectif que j'espérais atteindre, et que la présence d'un méta discours d'évaluation « je n'ai pas encore », et de commentaire « ça c'est ce que je vois », me laisse penser qu'il y a un projet d'aide à l'approfondissement de l'évocation qu'il faut poursuivre.

## **2/ Matériaux de verbalisations complémentaires pour la séquence 4.**

1/ La relance P23 "je te propose de prendre le temps" est entendue par Claudine comme manifestant le fait que je sais qu'elle n'est pas complètement en évocation : " et quand P m'arrête, me ralentit et il me propose ce qu'il me propose, c'est qu'il a repéré que je n'étais pas complètement, et qu'il me propose une autre ...", et que en conséquence elle va persévérer dans sa stratégie de faire plus d'effort pour y être : " cl et là j'essaie de m'y mettre, et c'est encore un peu l'effort ? tu vois c'est pas les conséquence ? et la conscience que P a repéré que j'y suis pas complètement, et j'ai la volonté de vouloir m'y mettre, d'y aller, rire, ". Elle a toujours pour elle-même l'appréciation négative du fait qu'elle n'y est pas, son savoir sur elle-même lui fait prendre en compte ses difficultés déjà connues "à lâcher" et en conséquence elle tente de s'appliquer le remède paradoxal qui consiste "à essayer de lâcher", elle a par ailleurs la conscience "qu'elle se dirige un peu".  
Thème secondaire dans le présent de l'auto contrôle, auto évaluation qui vient en concurrence avec le thème principal de l'évocation du vécu passé, visée d'évaluation de la qualité de son acte d'évocation, visée de contrôler son effort pour arrêter d'en faire. Focalisation assez serrée sur les propriétés du contenu de ses actes et de la modalité de la mise en œuvre du contrôle.

On peut noter encore que si l'induction du ralentissement ne semble pas avoir eu d'effet sur l'acte de rappel évocatif, en revanche, il a eu valeur de signal pour signifier aux yeux de l'interviewée qu'elle n'était pas encore complètement en évocation. On peut observer là un effet paradoxal, qui ne peut guère apparaître que chez un intervieweur expert qui sait parfaitement que l'induction de ralentissement est enseignée et pratiquée essentiellement pour aider la personne à mieux rentrer dans l'acte d'évocation du vécu passé.

2/ La relance P 27 "tu serais d'accord pour prendre le temps ...ou peut être autre chose", la confirme dans ce diagnostic double, d'une part que je sais qu'elle n'y est pas et qu'elle repère bien que n'ayant pas la sensation des deux pieds elle n'y est pas selon elle, "c'est où quand tu as dit ça 54 quand tu as dit ça "un pied plutôt que l'autre" je sentais que je n'avais pas un pied plutôt que l'autre (rire) si j'avais pas un pied plutôt que l'autre donc c'était que j'étais

pas dedans". "M ... qu'est ce qui se passe quand P suggère un pied plutôt que l'autre, et enchaîne, là il se passe quelque chose : elle a pas l'ensemble des pieds et elle repart sur ce qu'elle voit, qu'est-ce qu'elle a fait elle, est-ce qu'elle a fait quelque chose 332 / Cl quand il me dit ça, il souligne que je sens pas, et je sais que ce savoir il est là devant moi, et il me gêne, et je sais qu'il me gêne". On a donc là l'indication d'une valence négative : la gêne.

3/ Rôle de l'induction finale du "ou autre chose". Hypothèse du rôle crucial du mouvement évoqué pour susciter chez Claudine un remplissement évocatif plus complet, rôle du kinesthésique de mouvement.

/M on fait le point 428; est ce qu'on peut établir un lien causal entre le "ou autre chose" de Pierre, avec je passe par ici ???? alors.

cl 430 le autre chose, je pense que s'il avait pas dit autre chose, je ne sais pas, le autre chose était une ouverture, c'était là j'étais coincé dans cette couche de sens, j'étais quand même en évocation, mais là ça venais pas, et je savais que ça pouvais pas venir comme ça, c'était autre chose, puisque c'est là que je prends, et là, effectivement je prends, effectivement et l'eau s'est mis à glisser, et tous les cailloux au fond ça c'est mis à glisser.

Comme on peut le constater avec ces matériaux, à relance abstraite "est-ce qu'on peut établir un lien causal ...", réponse abstraite en forme de commentaire : "je pense que ...". Cependant, le point important est que la relance "ou autre chose" a bien fonctionnée pour ce qu'elle était prévue de faire éventuellement, elle a ouvert les possibles en dégageant l'interviewée de l'obligation de répondre à l'induction précédente "un pied plutôt que l'autre". Sur fond d'un rappel évocatif présent mais partiel, il y a un constat de blocage dans la couche de ce qui fait l'objet de l'évocation, le "autre chose" semble avoir ouvert la possibilité à une suite, un enchaînement dynamique qui va dans le sens de l'amplification de l'évocation. On a ainsi un bel exemple de l'effet d'une relance qui se contente d'ouvrir les possibles et appelle un changement de visée attentionnelle qui obéit à une logique immanente.

### **Commentaire d'ensemble de la séquence 4**

Ce que manifeste cette séquence relativement complexe, c'est multiplicité des couches de vécu simultanées et partiellement contradictoires. L'intervieweur se débat dans un souci de guider l'autre vers un acte de rappel plus intuitivement remplis, alors que l'interviewée a le même souci mais elle a pris la responsabilité d'atteindre le but ce qui est antinomique. D'ailleurs l'approfondissement se fera par une induction de l'intervieweur ouvrant les possibles : "ou autre chose". On pourrait arguer que la situation est compliquée par le fait que l'interviewée est experte, mais on peut imaginer que dans toute situation d'entretien l'interviewé a un ou plusieurs soucis, projets, préjugés qui alimentent une activité sous-jacente, donnent des cibles attentionnelles simultanées, font apparaître des états internes qui ne sont pas unifiés sous une seule polarité positive ou

négative.

### *Séquence 5 et 6 Modification attentionnelle (deux exemples)*

#### **1/ Analyse inférentielle**

*Exemple 10 Modification de la focalisation : est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention ?*

A 28-34 C : ça c'est ce que je vois.

Cf. commentaire C 28-34.

B (35) P : est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention ? D'autres choses qui se présentent à toi ? Intention : induction de l'élargissement de l'attention vers des co-remarqués éventuels, j'évite de spécifier sensoriellement le domaine des co-remarqués en utilisant le terme "faire attention", induction de l'accueil dans l'explicitation du ressouvenir "qui se présentent à toi", je m'attends donc à obtenir autre chose que ce qui a été dit jusqu'à présent.

C (36) C : je me rapetisse un peu enfin je suis pas accroupie mais je me rapetisse un peu // 38 donc je fais plusieurs plusieurs petits pas des petits pas // 40 et je prends mon temps, l'eau est fraîche mais c'est c'est agréable ::: oui et puis y a pas beaucoup d'eau donc je suis obligée d'avancer je peux pas rentrer en faisant un plouf donc j'avance ça prends du temps parce que je fais doucement // 42 et puis quand je vois quand qu'il y a quand même un peu d'eau pour que je me cogne pas au fond hop !

Contenu : thème inchangé, visée vers la corporéité, focalisation large étendu à l'ensemble du corps et du geste, sensorialité étendue au corps dans son mouvement, déplacement attentionnel du contexte vers le corps propre, la sensation de fraîcheur, l'agréable, et retour au déroulement de l'action motrice, et de ce sur quoi elle est basée.

Acte : rappel évocatif, verbalisation principalement descriptive.

Etat interne : consentement sans modification, valence positive de plaisir qui apparaît pour la première fois.

Commentaire : Ais-je obtenu « autre chose » de A à C ? Oui dans la mesure où au début en tous les cas il n'y a plus de visuel, il y a des mouvements du corps, "je me rapetisse", "je fais plusieurs petits pas", "je suis obligé d'avancer" qui est déjà plus explicatif, et "hop" entrée dans l'eau, et des éléments de kinesthésie "l'eau est fraîche", c'est "agréable", et au final le critère visuel "quand je vois qu'il y a quand même un peu d'eau" pour décider du plongeon dans l'eau. L'induction de changement possible « faire attention à d'autres choses » a donc été efficace, mais là encore elle est très ouverte à toute possibilité descriptive. Cependant le descriptif est encore mêlé de justification, ponctué de "donc".

#### *2/ Matériaux complémentaires*

L'entretien ici apporte peu d'informations complémentaires, dans la mesure où le questionnement

s'est orienté vers la qualité de l'évocation et n'a pas abordé l'effet de la relance « autres choses auxquelles tu fais attention, d'autres choses qui se présentent à toi ». Ainsi l'interviewée évalue pour chaque information le degré « d'être là » opposé à « je le sais », ou au caractère « mitigé », toutes ces expressions renvoyant à la gradualité du remplissement intuitif.

/511 cl tout ce que j'ai dit avant "il n'y a pas beaucoup d'eau (40) " c'est un peu encore ce que je sais p oui ça s'entend [du fait de son articulation avec un donc].

cl par contre, quand je l'ai revu couler, là je crois que j'étais vraiment en évocation, là ,

n y compris quand tu dis "je me rapetisse" ?

cl c'est encore mitigé, c'est pas complètement raconté , mais c'est mitigé,

/c moi j'ai entendu quand tu dis je me rapetisse, deux rythmes, je me ra peuuutisse , j'ai vu effectivement juste à ce moment là ,

cl oui parce que je le fais en même temps, là je le fais, je me rapetisse réellement , mais je le fais c tu le fais, tu le fais à ce moment

cl oui je le fais dans ma tête, là je me rapetisse réellement, je sais pas si je fais quelque chose, mais je le fais

Un point qui apparaît aussi est le témoignage d'une prise en compte des autres qui écoutent et le souci qu'ils comprennent comment cela se déroule, ajoutant ainsi à l'activité attentionnelle un remarqué secondaire sur les personnes présentes.

/cl oui parce qu'il y a deux choses, à la fois je fais et en même temps quand je dis "ça prends du temps" j'ai le souci d'être comprise, dans ce que je dis en même temps, c'est-à-dire je le fais et en même temps je sais que l'on m'écoute, que là je réécoute quelque chose, où j'ai le souci d'être comprise.

#### *Exemple 11 Modification de la visée : qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ?*

A = 36-42 description de la séquence d'entrée dans l'eau, et puis quand je vois qu'il y a quand même un peu d'eau et que je me cogne pas au fond, hop.

Cf. C 36-42

B = 43-45 ok je te propose de faire une pause

Intention : je veux marquer un arrêt avec l'espoir que cela va permettre d'approfondir l'évocation, comme c'est souvent le cas.

...tu restes où tu es mais tu restes tranquillement avec ces : et :: tout en restant en relation avec ce que tu étais en train de décrire, ce que je te propose c'est juste de : porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention.

Intention : j'essaie de rendre l'attention mobile au sein du ressouvenir, pour cela je cherche à ce qu'elle garde son ancrage dans l'évocation du passé, c'est-à-dire que 1/ je marque ouvertement le changement comme "faire une pause" sous -entendu dans ce que tu es en train de dire, et 2/ je fais l'ancrage "tu restes" "tu restes tranquillement" "tout en restant en relation" et 3/ proposition nouvelle "porter ton attention" ... "qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi" ou d'autre auquel tu fais attention, c'est-

à-dire des consignes sur la mobilité de l'attention, un champ à explorer c'est-à-dire le "autour de toi", et une ouverture vers n'importe quoi d'autre spécifié comme ayant été à ce moment visé par son attention. Je m'attends donc à obtenir quelque chose de différent de tout ce qui a été dit jusqu'ici, et au moins quelque chose qui ne se situe pas directement dans la direction de son regard vers ce à quoi elle fait attention là où elle regarde pour plonger.

C : 46 Le bruit // 48 effectivement ça fait beaucoup de bruit le bruit de l'eau puisque y a les petites chutes là, juste à côté, un bruit d'ambiance permanent.

Contenu : On obtient bien un changement de visée. Claudine est orientée sur du sensoriel, elle rajoute la dimension auditive en complément du senti de mouvement et de contact et du visuel, rapporté à ce qui le cause "les petites chutes".

Acte : l'activité évocative se prolonge,

Etat interne : le consentement est là.

Commentaire :

J'ai bien obtenu quelque chose qui n'avait pas été énoncé jusqu'alors : du sonore, et de plus c'est bien quelque chose qui ne se situe pas dans le droit fil de son regard, l'induction a donc bien réussie. Le changement du contenu marque bien une modification de la direction de l'attention au sein du ressouvenir. Cependant, il y a tout de suite des signes de justification et d'explication contextuelle qui pourraient laisser penser que l'absorption dans l'évocation est incomplète ou imparfaite.

## 2/ Matériaux d'explicitation complémentaires

Les matériaux complémentaires portent d'abord sur l'effet de la première partie de la relance qui propose « de faire une pause », avec son complément qui aurait dû venir dans la même phrase sans interruption « tu restes où tu es ... tout en restant en relation avec ce que tu viens de décrire ... », puis sur la seconde partie qui essaie d'orienter vers une nouvelle visée l'attention : « porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi... ».

1/ Si l'on reprend cette suggestion de faire une pause, on voit apparaître une valence négative : « cela m'a dérangé », la relance se présente comme antinomique avec le plaisir enfin trouvé de l'évocation d'être dans l'eau, et qu'il soit suggéré d'y mettre immédiatement fin. La proposition l'a partiellement sortie de l'eau (de l'évocation d'être dans l'eau).

/réécoute 544, séquence 6, je te propose de faire une pause là ,

cl c'est vraiment une suspension là (rises ....)

n attends , moi je veux savoir ce qui te reviens de ce moment là ?

cl quand il m'a dit

n prends le temps de

cl ah ben ça m'a un peu dérangé 546 c'est vrai qu'à ce moment là oui, j'adore glisser dans l'eau, donc le hop c'était juste à l'impulsion, bon puis c'est tout sans plus, bon est-ce que c'est le jeu de l'exercice qui reprenait pas , et c'est vrai qu'il m'a sor ... at-

tends , c'est vrai que quand il m'a dit là , il m'a sorti , oui j'étais un peu sortie de l'eau, là dans le trus ;;;; La suite de la relance, produit un effet de suspension assez étonnant, puisque l'interviewée y consent en introduisant une manière de se figer elle-même dans une posture quasi physique d'attente, elle a suspendu l'effet du « hop » de la plongée dans l'eau, et reste « présente dans le lit de la rivière, je regardais... ».

p et quand je te dis d'y rester 556 ?

cl ben il me semble que posturalement, je maintenais la même posture pour y rester, oui, y rester c'était y rester là ,

p qu'est ce qui s'est passé, qu'est ce que tu as fait 560 à l'intérieur de toi au moment où tu as décidé d'y rester,

cl c'est comme si j'avais marqué ma position, comme j'étais rester, c'est-à-dire de de fixer cette position,

p est-ce qu'il y a autre chose que tu fais dans ton monde intérieur, ? à ce moment là ?

cl mmm oui dans la tête

p qu'est-ce que tu fais dans la tête ?

cl des trucs 572 des choses, 578 intérieurement je continue à regarder devant, au même niveau, comme quelque chose qui se prolonge, et j'étais plus à l'instant présent du hop, j'étais là présent dans le lit de la rivière, je regardais quoi, avec un : il y a un truc qui manque 586

p ok et tu te fais faire, tu te fais faire à toi même que de garder ton regard intérieur, à une certaine hauteur,

cl c'est ça oui 589 oui je le crois

p c'est que tu te fais à toi même,

cl oui

p ok

cl oui parce quand tu as dit "stop" j'avais envie de tourner ????? je sais pas ????? de rester là, et je suis rester

n c'était clair que p ne voulait pas te faire sortir de l'évocation 598 et donc simplement marquer une pause

cl oui oui c'étais comme ça

La fin de la relance porte sur une proposition de changement de visée attentionnelle : « ce que je te propose c'est juste de : porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention ». On a là un bel exemple de proposition de changement d'acte dans le sens d'une exploration rétroactive du champ attentionnel passé, aspect bien exploré par (Ullmann 2002) à la suite des indications lumineuses de Husserl sur ce point (Husserl 1998). Claudine nous donne deux éléments de réponse : le premier est sur le mode du commentaire, dont on ne sait pas s'il est un commentaire qui part du fait actuel de réécouter la cassette (donc appartenant à V3), ou s'il était commentaire de ce que lui faisait ce que je lui disais au moment où je le disais (qui relève alors du vécu V2), le second sur tout ce qui lui apparaissait de l'environnement en V2, qu'elle n'a pas nommée.

/p sur la première phrase, ????? quels sont les effets d'une question dont le support est le thème de l'at-

tention, ???? je suis très fasciné par ce genre de question...

cl tu me dis de porter ton attention et je l'ai entendu comme une,,,,, ouiais,,, comme de porter là maintenant dans l'entretien mon attention vers,,, tu l'as mis au présent pour me laisser associer, ça me dit quelque chose là, le début de la phrase tout en restant etc, et tu dis je te propose, le fait que tu parles au présent, je te propose me propose là dans l'entretien,,, et tu me dis de porter ton attention là c'était ambiguë, tu me dis je te propose dans l'entretien, j'entends bien que c'est le temps comme ça ???? et de porter ton attention, et là effectivement,

// p donc je parle bien de l'activité que tu fais, de l'acte de viser dans ton évocation des choses différentes, puisque dans mon esprit, c'est vraiment, quand tu accède à une évocation, c'est un volume dans lequel tu peux déplacer le faisceau de ton attention, regarder plutôt là que là, ou regarder s'il y a pas d'autres choses, c'est-à-dire qu'elles sont déjà toutes co-présentes, mais le problème est que pour les faire apparaître il faut déplacer, il faut lâcher la centration, pour

cl 70 c'est amusant parce que j'ai pas dit, j'ai pas dit : il y a des arbres etc, c'est un barbecue de l'????; maintenant je t'aurai répondu les arbres, et là c'est ???? l'eau, l'eau, l'eau

#### *Commentaire d'ensemble sur la séquence 5/6*

J'ai regroupé les séquences 5 et 6 qui ont en commun d'être relativement peu documentées par les verbalisations complémentaires. L'analyse inférentielle montre bien l'effet des propositions de changement de visée attentionnelle, mais les verbalisations ne nous informent pas de la manière dont Claudine répond à ces sollicitations de changement. Tout au plus voyons-nous apparaître en réponse à une proposition de changement d'acte, dans le sens d'une suspension et d'un ralentissement, d'une part une valence négative de frustration à l'interruption prématurée du plaisir d'évoquer le fait d'être dans l'eau. Mais aussi le changement d'acte qui s'opère, dans le sens d'une véritable suspension de la posture d'évocation.

#### *Séquence 7 Modification du thème attentionnel*

##### **1/ Analyse inférentielle**

*Exemple 12 modification du thème attentionnel : est-ce qu'il y aurait une couche encore plus : englobante ?*

A 48 C : un bruit d'ambiance permanent.

Cf. C 46

B 49 P : mmm mm est-ce qu'il y aurait une couche encore plus : englobante : de ce que tu décris-là, quelque chose qui est encore plus autour qui est : qui était peut-être pas dans le champ d'attention principal, mais qui ::

Intention : Le but de l'induction est de tourner l'attention de Claudine vers l'arrière-plan, probablement un arrière plan qui donne sens à ce qu'elle fait, qui l'inscrit dans le contexte de la journée, du stage, de sa vie, de son goût pour l'eau, ou de ce qu'elle

sait dont elle a besoin etc. C'est donc l'induction d'un changement de passage du registre de la description sensorielle vers ... autre chose. Il s'agit donc d'une induction forte, qui essaie d'initier un nouvel espace de verbalisation qui n'a pas été investi dans les échanges précédents et qui n'appartient pas au registre classique des questions de l'entretien d'explicitation). Ma formulation est un peu longue, un peu alambiquée parce que je ne l'ai pas assez préparé en structure, alors que j'ai l'idée de ce que je souhaite essayer.

C 50 C: J'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête, ::: (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait, ::::: (12s)

Contenu : On a successivement deux directions d'attention différentes. La première montre le passage vers le monde intérieur, le besoin psychologique présent à ce moment, l'état interne dont on ne sait s'il est physique ou psychologique, ou les deux : être assommé ; ensuite, après une pause déjà longue, son attention se tourne vers la comparaison entre ce qu'elle sait de ce qui est bon pour elle dans ce type d'état, et donc le souvenir su d'une anticipation sur un effet recherché « ça me remettrait ».

Acte : rappel évocatif, verbalisation descriptive, puis activité réflexive<sup>23</sup> de comparaison entre le contenu du rappel signitif (ce qu'elle se rappelle sur le mode du savoir, signitif) et du rappel intuitif qu'elle vient d'avoir. Puis verbalisation explicative de commentaire sur le savoir qu'elle avait de la valeur du fait de se baigner.

Etat interne : consentement,

Commentaire :

L'induction a bien fonctionné, l'information qu'elle livre porte bien sur le sens de ce qu'elle a fait rapporté à un besoin qui est exprimé à travers les sensations physiques. Dont quelque chose qui est plus large que la seule prise en compte de l'action en cours, pour en désigner le sens. Il y a là clairement un changement de thème attentionnel, donc un changement de direction au sein du champ attentionnel passé.

Pendant ce changement de direction, une fois effectué, donc consentie, s'arrête rapidement sur l'expression d'un besoin. Ce qui vient de manière spontanée c'est une activité méta, d'appréciation et d'évaluation des caractéristiques du contenu de l'évocation, il y a donc là un changement important de direction attentionnelle et d'acte. Il aurait été

<sup>23</sup> Le changement de thème de l'attention, le passage à un nouvel objet se fait simultanément dans le cadre d'un nouvel acte : on est passé d'un rappel évocatif prenant pour objet l'état interne passé, à un acte réflexif prenant pour objet les contenus évoqués et sus.

possible, de reprendre immédiatement sur le thème du besoin, pour relancer une fragmentation, mais cela paraissait peu judicieux compte tenu du contrat propre à l'exercice que nous faisons, puisque cela nous aurait conduit vers une plus grande implication personnelle intime.

*Exemple 13 Retour spontané au thème principal : oui et puis alors là je suis dans l'eau ...*

**A 50 C:** J'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête, :::: (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait, ::::::: (12s)

Cf. description plus haut.

**B 51 P:** mmm mmm ...

Intention : je n'ai pas l'intention de la relancer vers l'explicitation du besoin, ou l'évaluation comparative de ce qu'elle sait du passé et de ce qu'elle en retrouve. Ma relance, encourage la venue spontanée de ce qui va venir, ce n'est donc pas une relance qui vise à provoquer un changement contrairement aux exemples précédents. Je vais m'en tenir à cette ligne de conduite dans les échanges suivants, je prends donc pour l'analyse la suite des échanges jusqu'à la proposition d'arrêter en P : 57.

**C 52. C :** (8s) oui et puis alors là je suis dans l'eau // 53. **P :** mm mm tu es, tu es dans l'eau maintenant // 54 **C :** oui là je suis dans l'eau parce que le courant est très très fort // 55 **P :** ouais // 56 **C :** et donc il fallait que je m'agrippe aux cailloux pour pas reculer et me faire prendre par la chute derrière.

Contenu : désengagement du thème précédent, déplacement, engagement du thème principal déjà abordé de l'action de se baigner. Au sein de ce thème, focalisation sur le temps suivant « la rentrée dans l'eau » déjà énoncé, manifestant un maintien en prise cohérent de la séquence temporelle, même si elle n'est encore que grossièrement fragmentée en étapes principales. Les activités corporelles spécifiques à ce moment, comme « s'agripper » sont verbalisées, manifestant un déplacement au sein de cette focalisation vers le champ des activités corporelles. L'attention est revenue de l'interne (le besoin), vers le rapport de son corps au monde aquatique et ses propriétés. Le précédent thème, sensoriellement orienté, organisé par l'effectuation de l'action de rentrer dans l'eau, revient au premier plan, dans la continuité de ce qui était abordé en 32-36.

Acte : le rappel évocatif est bien là, ainsi que la verbalisation majoritairement descriptive, quoique encore accompagnée par des explications : « parce que le courant ... », « pour ne pas reculer... » qui font supposer la présence d'une activité de réflexion sur le contenu rappelé.

Etat interne : consentement, absorption.

Commentaire : Je ne suis pas intervenu pour proposer une direction différente, et mes relances en

échos ou par onomatopées se contentent d'encourager ce qui vient pour l'interviewée<sup>24</sup>. L'activité évocative et la verbalisation descriptive sont conservées ce qui est un point important de non-changement recherché, la direction attentionnelle va spontanément vers l'action vécue, mais peut être est-ce là l'effet de l'expertise de l'interviewée. Je n'ai plus d'objectif d'élucidation et l'objectif de recueil de matériaux pour notre recherche semble être accompli, je décide donc de proposer clairement l'arrêter l'exercice ; en laissant la possibilité à Claudine de prendre le temps qu'elle veut pour rester en évocation.

## **2/ Matériaux complémentaires issus de l'explicitation des effets des relances.**

Comment est-ce que cela s'est passé pour Claudine ? En quoi y a-t-il eu ou non-adéquation entre les moyens (ma relance 49 et le non verbal qui l'accompagne) et le résultat la réplique 50 ?

L'entretien qui a suivi montre que Claudine a été gênée par certaines formulations, qui "l'ont fait réfléchir" comme le mot « couche » qui arrive au début de ma relance "est-ce qu'il y aurait une couche encore plus .... englobante de .... ce que tu décris là". Et Claudine le dit : "C'est vrai que le mot couche, ... c'était de me dire vers quoi je me tourne, il y a une hésitation quand même, vers quoi je tourne mon attention ?" Elle a donc accepté de changer d'activité mentale autant que de se détourner du thème précédent (la sensorialité), puisque je la conduis à réfléchir plutôt qu'à évoquer.

Plus encore donc, puisqu'elle n'a rien à répondre dans un premier temps, et que ma relance fait pression, cela l'oblige à trouver quelque chose, si elle accepte de consentir à cette obligation. Elle va l'exprimer plus tard de bien des manières : "mais englobant je ne savais pas trop comment il fallait que je le comprenne", "et moi je l'ai entendu comme ce qui donnait sens à cet acte là, quoi de ce moment", "et en fait qu'est-ce qui fait que je vais dans l'allier plutôt que d'aller marcher". Mais la compréhension qu'elle a pu exprimer après coup,

<sup>24</sup> Elargissement de la lecture des séquences telles que je les ai découpées.

Exemple de glissement des effets

Par rapport à mon schéma minimaliste de l'unité d'interaction  $A \rightarrow B \rightarrow C$ , on voit que comme on pouvait s'y attendre il faut dans certains cas l'élargir à des unités plus distantes, ainsi ce n'est pas seulement  $48 \rightarrow 49 \rightarrow 50$ , mais quelque chose comme :

**1/**  $34 \rightarrow 35 \rightarrow 36, 38, 40, 42$  (séquence qui conduit à l'entrée dans l'eau)

**2/**  $[ \rightarrow 43, 45 \rightarrow 46, 48 ]$  (séquence qui fait apparaître le bruit)

**3/**  $\rightarrow 49 \rightarrow 50$ , (séquence sur l'expression du sens, du besoin)

**4/**  $52, 54, 56$  (retour et suite entrée dans l'eau, depuis 42).

s'est en fait heurtée à une résistance, qu'elle n'a pas immédiatement lâché. Car ce qui relevait de la réponse possible était en fait retenu, dans l'ombre, et demandait d'accepter de lâcher prise pour être "donné".

.... "je me suis tourné vers quelque chose que je laissais dans l'ombre", "que j'ai lâché parce que j'ai ouvert la vanne", "je pouvais plus garder et je me laissais faire", "j'ai lâché quelque chose", "j'ai lâché une retenue", "je voulais pas lâcher les choses qui étaient implicantes" [en fait c'est le cas depuis le début], "ben je ne sais pas comment je lâche, ça se fait tout seul", "il y a une acceptation ... et finalement une implication", "j'ai sentie que Pierre me poussais là, j'ai le sentiment que tu me poussais à aller plus loin"

p569 " et alors comment cela a émergé la fin de l'hésitation ?" Cl "je savais pas bien ce qu'il fallait donner, et puis ben de truc là était là et puis à côté, ben il y avait rien d'autre, et comme il y avait rien d'autre, ben j'ai laissé faire ça , mais avec l'interrogation de je sais pas si c'est ça le truc qu'il faut que je donne ?".

Beaucoup plus tard, Claudine à la lecture de tous ces matériaux dira que cette relance aura été la plus importante pour elle, en l'autorisant à déposer ce qui restait dans l'ombre. A partir de là dit-elle, j'étais prête à poursuivre totalement l'évocation.

De fait ma relance initiale, qui paraît immédiatement acceptée si l'on se fie à la réplique 50, a suscité chez Claudine une dynamique importante dont j'ignorais tout au moment où elle se déroulait : à la fois j'ai interrompu momentanément ce qui lui plaisait dans l'évocation sensorielle d'entrer dans l'eau, je l'ai lancé vers une direction sans remplissement immédiat ; et je l'ai encouragé sans le savoir à mettre à la lumière quelque chose que depuis le début elle ne souhaitait pas aborder.

#### Matériaux bruts de l'entretien se rapportant à la séquence 7

/p il y a couche, mais il y a aussi englobant , pour moi c'est englobant qui est plus déterminant, cl oui 143, ça d'abord été couche, effectivement couche, je veux pas dire que je me suis dit, c'était pas que je me suis dit, mais, ça a fait effectivement une rupture, en disant mais alors attend vers quoi je pourrais bien aller, effectivement,?????? ça arrêté mon attention d'être là-dessus, pour essayer de chercher vers quoi je pourrais me mettre d'autre, n 146 ah oui, donc, donc tu es quand même allée dans l'englobant,

cl alors après il y a couche, non mais d'abord couche, couche effectivement c'était bon ben d'abord il y a d'abord eu couche, et englobant c'est encore autre chose, en deux mots

n 149 et alors quand tu entends englobant qu'est-ce que tu fais là , ?

cl je sais pas ce que je fais, mais tu l'as bien dit effectivement que englobant , c'était je voulais couper, j'avais mal à la tête,

p ça c'est le contenu 151

cl mais englobant, je savais pas trop comment il fallait que je le comprenne,

p et quand tu sais pas trop comment il faut le comprendre , tu fais quoi à ce moment, ? si tu prends le temps ,,,, de t'y rapporter ,,,,, avec tout le temps dont tu as besoin pour le faire ,,,,

cl ben qu'est-ce qui étais englobant de cette situation , ,,,,

n qu'est-ce qui se passe à ce moment là ? 156

cl je sais plus, ben je me suis tourné vers quelque chose que je laissais dans l'ombre

n et qu'est-ce qui s'est passé quand tu t'es tourné vers quelque chose que tu lâchais ?

cl que j'ai lâché, parce que j'ai ouvert la vanne ???? n tu as ouvert la vanne , d'accord et comment tu as fait pour te tourner vers ça ?

cl ben c'était comme si , la lampe de pierre c'était ???? je pouvais plus garder et je me laissais faire n et comment tu as fait pour te tourner vers , , ,

laisser faire

cl je crois que j'ai lâché quelque chose, ,,,,

n oui tu as lâché quelque chose 164

cl j'ai lâché une retenue

n tu as lâche et qu'est-ce que tu as fait quand tu as lâché ?? prends le temps simplement d'être là ,

englobant et donc ,,,,

cl et englobant , ????? dans ma tête comme ça, donc ça englobe tout ça, le contenu et tout, , , et que ça contient tout, , et donc après j'étais mieux et pourquoi j'étais venu là hein, , , et que je vivais pas

jusque là , et donc j'étais pas allé jusque là , j'étais resté sur le contexte , la sensation,

n et donc tu lâches quelque chose 174

cl je voulais pas lâcher des choses qui étaient implicantes en quelque sorte , que j'avais pas choisi, le

contexte de la situation

n 177 et comment tu t'y es pris là pour, aller vers ces choses

cl c'est comme si j'étais là à droite,

n oui tu es à droite

cl 180 ben , je sais pas comment je lâche, ça se fait tout seul,

n ça se fait tout seul,

cl il y a une acceptation,

n d'accord et c'est comment pour toi, 181 ?

cl j'étais, c'est une acceptation, alors c'était une acceptation, et finalement avec une implication,

n d'accord , et c'est comment pour toi quand il y a cette acceptation, au moment où tu voulais aller vers la droite,

cl je lâche ,je le fais pas si simplement que ça , en retrait,

n 185 un retrait

p est-ce qu'il y a encore autre chose, oui,

cl 191, au moment où tu me dis ça, j'ai senti vraiment que tu as poussé que tu me poussais à aller plus loin,

p est-ce qu'il y a encore autre chose,

cl j'ai sentie que tu poussais là

n tu as sentie que pierre te poussais et

cl et donc il fallait que je lâche,

n et il fallait que tu lâches 196 hummm 200

je suis frappée par l'importance de la succession des mots, c'est-à-dire que le mot couche pourrait la renvoyer à du retrait, je sais pas quoi, et qu'englobant a rattrapé, remettre le mot couche en question,

avec pierre-andré ça été la même chose, m qu'est ce que tu rajoutes avec couche ?

cl 216 l'effet de couche ça été quand même de faire lâcher mon attention de là où elle était, de faire quelque chose,

p 219 deux choses à vérifier l'existence de strates et l'existence de volume qui contient l'autre, qui contient l'objet dont on parle, mais il y a besoin des deux choses, il y a quelque chose qui est autour, qui emballe, qui contient cette chose là, donc bien sûr on se décale puisque au lieu d'être associé à l'objet on est dissocié, et puis il y a quelque chose aussi qui n'est pas de la même nature que ce sur quoi on portait son attention, qui est la différence entre "est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention" qui reste dans la modalité sensorielle dans diriger l'attention vers l'objet lui-même. 232

238 ce qui contient cet objet est différent de cet objet donc ce n'est plus du sensoriel, donc ce sera de la motivation, de l'identité, et on aurait pu continuer, comme dans amarante, au point où on en était j'avais envie d'improviser des questions puisque j'avais pas d'objectif de questionnement précis, donc j'ai quitté les pieds et puis ensuite je me suis dit qu'es-ce que ça va lui faire si je lui pose une question sur ????

cl 258 là c'est pas très confortable, mais ça a joué son rôle sur l'attention,

p ben ce qui n'est pas clair c'est qu'est-ce qui fait que, quels sont les ingrédients qui fait que tu as accepté d'être bousculé, poussé,

cl oui poussée, 259

// cl 430 quand tu dis tout autour, effectivement englobant, et tout autour ça serait englobant par rapport à je sais pas, par rapport à ce à quoi je suis attentive, c'est ça, c'est vraiment tout ce que je voyais devant moi et qui effectivement était contenait tout ça, ??????

c ce que tu as dit, tu l'as dit en fonction de pierre, c'est que tu étais sensible à la façon dont il t'enveloppait, c'est-à-dire, que non seulement il employait le mot englobant, mais son intervention était pour toi enveloppante, 443

n je ne sais pas s'il faut faire le lien entre cet aspect de ton intervention enveloppante etc et puis la manière dont le terme englobant la dirige vers ce qu'elle va dire après,

p oui mais en fait il y a trois formulation, il y a une couche encore plus englobante, non, il y a des mots qui traînent, 465

cl et là ça me détourne de ce que je voyais, avec heu ?????? quelque par je crois que j'ai tenté m 460 donc là on peut pointer un changement de regard,

p l'important c'est qu'elle a lâché ce qu'elle tenait, c'est par rapport à la métaphore d'H de la tenue, elle lâche, elle bouge et la chose qui la gênait un instant, les autres mots ont ponsé la gêne, et que se passe-t-il, ce que tu as dit tout à l'heure c'est que tu gardais le regard au dessus, c'est ça ?

cl non tu confonds,

réécoute la question en trois parties 45 → 50

496 cl non je savais pas si cela allait dans le sens, de couche ou pas couche ?????, quelle couche, j'étais gênée et je savais pas et c'est ça qui est venu, et donc j'ai laissé venir, puis c'est bon,

503 p en arrière plan j'avais l'exemple de l'entretien avec p-a ;;; on va vers les existentiels, vers ce qui fait sens de vivre ça, ce qui est porteur de sens de

vivre, dans ce cadre là, avec ces personnes là, cl 521 l'exemple de pa c'était ce qui était englobant dans l'instant de l'entretien,

p non, c'était quelque chose qui correspondait au moment où je lui avais proposé l'exercice qui servait de vécu de référence,

cl 535 et moi j'ai entendu ça comme ce qui donnait sens à cet acte là, quoi de ce moment,

p 541 et là pour toi ce n'est pas un exercice, c'est un moment de vie, qui se situe dans une journée de stage, qui se situe, qu'est-ce qui donne sens, qui contient ce moment là ???

cl et en fait qu'est-ce qui fait que je vais dans l'allier plutôt que d'aller marcher,

cl c'est vrai que le mot couche, c'est vrai que les mots durent longtemps, c'était de me dire vers quoi je me tourne, il y a une hésitation quand même, vers quoi je tourne mon attention ?

p 569 et alors comment cela a émergé la fin de l'hésitation ? la production

cl je savais pas bien ce que, il fallait donner, et puis ben ce truc là était là et puis à côté, ben il y avait rien d'autre, et comme il y avait rien d'autre, ben j'ai laissé faire ça, mais avec l'interrogation de je sais pas si c'est ça le truc qu'il faut que je donne,

*Commentaire d'ensemble sur la séquence 7.*

Comme on peut le deviner, tout l'échange s'inscrit sur un horizon de sens qui n'est qu'en partie révélé par les mots de l'entretien.

D'une part, ce dont Claudine ne souhaitait pas parler parce que c'est trop impliquant, qui ne se révèle qu'après coup dans ses commentaires et descriptions de son état, ses émotions et ses pensées. En même temps c'est ce dont elle a choisi de parler. On pourrait penser dans un premier temps qu'on est seulement dans du cognitif alors que tout est soutenu par l'implication du besoin qui l'a conduit à aller se baigner, besoin qui s'est révélé à elle au moment où elle se met à parler du faire : se baigner.

D'autre part, la relation qu'elle a à l'interviewer, qui n'est pas que l'interviewer mais aussi en quelque sorte l'animateur de la démarche, l'inspirateur du questionnement, lui permet-elle de lui dire non ? Jusqu'à quel point l'échange ne s'inscrit pas malgré ses airs feutrés, dans une acceptation d'être contrainte de la part de l'interviewée, au-delà de ce que figure ou perçoit l'intervieweur. Si l'on voulait être polémique, on pourrait se demander qu'est-ce que Claudine aurait refusé de faire dans ce cadre d'échange ? Disposée qu'elle était à se prêter à l'exercice, qu'aurait-il fallu faire pour qu'elle sorte de l'évocation et remette en cause le contrat ?

Globalement, on peut dire que cette séquence 7 qui a pour but d'infléchir de façon délibérée la direction de l'entretien en allant de manière exploratoire vers des espaces qui n'ont pas été abordés sur l'initiative de l'interviewée, produit un résultat congruent au projet. Cependant il y a un grand décalage entre ce que vit l'interviewée et ce qu'elle manifeste par ses répliques, décalage qui s'inscrit sur le mode de la difficulté à répondre à la demande de l'interviewer, difficulté à donner la réponse qui vient, parce que le faire c'est accepter d'aller plus loin que ce qu'elle le

souhaite consciemment, quoique le fait de parler de cette situation ne pouvait que la mettre en contact avec le besoin porté par cette situation.

Sur cette séquence on peut peut-être conclure qu'un changement de direction induit à l'initiative de l'interviewer, même s'il est en structure, par le simple fait qu'il ouvre un espace que l'interviewée n'a pas choisit d'ouvrir de sa propre volonté crée une situation conflictuelle potentiellement. On peut penser qu'ici le conflit a été amorti par la situation d'exercice, la volonté de se prêter à l'exercice, peut-être la qualité de l'accord et du contrat de communication global. Cependant pour ma part j'en tire la leçon que pour infléchir ainsi le cours d'un entretien, à l'initiative de l'intervieweur il faut renégocier un contrat de communication portant spécifiquement sur ce point: par exemple : "Serais-tu d'accord pour qu'on explore d'autres facettes de ton expérience ?".

*Exemple 14 Fin*

57. P OK, moi je te propose là de rester avec cette impression de t'accrocher aux cailloux  
 58. C oui  
 59. P si tu veux continuer à fermer les yeux tu: pour rester avec ça, tu peux et je vais m'adresser aux autres, quelques mots, donc on fait une pause

## Discussion

Ce travail constitue essentiellement une recherche méthodologique quant à la possibilité d'amener à la conscience réfléchie et donc à la verbalisation, le vécu d'un entretien. De manière générale il essaie de répondre au but de documenter la subjectivité extra linguistique au sein même d'un entretien ou d'un échange. Secondairement, il peut alors servir à vérifier les effets délibérés mis en œuvre dans une technique d'entretien, ce qui était notre intention au départ relativement aux techniques de l'entretien d'explicitation. Mais les catégories descriptives progressivement dégagées que nous avons essayé de mobiliser pour l'attention, les actes et l'état interne, peuvent servir à analyser n'importe quel échange communicationnel au-delà d'une situation d'entretien et d'une volonté d'explicitation ou d'élucidation.

Cependant cette démarche a rencontré de nombreuses difficultés.

L'explicitation du vécu d'entretien V2 est délicate. Dans ce moment vécu, en particulier quand on utilise la technique de l'entretien d'explicitation l'attention de la personne vise le vécu de référence V1, et elle le fait sur le mode du rappel évocatif, ce qui a un effet très absorbant, autrement dit sa visée vers le passé est très engagée et inhibe fortement les autres sollicitations. Les relances de l'intervieweur fonctionnent comme indication se rapportant au passé, elles ne sont pas prises pour thèmes par l'interviewé, il ne les écoute pas pour savoir comment elles sont faites mais elles lui parviennent

comme indications de ce vers quoi il se tourne. Et donc au moment où on le sollicite pour se rapporter au vécu V2 d'entretien, ce qui revient massivement et le plus facilement c'est ce vers quoi il était attentionnellement tourné, c'est-à-dire le vécu de référence passé, l'objet de son attention V1. Ne vont aisément se détacher rétrospectivement que les moments où l'interviewé n'était pas encore en évocation (cf la seconde séquence et la conscience des mots « aimerait » et « voir »), ou de manière générale des temps où il a été gêné ou dérangé par ce que dit l'intervieweur, parce que se seront des moments où son attention se sera tournée vers la verbalisation de l'intervieweur et non plus ce que désigne la verbalisation de l'intervieweur. Pour accéder aux autres aspects du vécu de l'entretien, qui puisqu'ils ont affecté l'interviewé sont dans le principe pénétrables, il faudra guider l'interviewée vers un déplacement attentionnel au sein du réfléchissement de son vécu passé, produisant ainsi une explicitation dans le souvenir en amenant au focus ce qui n'était au moment vécu que dans un statut secondaire, ou même seulement à la marge. Si l'on prenait l'entretien E3 cherchant à faire expliciter le vécu V2 comme nouvel objet de recherche, on pourrait montrer tous les moments où la formulation inadéquate de la relance fait dériver l'interviewée de V2 (l'entretien) à V1 (la baignade), ou avec quelle facilité l'écoute de la cassette restituant pourtant les échanges, facilite prioritairement l'induction de l'accès à V1 et non pas à V2.

De plus les phénomènes que voulions saisir sont assez fugitifs dans la saisie introspective, dans un autre groupe de travail composé de chercheurs non experts dans l'accès introspectif à leurs vécus passés, certain déclarent facilement forfait à défaut d'être accompagné en entretien d'explicitation. La possibilité d'utiliser le magnétophone dans une forme de rappel stimulé et surtout de gardien de la continuité et de l'exhaustivité des tours de paroles a été une aide certaine, quoique la vidéos aurait sûrement été plus efficace pour présentifier la situation d'entretien en plus du contenu verbalisé. Pour aller plus loin, il aurait été souhaitable que nous fassions une transcription écrite de l'entretien initial pour nous assurer que chacun des tours de parole serait exploité, car l'écoute d'un son enregistré un peu défaillant que nous découvrions au fur et à mesure n'était pas assez précis pour notre objectif. Mais plus encore, nous avons plus d'une fois abandonnés le questionnement par manque « d'intelligence catégorielle » de ce qui pourrait se prêter à description. Comme toujours, la recherche achevée nous indique comment nous aurions pu la réaliser pour atteindre vraiment nos objectifs. C'est particulièrement vrai pour les filtres catégoriels qui permettent de saisir les facettes, les propriétés des vécus relativement aux effets identifiables des relances.

Il est vrai qu'arriver au terme provisoire de l'exploitation des données la question de la qualification des catégories descriptives pose encore de nombreux problèmes. Dans la dimension attentionnelle par exemple, il faudrait affiner les critères qui permettent de discriminer les types de mouvements de l'attention. La structure feuilletée du champ attentionnel, la multiplicité des types d'attention (porter intérêt et remarquer par exemple), la diversité des mouvements de visée (engagement, saisie, maintenir en prise, lâcher-prise ou passage du focus au secondaire, de la marge au secondaire etc.), la possibilité de qualifier précisément un changement de focalisation plutôt que de visée ou de thème, tout cela demandera à être perfectionné. Il me semble que la catégorisation des actes est robuste pour quelques distinctions clefs, comme la différence entre perception et évocation ou évocation et réflexion ou jugement. Mais l'exemple d'entretien avec lequel nous avons travaillé n'est pas assez riche en activités variées pour permettre de rencontrer tous les problèmes de catégorisation des actes. C'est donc un chantier à poursuivre. En ce qui concerne l'état interne, nous pourrions faire les mêmes remarques. Cependant l'introduction de la notion de valence comme polarité émotionnelle élémentaire me paraît productive pour l'analyse des communications, même si sa saisie introspective s'avère délicate et demande un apprentissage.

Globalement nous avons montré que les changements attentionnels étaient manifestes et cohérents avec les relances qui proposaient des modifications. En même temps de nombreux exemples indiquent que ces changements ne vont pas de soi pour l'interviewée, qu'ils doivent être amenés avec des termes qui lui permettent de s'en saisir avec facilité, la moindre ambiguïté ou décalage introduisant un changement d'acte et de visée attentionnelle en faisant passer la personne d'une visée évocative sur son vécu passé, à une visée perceptive/réflexive du sens de ce qu'elle vient d'entendre. Une telle sensibilité montre bien que ces effets inducteurs de changement de visée et d'acte sont présents. Plus encore, nous nous proposons dans l'avenir de présenter des exemples plus fortement inadéquats et qui montrent comment les formulations des relances peuvent produire avec facilités des entretiens inefficaces et conduire le chercheur ou le praticien à penser qu'il n'y a pas de possibilité de questionner et de documenter tel ou tel aspect du vécu. Quite à faire une théorie sur le caractère impénétrable des vécus pour rendre compte d'une incompétence à les questionner et à opérer la médiation indispensable pour aider l'autre à en opérer le réfléchissement. Il est difficile dans cette discussion de distinguer les changements d'actes et les changements attentionnels, du fait de la structure de l'activité proposée : soit la personne est en activité perceptive / réflexive et elle vise ce qui se passe dans le présent autour d'elle et pour elle, soit elle est en activité de rappel

évocatif et elle vise son vécu passé. Mais dans ces deux grandes modalités d'acte de présentation et présentification (et dans cette dernière dans la distinction entre actes signifiants et intuitifs) on peut alors voir apparaître les changements de visée ou de focalisation attentionnelle. Une des difficultés est de distinguer ce qui est thème et ce qui est changement au sein du thème comme les changements de visée. Le problème est que l'on a une échelle d'importance qui est relative et non pas absolue. Par exemple, entre le thème initial du rangement des affaires et le passage au thème du vécu passé la différence est forte. En revanche, quand le thème est le vécu passé V1, le passage de la description de la sensorialité, de la dynamique du corps, du ressenti à «une couche plus englobante» comment doit-il être catégorisé? D'un premier point de vue on pourrait dire qu'il s'agit bien toujours du même thème : l'intérêt pour le vécu passé, d'un autre point de vue on pourrait dire qu'au sein de ce thème la différence entre décrire la sensorialité/corporéité et la motivation de l'acte est tellement grande qu'il serait plus clair de décréter changement de thème le passage entre ces deux domaines de la subjectivité. Ce que j'ai fait dans l'analyse. Il me semble qu'à l'heure actuelle le travail sur un seul exemple ne suffit pas pour conclure et demande d'explorer d'autres situations présentant d'autres contraintes. Maintenant pouvons-nous dire que le questionnement d'explicitation sur le vécu de l'entretien a apporté des informations que nous n'aurions pas eues avec les seules observables et les inférences qu'elles autorisent. Quoique la situation soit un peu plus complexe puisque le témoignage en parole et en acte de l'intervieweur montre que lui prenait en compte des difficultés présumées dont il voyait se manifester les symptômes et qui ont été corroborées de manière plus détaillée par l'interviewée. Ce premier point répond partiellement de manière positive à notre question, mais surtout il est clair que nous avons pu mettre à jour des couches simultanées d'activité et de valence. Dès la seconde séquence on a plusieurs visées simultanées qui vont se poursuivre :

Visée 1 : vécu évoqué de la baignade,

Visée 2 : appréciation de la qualité de l'acte d'évocation de la baignade,

Puis visée 3 : appréciation du fait que l'intervieweur est conscient du manque de remplissement de l'acte, et conscient qu'elle s'auto guide pour y arriver...

De même, pour la valence qui est facilement double, avec d'une part dans sa traduction comportementale un consentement, et d'autre part suivant les moments un non-consentement masqué qui se traduit par de l'auto guidage, puis à un autre moment par de la gêne, voir même au moment de la pause et de la « sortie » de l'eau provisoire un presque refus. Ce travail qui reprend d'une manière systématique les bases pratiques de la conduite de l'entretien

d'explicitation peut permettre d'ouvrir un domaine de recherche qui affine la question : qu'est-ce que je fais à l'autre avec mes mots ? Non pas que cette question n'ait pas été abordé par les sciences du langage, mais ce que nous proposons est de le faire en intégrant les aspects extra linguistiques, ce qui n'est absolument pas abordé par les spécialistes de l'étude des questions par exemple (Kerbrat-Orecchioni 1991).

*Pour ouvrir la discussion dans les séminaires ou groupes de travail dans lesquels j'interviens dans les semaines qui viennent, je n'essaie pas ici de récapituler et de synthétiser les résultats séquences par séquence et exemple par exemple, ce qui devra être fait plus tard en profitant des échanges à venir et donnera lieu à des écritures plus synthétiques.*

### *Bibliographie*

Husserl E. (1998) *De la synthèse passive*. Jérôme Millon, Grenoble.  
 Kerbrat-Orecchioni C. (1991) *La question*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

Ullmann T. (2002) *La genèse du sens : signification et expérience dans la phénoménologie génétique de Husserl*. L'Harmattan, Paris.

Vermersch P. (1998) Husserl et l'attention 1/ analyse du paragraphe 92 des Idées directrices. *Explicititer*. 7-24.

Vermersch P. (1999) Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention. *Explicititer*. 1-20.

Vermersch P. (2000a) Conscience directe et conscience réfléchie. *Intellectica* 2: 269-311.

Vermersch P. (2000b) Husserl et l'attention : 3/ Les différentes fonctions de l'attention. *Explicititer*. 1-17.

Vermersch P. (2001) Psychophénoménologie de la réduction. *Explicititer*. 1-19.

Vermersch P. (2002a) La prise en compte de la dynamique attentionnelle : éléments théoriques. *Explicititer*. 27-39.

Vermersch P. (2002b) L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales, éléments de rapprochement. *Explicititer*. 14-43.



*Le coin de la brodeuse...*

# La « posture professionnelle »

ou

Tentative d'identification de la posture professionnelle  
dans une approche ergologique par le classement des données  
en informations satellites de l'action

*Elisabeth PROVOST*

Professeur à l'ENST et à la faculté de Dijon – Consultant en développement personnel

*Lors du DEA de formation des adultes option didactique professionnelle<sup>25</sup>, j'ai tenté de rapprocher l'analyse ergologique des situations de travail en les classant par catégories d'informations satellites de l'action afin d'identifier :*

*« l'ensemble des éléments qui, dans une situation donnée, à un moment donné définit les relations de détermination et de signification entre le sujet, le collectif et le contexte du travail ; ses règles d'action dans sa conceptualisation de la situation »*

*Ces éléments sont constitutifs de la « posture professionnelle » dont l'objectif consiste à repérer chez la personne ce qui préside à son repérage et à son ancrage en situation afin de tenter d'identifier les « déterminants » de son action.*

*I Cadrage de l'exposé*

Depuis 1995, je dirigeais un centre de formation et d'insertion pour adultes dans une faculté parisienne. Les stagiaires étaient essentiellement des cadres entre 40 et 55 ans<sup>26</sup> et des jeunes diplômés n'ayant jamais travaillé. Les stages que leur proposait le centre étaient des stages qualifiants en environnement, nouvelles technologies, ressources humaines et audit. Dans tous les stages était intégrée une démarche spécifique d'accompagnement à la recherche d'emploi afin de préparer les stagiaires à exercer leur future activité « à temps partagé »<sup>27</sup>.

Le centre procédait à des évaluations périodiques des stages à la demande des institutions publiques qui le finançaient. Un bilan régulier des placements était réalisé par la direction et le groupe d'animateurs. Cependant, les données quantitatives et qualitatives de ces bilans et évaluations ne donnaient aucune indication sur ce qui faisait que Jacques, Maria, Michel et les autres, avaient pu ou non se réinsérer dans l'activité.

Avec l'accord de six d'entre eux ayant terminé leur formation depuis plus d'un an à la date des premiers entretiens, j'ai procédé à l'étude de 27 situations de travail particulières. J'ai employé lors de la phase exploratoire la forme de l'entretien clinique de recherche. Cette forme d'entretien présentait l'avantage de pouvoir reconstituer une « histoire de vie » préparant à une étude longitudinale de l'expérience du sujet<sup>28</sup>. Cependant, l'entretien clinique de recherche n'était pas

<sup>25</sup> E.PROVOST, 2002, « **L'Intervenance** », tentative d'identification du référentiel de la posture du cadre intervenant dans une situation liée à une résolution de problèmes, CNAM, p.116, direction Pierre PASTRE, chaire de communication didactique

<sup>26</sup> 2/3 de la population était composée de cadres seniors et 1/3 de jeunes diplômés – 60 % d'entre eux était ingénieurs de formation.

<sup>27</sup> J'ai réalisé différents travaux et actions sur le temps partagé :

/Membre fondateur en 1993 de l'Observatoire du Temps Partagé (OTP) de l'ANDCP (association nationale des directeurs et cadres du personnel

/1994. Chef de projet du Livret Pratique du temps partagé de l'OTP de l'ANDCP

/1994 – 1995 Enquêtes nationales : **l'avis des DRH sur le temps partagé**, février 1994, PERSONNEL – **Enquêtes sur une population volontaire les diplômés du CNAM**, juin 1994, enquête réalisée en collaboration avec Jean Pierre SCHMITT, chaire d'organisation du travail au CNAM et l'UNICNAM, l'association des anciens élèves du CNAM.

/ E.PROVOST, 1995, **Du temps partagé à l'audit du chemin**, Mastère de la conférence des grandes écoles, IN3, CNAM, maître de thèse, Régis RIBETTE chaire d'administration du personnel –

/1995, création du centre d'insertion pour adultes associé à la faculté LEONARD de VINCI

<sup>28</sup> A.BLANCHET 1997, cité par H.BENONY et al. 1999, **l'entretien clinique**, DUNOD, coll. les Topos p.64

suffisant pour donner accès à la lecture de la posture professionnelle du sujet à partir des données de l'analyse.

Je résolus alors de tenter d'utiliser les zones de verbalisation de l'entretien d'explicitation et le classement des données en informations satellites de l'action afin de lever le voile sur les règles d'action du sujet, ses « déterminants »<sup>29</sup> et les invariants de sa conduite dans les classes de situation parentes entre elles.<sup>30</sup>

Aujourd'hui, dans ma pratique professionnelle, j'utilise la méthode d'analyse que je vais tenter de vous décrire. J'ai intégré dans ma démarche l'entretien d'explicitation dès qu'une séquence particulière fait signe à la personne interviewée.

La question posée dans le cadre de l'exposé qui va suivre et que je soumetts aux membres du groupe, c'est celle du degré de pertinence de la méthode utilisée, la description de la « carte du monde » du sujet, la découverte de sa conduite ou « posture professionnelle » à partir du rapprochement entre l'ergologie et l'explicitation<sup>31</sup>.

*Il L'approche ergologique : une approche en cours d'action*

Le cadre conceptuel de l'étude et de ma pratique professionnelle est celui de la didactique professionnelle<sup>32</sup> et plus particulièrement celui de l'approche ergologique<sup>33</sup>. Mon propos n'est pas d'exposer ce que les auteurs ont posé, ce qui ne saurait être réalisé dans le cadre de ce modeste article, sinon de présenter la façon dont j'utilise leur démarche dans le cadre de l'identification de la posture professionnelle.

*« L'ergologie nous renvoie en amont, vers le vivant, vers l'histoire en train de se faire, autrement dit le travail »<sup>34</sup>*

L'approche ergologique est une approche philosophique qui laisse percevoir les différentes facettes d'une compétence :

*« L'homme peut apporter plusieurs solutions à un même problème posé par le milieu »<sup>35</sup>*

Dans une approche traditionnelle du travail, l'analyste s'emploie à décrire les différentes procédures d'une tâche. Il les présente le plus souvent sans épaisseur historique en étant gêné par le contexte de vie qui les accompagne. L'ergologue ne choisit pas entre le global et le local quand il rencontre une situation de travail. Le travail est regardé dans sa généralité comme une situation complexe qui n'est jamais la reproduction des situations antérieures. L'approche ergologique interpelle les professionnels de l'orientation et de l'évaluation des compétences en leur donnant une lecture ambiguë du travail et des compétences. Elle les sollicite dans leur recherche de nouveaux moyens d'action et de re-configuration du réel.

*« Selon la posture adoptée, tout change »<sup>36</sup>*

L'approche ergologique prend en compte toutes les dimensions de la situation de travail, individuelle, collective, la tâche à effectuer dans la rencontre de la personne et de son milieu de vie, ce qui en fait son épaisseur historique.

**A L'ergologie présente, à priori, un certain nombre de caractéristiques qui peuvent inciter à la rapprocher de l'entretien d'explicitation.**

1 **« Tout fait problème » :**

- Les registres de la connaissance et du vécu sont dialectiquement liés, « tout fait problème » ;

<sup>29</sup> op.cit.p.60

<sup>30</sup> G.VERGNAUD, 1990, **La théorie des champs conceptuels**, in Scientific Board, N. ALACHEFF and al. "Recherche en didactique des mathématiques », Grenoble, Ed. la Pensée Sauvage, vol 10 n° 13, P ; 133-170

<sup>31</sup> P. VERMERSCH, 3<sup>e</sup> édition 2000, **L'entretien d'explicitation**, ESF, p.33-54

<sup>32</sup> Pierre PASTRE en donne la définition suivante : « l'analyse du travail en vue de la formation », extrait de **La conceptualisation dans l'action : bilan et nouvelles perspectives**, in « Apprendre des situations », 1999/2, Education permanente n° 139, p.13

<sup>33</sup> Ibid, L.DURRIVE, **Accompagner et former en situation de travail, une approche ergologique**, p. 199-218

Y.SHWARTZ, **Les ingrédients de la compétence**, in « Reconnaître les acquis et valider les compétences », 1997/4, Education permanente n° 133, p.9-34

<sup>34</sup> OP. cit. 8, L.DURRIVE p.201

<sup>35</sup> G.GANGUILHEM, cité par Y.SHWARTZ, op cit 8, p.13

<sup>36</sup> Op.cit. 8 L.DURRIVE, p.200

- L'ergologie analyse la situation de travail dans la mise en œuvre de la complexité face aux résistances du réel ; ainsi que le déclare L.DURRIVE, l'expérience pose problème à la connaissance qui pose problème à l'expérience au moment où la personne met en œuvre la tâche ;
- Il existe une multitude d'arbitrages à opérer dans un champ de contraintes et de possibles dans l'instant de l'action.

Dans ces conditions, le retour sur expérience fait nécessairement sens.

- L'accompagnement de la personne en situation de travail lui permettra de constituer son point de vue sur ce qu'elle a vécu ;
- L'interrogation des autres acteurs dans le milieu du travail pourra le cas échéant élargir les points de vue et les confronter afin de faire émerger des pistes communes.

## 2 Une réflexion dialectique du travail : le mariage du concept et l'histoire

La confrontation au réel est spécifique du processus ergologique. La rencontre du sujet et de la situation mobilise tout ce qui appartient à l'identité personnelle et professionnelle des acteurs considérée dans son épaisseur historique ainsi que les circonstances de l'environnement reliées à la situation.

Quand le résultat du travail est conforme à la prescription ou que le procédé de réalisation de la tâche a été respecté, l'ouvrier qualifié ne va pas regarder ce qu'il a mobilisé dans l'action quand le débutant attribut à son manque de professionnalisme, la maîtrise de la variabilité des situations de travail<sup>37</sup>. Cependant, l'expertise n'enlève rien à l'écart entre la prescription et l'activité réalisée...

L'ergologie invite à se détourner du travail et des compétences afin de mettre en lumière leurs différentes facettes souvent oubliées au bénéfice de la normalisation des qualifications. Elle éclaire la façon dont la personne va s'inscrire en situation, sa relation au milieu et à ses valeurs et sa capacité à utiliser les informations repérées dans la situation de travail afin de résoudre le cas qu'il lui est posé. <sup>38</sup>

### **B l'ergologie, une démarche spécifique qui pose la rencontre entre une personne et son environnement**

- Quels repères avons-nous quand la personne croise un milieu de travail ? Est-ce le titulaire d'un poste ou une personne singulière accompagnée par son histoire ?
- La tâche que la personne doit remplir fait partie de l'organisation du travail d'un « collectif » dont elle va à la rencontre.
- Le travail à réaliser consiste à résoudre un problème posé par la tâche dans le contexte du moment.

#### 1 l'ergologie ou la dialectique des registres

La situation de travail a trois dimensions à explorer :

- la dimension subjective, le sujet
- la dimension collective : autrui
- la dimension de la tâche à effectuer. <sup>39</sup>

La reconnaissance de l'interférence simultanée de ces trois registres est fondatrice de l'approche ergologique pour laquelle il est important de marquer la différence du formalisé de « l'histoire en train de se faire <sup>40</sup> ». Cela correspond à deux démarches concurrentes : le repérage et l'ancrage.

#### 2 Le repérage et l'ancrage : deux démarches concurrentes

- le repérage : il est représentatif de la façon dont la personne prend les informations qui lui permettront d'anticiper et de faire sens lors de la confrontation au réel (ou résolution de problème). Le repérage c'est une conceptualisation avant d'aborder le réel, il est général, linéaire, schématique.
- l'ancrage : c'est l'analyse d'une tranche de vie telle que choisie par la personne comme porteuse de sens du point de vue d'une ou de plusieurs des trois dimensions, identitaire, collective, problème à résoudre. C'est le choix de l'analyse d'un ici et maintenant avec ce qu'il représente d'équivoque, d'éclairage des tensions et conflits du travail, qui met en lumière les choix opérés par les acteurs et qui donne à voir leurs arbitrages dans la réalisation du travail.

Ainsi, quand le sujet croise un milieu de travail, l'analyste retiendra en repérage, les données qui caractérisent sa singularité : ses acquis cognitifs, son histoire... tout ce avec quoi le sujet aborde une situation de travail (zone1 du tableau de l'approche ergologique p. 6 )

<sup>37</sup> Ibid

<sup>38</sup> Op. Cit. 8 : Y.SCHWARTZ, liste ce qui fait d'après lui les ingrédients de la compétence.

Cf sur la thématique, l'article d'A.WEILL FASSINA, **Activité de travail et dynamique des compétences**, 1999/09, Formation et Emploi, n° 67, p. 48-61

<sup>39</sup>Op.cit.1 La situation résolution de problèmes, une rencontre triangulaire, p.12

<sup>40</sup> Op.Cit. 8

Lors de la réalisation de la tâche, l'analyste va éclairer l'ancrage du sujet en situation, son investissement qualitatif, la constitution de son point de vue, les connaissances qu'il a mobilisées dans l'action. Cette zone (2) inscrit les valeurs et croyances qui fondent son jugement en situation. Elle inscrit également ses émotions qui revêtent pour l'identification de sa posture professionnelle, une importance capitale. Ainsi, la façon dont le sujet accueille son émotion peut être lue dans certaines circonstances comme une re-configuration de sa conceptualisation de la situation. Elle est alors fondatrice du changement de sa posture professionnelle.<sup>41</sup>

Le collectif impose une organisation du travail au sujet qui évolue dans un ensemble de contraintes afin de réaliser la tâche à laquelle il va contribuer.

Le repérage permet de saisir ce que le sujet capte d'autrui, sa relation à autrui, les contraintes internes et externes du milieu de la structure son organisation et son environnement. (zone 3).

L'ancrage rend compte de la façon dont le collectif a joué à un moment précis, quels étaient les moyens disponibles et les stratégies mises en œuvre par le sujet et les acteurs du collectif concernés par la situation. La zone (4) rend compte de la réaction du collectif par rapport au sujet et elle donne à lire le traitement de la réaction du collectif que le sujet a opéré. C'est dans cette zone que pourront être identifiés les « déterminants » du collectif et la saillance de la réponse du sujet à sa sollicitation explicite ou implicite. Cette zone est une des plus importantes pour l'analyse qui pose comme hypothèse la relation à autrui comme variable motrice de la situation de travail.

La tâche, c'est l'ensemble des problèmes que la personne doit résoudre en situation.

Le repérage fournit les informations objectivantes repérées sur la tâche à réaliser : le but de la mission ou la prescription de travail, les procédures à mettre en œuvre, le cahier des charges, les moyens à disposition... Cette zone (5) « zoome » la résolution de problème à effectuer.

L'ancrage rend compte de la confrontation au réel, tant du point de vue de la découverte de la « carte du monde » du sujet ou de ses règles d'action dans une classe de situation donnée. Il rend compte aussi de sa stratégie, des mobiles qu'il poursuit le cas échéant et des actions factuelles et mentales mises en œuvre. C'est dans cette zone (6) que l'invariant opératoire du sujet pourra être lu en fonction de la fréquence de ses règles d'action pour une classe de situation donnée.

Le repérage et l'ancrage agissent en interaction l'un avec l'autre. Sans l'ancrage, le repérage est une représentation désincarnée de l'activité au travail ; sans le repérage, l'ancrage est une donnée brute du vécu, faute d'indicateurs pour le transformer et se laisser transformer par lui.

Quand l'intéressé en parle, les deux registres cohabitent nécessairement. L'analyste ne peut pas se laisser submerger par la parole spontanée de son interlocuteur, il doit trouver un moyen de répertorier ce qui est dit là ; tout comme il ne peut pas laisser tarir le discours après une description rapide des tâches effectuées, il doit arriver au moment qui fera signe à son interlocuteur. Il devient important de canaliser le sujet vers l'action.

### **III Les informations satellites de l'action de l'entretien d'explicitation comme fondatrices de la grille ergologique de lecture du sujet en situation de travail**

Je ne prendrai pas le risque de décrire le processus des domaines de verbalisation... Et je remercie les lecteurs et praticiens éclairés du GREX de bien vouloir apporter, s'ils le souhaitent, leurs remarques, critiques et questionnement au rapprochement que je tente entre la démarche ergologique et celle de l'entretien d'explicitation.

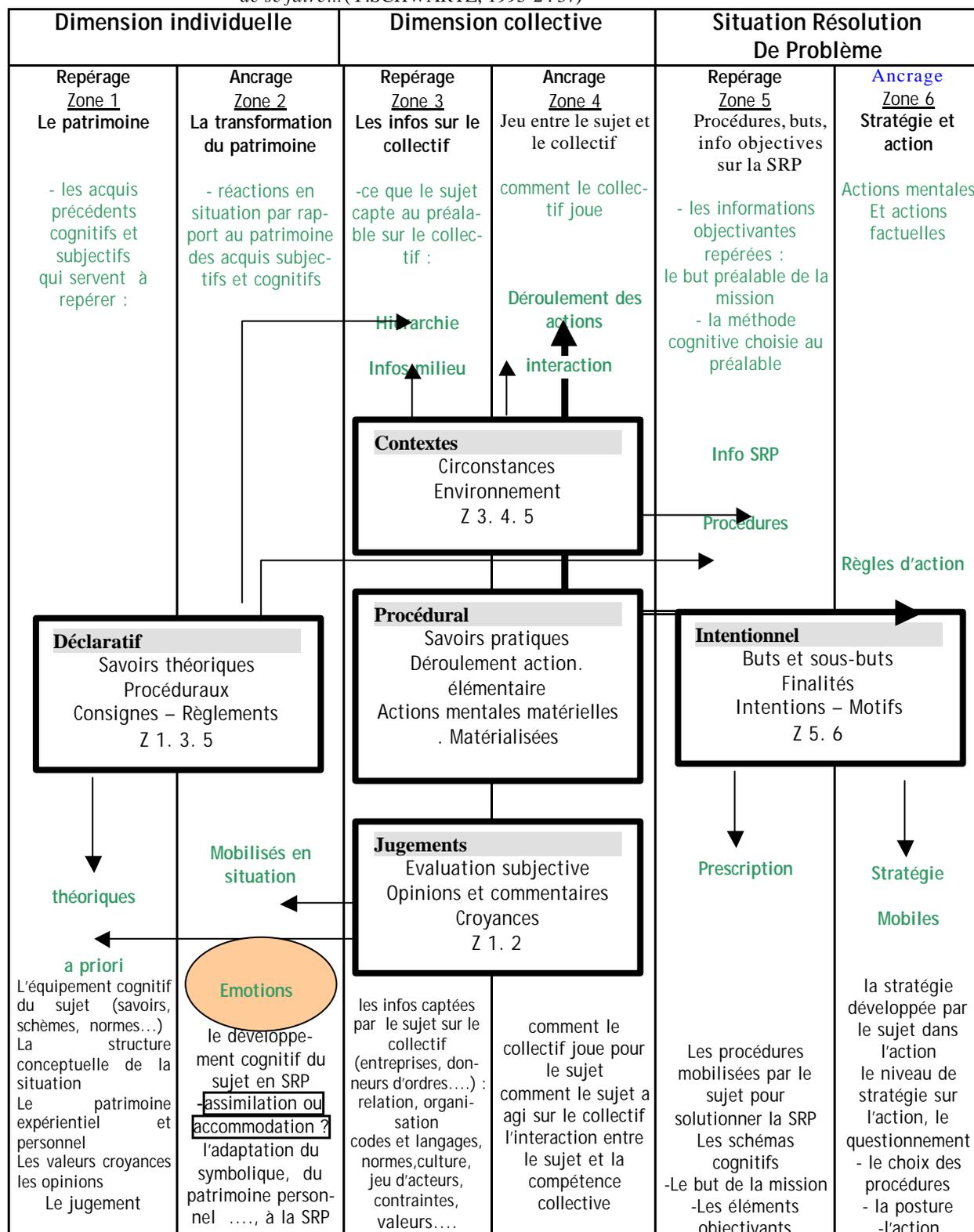
#### **A Grille de rapprochement entre le tableau de la démarche ergologique et les informations satellites de l'action de l'entretien d'explicitation**

---

<sup>41</sup> Y.CLOT, 1997, *Le travail activité dirigée*, PARIS VII, document de synthèse en vue de présenter l'HDR, p.113-129, la catachrèse subjective.

Tableau : L'approche ergologique par zones de repérage et d'ancrage:<sup>42</sup>

Marquer la différence du formalisé, de l'histoire qui est déjà réalisée et de l'histoire en train de se faire... (Y.SCHWARTZ, 1995-2 : 37)



### B Questionnement résultant de la tentative de rapprochement entre ergologie et explicitation

#### 1 La verbalisation de l'émotion

<sup>42</sup> Op.cit.1 p.58

- Je souhaite lors des entretiens obtenir des informations sur les situations de rupture du sujet. Le choix est souvent délicat entre une relance sur l'émotionnel : « alors, ça te déplaît ? » ou une relance sur l'action, et « quand tu fais ça, tu fais quoi ? ». Ainsi dans l'action, le sujet peut détourner son émotion et provoquer un conflit entre son système de défense et de développement<sup>43</sup>. L'usage détourné d'un outil, cette attribution de fonction nouvelle est constitutive d'un retournement ou d'une conversion de l'objet de la situation de référence.
- La solution, cote mal taillée que j'ai choisie, c'est de relancer sur l'émotionnel tant que le sujet ne fait pas signe par rapport à une situation qui l'interpelle. J'espère ainsi obtenir des informations sur les situations de rupture du sujet. A l'inverse, je vais questionner sur l'action souhaitant obtenir par exemple, les règles d'action mises en œuvre par la personne dans la situation qui lui fait signe.
- L'émotion prend place dans l'approche phénoménologique. Elle se situe en dehors des informations satellites de l'action telles que définies ici.<sup>44</sup>

## 2 la verbalisation du vécu sensoriel :

- Il arrive parfois au cours de la narration de l'histoire de vie, que des situations douloureuses fassent signe. Il est primordial pour l'analyse de disposer d'informations sur ces moments spécifiques qui sont souvent riches de sens quant à l'adaptation de la personne.
- Afin d'éviter de relancer la personne sur un vécu douloureux, j'ai fait le choix de tenter de la diriger sur les règles d'action mises en œuvre dans l'ici et maintenant. Cependant l'analyse peut perdre ainsi des informations essentielles à la compréhension de la posture du sujet...

### 2 La verbalisation du vécu de la pensée

- Les images mentales convoquées, la conscience que le sujet a de son fonctionnement permet d'ouvrir sur ses modes de repérage : « comment fais-tu dans ta tête ? » dans les trois dimensions de l'analyse.

### 4 Le domaine de verbalisation conceptuel

- L'EDE questionne à partir du réfléchissement d'un vécu particulier et pas à partir d'une « carte du monde » déjà fabriquée. C'est la mise en parallèle que fait Pierre VERMERSCH entre la description, intention de faire exister à partir d'un référent et la conduite dont la réflexion prend pour point de départ le produit du réfléchissement.<sup>45</sup>
- Ainsi que le pose G.VERGNAUD c'est dans le rapport à l'objet quel que soit le cadre des activités en situation que peuvent se mobiliser les invariants opératoires.<sup>46</sup> La découverte des invariants et les déterminants qui composent la « carte du monde » du sujet peuvent se révéler à partir de la description de l'action.

## 6 la verbalisation de l'imaginaire

- l'EDE n'a pas pour direction de questionner l'imaginaire
- Dans la finalité poursuivie, la lecture est celle des éléments qui font lien avec la posture professionnelle du sujet.

## 7 Les difficultés du rapprochement entre ergologie et explicitation

Les distinctions de l'ergologie entre :

- le milieu (contexte) et la situation de la tâche,
- l'action du sujet et ses interactions avec un collectif,
- la façon dont il traite les informations du collectif et ses répercussions sur la situation de travail

partagent les informations satellites de l'action entre les colonnes de repérage et d'ancrage des trois dimensions de l'approche ergologique. Les difficultés principales du classement des données en informations satellites de l'action pour réaliser la grille ergologique tiennent à deux points :

- la verbalisation et le traitement de l'émotion dans le cours de l'action ;
- l'éclatement de la « bulle procédurale » entre l'action du sujet et l'interaction avec autrui.

## **Conclusion**

L'approche ergologique pose la priorité de la rencontre avec autrui. Elle distingue la part du local et du global. Elle accueille les émotions comme fondatrices de l'ajustement ou de l'adaptation de la personne à une situation professionnelle. Elle crée une temporalité dans l'action par le repérage et l'ancrage, temporalité qui se multiplie par l'interaction de l'un et de l'autre. Elle retient l'unicité de l'action, de l'ici et du maintenant comme constituante de la posture du sujet.

<sup>43</sup> Y.CLOT, 1997, **Le travail activité dirigée**, PARIS VII, document de synthèse en vue de présenter l'HDR, p.113-129, la catachrèse subjective.

<sup>44</sup> op.cit. 6 p.45

<sup>45</sup> Op Cit 6 p.42

<sup>46</sup> G .VERGNAUD 1994, **Le rôle de l'enseignant à la lueur des concepts de schèmes et champ conceptuel** in « *Vingt ans de didactique des mathématiques en France*, » la Pensée Sauvage p.178-191 et 1996, **Au fond de l'action la conceptualisation** in BARBIER (dir.) « *Savoirs théoriques et savoirs d'action* », Paris PUF p.275-292

L'entretien d'explicitation et son approche des informations satellites de l'action ont apporté une grille de lecture facilitatrice de l'analyse ergologique. La priorité qu'il donne à l'action pose la zone procédurale comme incontournable pour construire l'ancrage du sujet dans deux dimensions, le collectif et la tâche à réaliser. Par ailleurs, la fenêtre attentionnelle est le signe que l'approche ergologique attend afin d'analyser les moments qui font sens pour la personne. Cependant, la zone procédurale laisse de côté l'ancrage émotionnel du sujet en situation. ...

Malgré ces obstacles, et sous réserve des remarques et critiques du groupe, je persiste à penser, au moment où j'écris cet article, que le rapprochement entre ergologie et explicitation peut être pertinent à utiliser dans les activités dont la construction du sujet avec le collectif est principale, comme les activités sportives. Les déterminants du sujet et sa re-configuration de la situation sont des indicateurs conceptuels et opératoires dont la démarche ergologique pourrait donner lecture.

## A propos de l'ouvrage récent de Tamas Ullmann

### *La genèse du sens.*

Signification et expérience dans la phénoménologie génétique de Husserl, Paris, L'Harmattan, 2002

Dans l'élaboration du texte sur l'effet des relances j'ai rencontré une fois de plus la question du statut de la catégorisation, comme ce qui permet de lire les données au-delà de ce qui est manifeste (cf. la note 3 p 6). L'utilisation d'un bon outil d'aide au questionnement et à l'explicitation en général ne suffit pas pour questionner tous les objets de recherche, comment comprendre cela ? Il me semble que l'idée des strates multiples des catégorisations peut nous y aider, mais aussi mieux saisir la catégorisation comme une mise à distance, une suspension du donné, et reconnaissance comme le mouvement qui projette l'excédent de sens. Il me semble que dans ce texte il y a des matériaux pour mieux théoriser et donc mieux pratiquer la description, en la situant comme nécessairement reconnaissance. Il n'y a pas de description immédiate sinon celle qui nous paraît naïvement évidente. L'extrait est un peu long au regard du droit de citation, je le fais dans l'espoir de vous donner envie de l'acheter et de le lire, cependant pour rester dans une distance suffisante à la copie, je n'ai pas indiqué la pagination, je n'ai pas indiqué les références que l'auteur cite, je n'ai pas reproduit ses notes très intéressantes, et j'ai caviardé le texte pour essayer de retenir ce qui pouvait le plus directement nous intéresser. Au total, si vous devez vous en servir comme instrument de travail il faudra inévitablement acheter le texte. Ce qui devrait être signe de ma bonne foi et de mon soutien à l'auteur que je ne connais pas directement. Bonne lecture. Pierre Vermersch.

### **2/ Reconnaissance et distanciation p 41**

Même si on ne peut pas atteindre une élucidation complète de l'énigme de la signification, il y a tout de même d'autres possibilités dans les analyses phénoménologiques de l'époque des *Recherches logiques* pour clarifier ce problème central. L'une consiste à analyser le fonctionnement de la signification à l'intérieur du rapport intentionnel, et surtout par rapport à la donation immédiate et intuitive de l'objet intentionnel. C'est le processus de la reconnaissance qui est un problème central dans la théorie de l'intentionnalité. L'autre consiste à analyser la forme d'appréhension et les modalités de l'intentionnalité. Malgré la diversité de ces directions, elles ont un moment<sup>47</sup> commun, à savoir l'approche du problème de la signification

du point de vue des intentions intuitives, qui les lie plus concrètement à l'expérience. En déterminant la signification selon les modalités de l'intentionnalité nous arrivons à un concept central de notre analyse, celui de la *distanciation* qui, de même que l'intentionnalité, semble caractériser universellement la conscience. Au moyen de ce concept nous essayons de jeter plus de clarté sur le phénomène de l'excédent de sens qui réside dans toute reconnaissance.

#### **A) Le processus de la reconnaissance**

Il y a un concept dont Husserl se sert de temps en temps et qui peut éclairer le problème du rapport intentionnel. C'est le *reconnaître* comme une caractéristique générale de toute expérience intentionnelle. Il ne faut pas entendre sous ce concept la première signification du verbe français : « identifier à l'aide de la mémoire », mais plutôt la seconde : « identifier quelque chose en tant qu'appartenant à une catégorie ». Tout le rapport intentionnel a la structure de « reconnaître quelque chose *comme* quelque chose », en d'autres termes, il n'existe pas de relation neutre aux objets, il n'y a pas de degré zéro de la connaissance, sur la base duquel pourraient se bâtir les déterminations épistémologiques. Il y a

<sup>47</sup> Je rappelle que le mot « moment » pris dans son sens phénoménologique ne désigne pas un empan temporel, mais est un abrégé de « moment dépendant », donc d'une propriété qui en constitue une partie non détachable, par opposition aux parties indépendantes, qui elles sont détachables de l'objet sans annihiler son existence.

toujours quelque chose devant nous dans le rapport intentionnel, non pas une pure apparence privée abstractivement du sens, mais un objet sensé qu'on *reconnaît* dans et par ce rapport intentionnel. Ainsi la théorie de l'intentionnalité de la conscience consiste à accepter les thèses suivantes:

- (1) le rapport intentionnel est le *rapport fondamental*
- (2) le rapport intentionnel est un rapport *direct* (sans médiation d'un troisième élément)
- (3) le rapport intentionnel est toujours une *appréhension* (non pas pure réception neutre des sensations)
- (4) en tant qu'appréhension des contenus sensibles, le rapport intentionnel de la conscience à son objet consiste à *reconnaître* cet objet comme quelque chose.

Il n'y a donc pas d'état plus fondamental, auquel les rapports intentionnels pourraient être réduits et qui serait exempt de toute détermination, qui serait donc un «pur regard». L'innovation radicale de Husserl consiste à montrer que tout acte se rapporte à quelque chose (il n'y a pas de représentation sans objet) et tout acte saisit ce quelque chose en un certain sens, sous un certain angle, etc., et le saisir n'est jamais indifférent. Au contraire la perspectivité dans le système spatio-temporel, dans le contexte communicatif, épistémologique, etc. indique toujours un sens déterminé, et par là une signification.

Pour éclaircir le problème de la reconnaissance, nous devons d'abord établir une distinction qui semble être décisive dans cette approche. Il s'agit de la différence phénoménologique entre reconnaître et connaître, plus précisément entre le mouvement de reconnaître quelque chose comme quelque chose et l'état de connaître quelque chose ou la vérité de quelque chose. Ce dernier est le remplissement d'une intention signitive ou le recouvrement de deux actes dont l'un fournit la plénitude à l'autre, tout en ayant la même essence intentionnelle que celle de l'autre. C'est ce que Husserl nomme *essence cognitive* d'un acte : « le contenu total qui entre en ligne de compte pour la fonction de connaissance », composé par trois éléments : « qualité, matière, et plénitude ou contenu intuitif. » Pour la connaissance c'est l'essence cognitive qui compte, mais cela ne change pas la structure générale «intention signitive - remplissement intuitif». Nous pouvons parler d'une connaissance selon le concept phénoménologique de la vérité, si l'intention signitive est remplie de telle ou telle façon, c'est-à-dire si elle est justifiée par une intuition. La connaissance est l'idéal du remplissement total et adéquat, et le sens remplissant doit donc être conçu « comme étant l'essence intentionnelle de l'acte remplissant parfaitement adéquat ». Pourtant

ce qui nous intéresse, ce n'est pas l'état idéal d'une connaissance possible, mais le déroulement des simples actes intentionnels.

Les actes intentionnels ont tous la structure de «reconnaître quelque chose comme quelque chose » ; viser quelque chose et être auprès de quelque chose veulent dire que nous ne voyons pas n'importe quoi, mais toujours quelque chose. Et « quelque chose » ne signifie pas ici un pur vide arbitrairement remplaçable, un objet formel en général sans actualité (comme le concept de l'objet en général élaboré dans l'ontologie formelle), mais justement *quelque chose*, un ballon, une fille, une voiture, un bâtiment, etc., donc un des êtres ou des événements du monde réel, du monde imaginaire ou du monde idéal. Concernant ce quelque chose ce n'est pas son statut ontologique (réel, imaginaire ou idéal) qui compte, mais son caractère déterminé par un *sens*. Nous ne rencontrons jamais les objets dans leur «état pur», nous les rencontrons toujours en tant que déterminés d'une certaine manière, comme quelque chose, etc., et cette connaissance peut ensuite se justifier comme vérité, ou vérité partielle ou non-vérité, en fonction du remplissement intuitif. Mais cela ne change rien à la nature du rapport intentionnel qui est notre point de départ : je vise quelque chose, j'atteins quelque chose et je reconnais quelque chose *comme* quelque chose, et tout cela dans un seul mouvement. *Le sens, pour ainsi dire, précède phénoménologiquement la justification ou la falsification, ou tout simplement : le sens précède la vérité.* Ce que je vise pourrait être autrement, ou pourrait ne pas être du tout, mais la question de l'existence, ou de la non-existence, n'altère en rien le fait que je vise quelque chose, j'ai donc un certain objet visé et donné de telle et telle façon. En d'autres termes : *la reconnaissance d'un objet comme quelque chose précède la connaissance adéquate de l'objet.* Le fait fondamental de l'intentionnalité, le « reconnaître comme » précède la question de l'adéquation entre la représentation et son objet. Et ici, dans le concept de «reconnaître comme» nous nous heurtons inévitablement au concept de la signification. Ce que nous reconnaissons avant toute aspiration à la vérité épistémologique, nous le reconnaissons selon un certain sens. Nous pouvons même risquer de formuler la thèse phénoménologique que la portée de la «conscience de» coïncide dans son universalité avec la portée du « reconnaître comme ». L'une exprime le caractère intentionnel de la conscience, l'autre exprime son caractère sémantique.

Néanmoins, outre les généralités, nous pouvons approcher du problème d'une façon plus concrète. La reconnaissance est un processus compliqué, parce que le caractère fondamental de l'acte intentionnel, le « reconnaître comme » suppose

déjà le système des sens ou des significations. Il y a donc deux composants de ce mouvement unique et tous les deux sont également importants. Le premier composant est un mouvement « *en amont* », unification et animation du sensible de telle ou telle façon par l'appréhension qui lui confère le sens. L'autre composant est un mouvement « *en aval* » qui détermine ce sens d'appréhension comme appartenant à telle ou telle classe des significations idéales, c'est donc une sorte de classification. Il y a trois éléments à fusionner en un seul acte (si nous faisons abstraction du quatrième, de celui du phénomène physique du mot) : le moment de la signification, le moment de l'appréhension et l'intuition du nommé. Le premier mouvement de la reconnaissance lie l'intuition à l'appréhension, tandis que le second unifie l'appréhension à la signification. Pourtant ils ne désignent pas deux actes différents, l'un juxtaposé à l'autre. C'est pourquoi Husserl écrit : nous pouvons décrire l'état de choses « aussi bien par les mots suivants : le nom rouge *nomme* rouge l'objet rouge, que par ceux-ci : l'objet rouge est *reconnu comme rouge*, et *au moyen* de cette reconnaissance, il est *nommé rouge*. *Nommer rouge* - dans le sens *actuel* de nommer, sens qui présuppose l'intuition sous-jacente du nommé - et *reconnaître comme rouge* sont, au fond, des expressions *de signification identique*, à cette différence près que la seconde exprime plus clairement le fait qu'ici ce n'est pas une simple dualité qui nous est donnée, mais une unité constituée par un caractère *d'acte*. ». Sur la base de cette description phénoménologique nous pouvons poser la question de savoir si (a) l'acte de classifier sous un concept, et (b) la signification ou l'acte de nommer, et finalement (c) l'acte de reconnaître sont des actes différents ou s'ils signifient un seul acte identique pris de plusieurs points de vue ? Et s'il s'agit d'un seul acte unique (c'est-à-dire non-composé), à quel point est-il identique et unique ? Si l'on prend l'exemple des noms de classe, la coïncidence de ces actes semble aller de soi. On reconnaît que l'objet de l'acte appartient à une classe de concepts généraux (objets généraux ou qualités générales), et cette appartenance est exprimée par la signification. L'acte est unique, mais il peut être approché de différents points de vue. Alors la reconnaissance d'un objet est médiatisé toujours par le sens, même dans le cas d'un objet identifié par un nom propre, il n'y a donc rien qui n'apparaisse pour la conscience dans un certain sens.

B) La fonction intentionnelle de la signification

### *i.) La forme d'appréhension*

Dans le cas de l'intuition la matière en tant que sens d'appréhension a un rapport interne avec le

contenu intuitif. Dans ce moment nous voyons se dessiner une connexion plus étroite entre le contenu représentatif (les données sensibles), le sens d'appréhension et la signification. Toutefois, dans la plupart des cas l'expérience est composée des intuitions non pures ou mixtes, où le contenu représentatif est pour une partie de la matière représentant intuitif (selon la similitude) et pour l'autre partie de la matière représentant signitif. Une partie de la matière sera donc intuitive, tandis que l'autre sera signitive sur la base du même contenu représentatif. Or, à la question concernant la possibilité de cette différence, c'est-à-dire *comment est-il possible que le même contenu puisse être considéré tantôt comme représentant intuitif, tantôt comme représentant signitif, il n'y a pas de réponse*. L'origine de la forme d'appréhension (signitive ou intuitive) est inexplicable. Comme Husserl le dit : « Il s'agit bien d'une différence phénoménologique irréductible. Un exemple pourrait éclaircir le problème. Imaginons une situation simple : nous voyons une pomme, c'est une perception complète avec matière et avec contenu représentatif qui peut être appréhendé intuitivement et remplir ainsi une intention signitive dans un troisième acte synthétisant - mais au cours de ce processus il s'agit du fruit du pommier, du fruit rond, à pulpe ferme et juteuse. Cependant si nous voyons la même pomme dans la bouche d'un serpent, nous la reconnaissons comme le *symbole de la connaissance*, on a donc le même contenu représentatif considéré tantôt comme intuitif selon la similitude, tantôt comme signitif en tant que signe symbolisant quelque chose de différent de lui. Cet exemple est une question d'interprétation et comme telle, elle est assez clairement réductible à un processus associatif de l'apprentissage. Mais il y en a d'autres, plus simples et en même temps plus problématiques. « Imaginons, par exemple, que certaines figures ou arabesques aient tout d'abord exercé une action purement esthétique sur nous, et que tout à coup nous ayons la révélation qu'il doit s'agir de symboles ou de signes verbaux. [...] En quoi consiste, d'une manière générale, ce que l'expression comprise par nous, mais fonctionnant d'une manière symbolique seulement, a de plus que le simple *flatus vocis* ? Qu'est-ce qui constitue la différence entre intuitionner simplement un *concretum* A et le concevoir comme un "représentant" d'un A quelconque ? A la question de savoir ce qu'il faut entendre sous ce « plus », cet excès ou surplus, Husserl ne peut répondre autrement qu'en renvoyant à l'aperception, ou l'appréhension intentionnelle : « L'aperception est, pour nous, ce surplus qui consiste dans le vécu lui-même, dans son contenu descriptif, par opposition à l'existence brute de la sensation. » Mais elle n'explique pas la différence entre

reconnaître quelque chose comme un objet et quelque chose comme un signe renvoyant à une signification. En renvoyant à l'appréhension comme genre suprême des différentes aperceptions, il estompe plutôt la différence entre le représentant intuitif et le représentant signitif. Pourtant le noyau du problème réside ici : dans *la forme d'appréhension*. Il doit y avoir une certaine relation motivationnelle entre le représentant et la forme d'appréhension, c'est-à-dire entre les représentants sensibles et l'appréhension comme pomme (objet éprouvé), d'une part, et entre les représentants sensibles/intuitifs et l'appréhension comme signe (symbolisant un sens abstrait), d'autre part. Or, si la signification est conçue comme une idéalité, à laquelle aucun contenu empirique, contingent ou associatif ne s'ajoute et ne peut s'ajouter, alors le problème de la différence entre les formes d'appréhension ne peut être expliquée que comme un *factum* irréductible de la conscience intentionnelle.

## ii.) Distanciation dans les modalités de l'intentionnalité

Il faut encore compléter les analyses précédentes par une autre caractéristique de l'intentionnalité, et jeter un coup d'oeil sur la signification de ce point de vue. Il s'agit de modalités fondamentales de l'intentionnalité, notamment de *modalités perceptives, imaginatives et signitives*. Cette problématique semble être d'autant plus importante qu'elle devrait nous donner plus d'informations sur la possibilité de l'activité de penser et de signifier, qui n'est rien d'autre qu'une sorte d'arrachement à l'immédiateté de l'expérience. Notre concept central sera ici la *distanciation*. Outre l'imagination et la signification, même la perception se révèle comme une sorte de distanciation par rapport aux données intuitives et actuelles (c'est en ce sens que nous pouvons parler du surplus par rapport aux données même dans le cas de la perception).

Comme le §14. de la *Recherche VI* le constate, les intentions objectivantes se divisent en deux classes fondamentales : en intentions signitives et en intentions intuitives (ces dernières se divisent encore en intentions imaginatives et intentions perceptives). Leur différence peut être bien éclairée d'abord par la différence entre signe et image, puis par la différence entre image et perception. Ce qui distingue l'une de l'autre ces trois modalités de l'intention, c'est la différence descriptive dans le mode du remplissement. Le signe physique qui est animé par la signification ou par l'acte donateur de sens, ne possède en général aucune caractéristique qui soit commune avec le désigné...

Dans chacune des trois modalités de l'intentionnalité il faut distinguer deux éléments fondamentaux : d'une part l'objet visé

(signitivement, imaginativement, ou perceptivement) et un contenu qui n'est pas visé, mais à travers lequel l'objet est visé, c'est-à-dire un contenu vécu (contenu du signe, contenu de l'image ou contenu de l'esquisse perceptive). L'objet désigné, l'objet représenté ou l'objet perçu ne coïncident donc jamais avec l'apparence primaire, pas même dans le cas de la perception, où nous trouvons également une différence entre l'objet perçu et l'apparence concrète comme esquisse perceptive. Toutefois, le visé intentionnel est toujours l'objet, non pas le signe, l'image ou l'esquisse perceptive. La conscience vise toujours quelque chose, mais il y a des degrés de la médiation, dont le contenu descriptif ne se révèle que pour le regard phénoménologique, dans un acte réflexif.

La représentation signitive établit donc une relation entre la matière et le représentant qui est extérieure et contingente, en opposition à la représentation intuitive où cette relation est interne et nécessaire ou essentielle. Or, la question n'est rien d'autre que celle qui concerne la possibilité de la distanciation signitive par rapport au représentant, auquel l'intention signitive n'a besoin de maintenir aucun rapport de similitude ou de ressemblance. *Comment est possible la distanciation signitive par rapport à l'actualité des données concrètes qui pèsent tout de même par leur force d'immédiateté intuitive ?* Cette distanciation par rapport à l'actualité, dont le caractère est éminemment sensible, semble montrer la même structure aussi bien dans le cas de la modalité signitive que dans celui de la modalité imaginative. Tous les deux visent quelque chose qui est l'objet effectif, mais qui est au-delà des données perceptives immédiates. La conscience, pour ainsi dire, *prend ses distances par rapport à l'actualité immédiate...*

*La distanciation comme caractère fondamental de la conscience ne signifie rien d'autre que ce mouvement constant de viser autre chose à la place de la donnée immédiate intuitive...*

... Dans le cas du signe, il est encore plus clair que le caractère d'être signe n'est pas un prédicat réel de l'objet immédiatement donné. Le signe que nous voyons ou entendons n'est qu'un objet visuel ou auditif, c'est dans la conscience intentionnelle particulière, dans la conscience de signe que l'objet visuel ou auditif devient signe, et en tant que signe, il fonctionne déjà comme visant le signifié par la signification. Cependant, dans cette conscience de signe, ni la signification, ni le signe ne sont visés directement. Dans l'échelle de la distanciation intentionnelle, la conscience du signe est un degré encore plus élevé par rapport à celui de la conscience d'image, car dans cette dernière nous pouvons quand même déceler une certaine analogie entre l'image-objet et l'image-

sujet, entre le contenu intuitivement immédiat et l'objet apparaissant, tandis que la conscience de signe n'implique aucune similarité entre le signe et le signifié (visé intentionnellement par la signification du signe). Or, s'il n'y a aucune ressemblance, aucun rapport matériellement déterminé entre ces deux éléments, entre le signe et le signifié actuel, et si en même temps il y a une liaison étroite entre les deux dans la conscience du signe, cela n'est possible que si *un troisième élément s'installe entre le signe et le signifié*. Et comme ce rapport entre le signe et le signifié n'est ni réel (c'est-à-dire matériellement déterminé par l'un des éléments : l'être-signe n'est pas un prédicat réel), ni réductible à une genèse psychologique, il ne peut être qu'idéal. *Ce rapport idéal entre le signe et le signifié, c'est la signification*. La distanciation sans similitude concrète semble être une relation idéale entre le signe et l'objet visé par l'intention signitive, et la signification n'est rien d'autre dans cette approche que le *contenu concret* de cette relation formellement idéale.

C'est l'idéalité (qui est synonyme avec l'indétermination matérielle et la répétabilité sans recours à la situation spatio-temporelle) de la signification qui rend possible la communication. De ce point de vue la signification ne peut être qu'idéale, c'est-à-dire indépendante des signes matériels et des actes psychiques. A cause de son idéalité la signification est capable de remplir le rôle médiatisant qu'elle joue dans la communication, et qu'elle joue également dans la distanciation de la conscience, dont il y a beaucoup de formes, la communication intersubjective des sens en étant seulement une parmi d'autres.

L'idéalité de la signification exprime son caractère d'être de toutes les façons possibles, indépendante des porteurs de signification, aussi bien des actes que des signes. Néanmoins son idéalité ne la place pas dans un autre monde, dans un «topos ouranios», ou dans un esprit divin. L'idéalité de la signification n'est rien d'autre qu'un aspect spécial du caractère fondamental de la conscience, de celui de la distanciation. La distanciation est encore déterminée intrinsèquement dans le cas de l'imagination en tant qu'une sorte d'intention intuitive où le rapport entre la matière et le représentant s'établit nécessairement sur la base d'une certaine similitude entre leurs contenus. La distanciation de la signification ne porte plus une telle détermination intrinsèque, et ce manque constitue justement l'essence de son idéalité. La conscience des intentions signitives est donc une sorte de conscience distanciée, plus distanciée que la conscience d'image. C'est cette distanciation qui rend possible le fait que l'être-image et l'être-signe ne soient pas des prédicats réels des objets. S'il n'y

avait pas de distanciation, la conscience serait toujours renvoyée aux prédicats réels des choses. Néanmoins, il faut poser la question de savoir s'il y a un degré encore plus élevé de la distanciation de la conscience. C'est l'activité de la *formalisation* qui entre ici en jeu. Grâce à la formalisation nous pouvons arriver à des concepts tels qu'ils montrent une structure différente de celle des concepts généraux. Un concept formel a aussi un signe quelconque, mais son signifié n'est pas aussi simplement là que dans le cas d'un nom commun. Son signifié est constitué par l'abstraction logique ou mathématique, et dans la plupart des cas, il ne peut être fixé que dans l'écriture. La formalisation est inimaginable sans écriture, et sans la fixation des signes dans une forme de l'écriture. Le résultat de la formalisation ne peut pas être prononcé, justement parce qu'il est dépourvu de tout contenu matériel, il est formel, et comme tel, il est au-delà des possibilités du langage ordinaire et exige un langage écrit. La formalisation sert d'exemple pour montrer que l'idéalité signitive peut encore être «augmentée» du point de vue de la distance entre le représentant (les données actuelles et immédiates) et le visé intentionnel.

### **C) Indication associative, distanciation et excédent de sens**

#### *i.) Le rôle indicatif du signe*

Le cas de la formalisation, c'est-à-dire (1) la distanciation par rapport à tout contenu intuitif et détermination matérielle, et (2) l'introduction libre d'un signe pour institutionnaliser l'idéalité (éventuellement une nouvelle idéalité), révèle que l'idéalité pure ne contredit pas le rapport déterminé entre le signe et la signification dans l'analyse phénoménologique, et les deux possibilités ne s'excluent pas comme Husserl l'a pensé. Il semble plutôt qu'il y ait une relation non-idéale entre le représentant (le signe) et l'appréhension (la signification), même dans le cas de la formalisation qui est la limite extrême de la distanciation de la conscience intentionnelle. C'est un certain rapport motivationnel que l'on ne peut réduire à un quelconque acte actif de donation de sens, seulement à une sorte de motivation associative-indicative...

#### *ii.) La distanciation et l'excédent de sens*

Dans le rapport entre le représentant et l'appréhension réognitive il y a toujours un excédent, plus précisément un *excédent de sens*. Il est remarquable que Husserl ne parle de l'excédent que lorsqu'il parle de la réognition. L'excédent du sens exprime que la réognition signifie un excès, un certain surplus par rapport aux données sensibles. C'est ce que nous voulons éclaircir par le concept de la distanciation : la conscience reconnaît quelque chose comme une objectivité déterminée, et par cela elle s'éloigne du même

coup des données immédiates, c'est-à-dire du représentant.

Nous allons maintenant essayer de mettre au jour l'excédent dans toute relation entre le représentant et le représenté (l'objet visé), et nous parlerons alors en général de la relation intentionnelle du représentant à l'objet visé. Et c'est ainsi que nous allons expliquer une fonction spéciale de la conscience intentionnelle : celle de la distanciation. La reconnaissance de quelque chose comme quelque chose implique toujours un excédent de sens. Le phénomène de l'excédent de sens et celui de la reconnaissance sont parallèles sur le fondement de l'activité intentionnelle de la conscience. Le rapport entre le représentant et l'objet visé n'est pas forcément associatif, mais de toute façon il doit être un rapport motivé d'une certaine manière (sinon l'on ne pourrait pas reconnaître les signes dans les lignes dessinées ou dans les bruits acoustiques). Pourtant l'objet visé et reconnu à travers le représentant excède toujours ce rapport motivé, et ainsi la reconnaissance n'est pas réductible à la motivation provenant du représentant, même si elle y est liée. *L'excédent est dans la reconnaissance, et la reconnaissance est la relation intentionnelle par excellence. Il y a quatre cas fondamentaux de l'excédent comme reconnaissance :*

(1) la *reconnaissance cognitive* : la reconnaissance de quelque chose comme quelque chose recèle un excédent de sens par rapport aux données sensibles ; nous reconnaissons l'objet en tant qu'exemple de la classe générale, et nous le faisons à l'aide du rôle fonctionnel que le sens d'appréhension joue dans le rapport intentionnel. « L'aperception est, pour nous, ce surplus qui consiste dans le vécu lui-même, dans son contenu descriptif, par opposition à l'existence brute de la sensation ; c'est le caractère d'acte qui anime pour ainsi dire la sensation et qui, selon son essence, fait en sorte que nous percevons tel ou tel objet, que, par exemple, nous voyons cet arbre, nous entendons cette sonnerie, nous sentons le parfum de telle fleur, etc. »

(2) la *reconnaissance sémiotique* : la reconnaissance de quelque chose comme signe, comme phénomène indiquant une signification, recèle aussi un excédent par rapport à la donation concrète intuitive. C'est l'excédent de la forme d'appréhension (dont un cas spécial est la reconnaissance de l'image) : « Imaginons, par exemple, que certaines figures ou arabesques aient tout d'abord exercé une action purement esthétique sur nous, et que tout à coup nous ayons la révélation qu'il doit s'agir de symboles ou de signes verbaux. [...] Prenons encore le cas où quelqu'un écoute attentivement, comme un simple complexe phonétique, un mot qui lui est tout à fait étranger, sans même se douter que c'est un

mot ; et comparons à ce premier cas celui où il entendrait plus tard ce mot, une fois que sa signification lui serait devenue familière, au milieu d'une conversation, en le comprenant, mais sans qu'il soit accompagné d'aucune intuition servant à l'illustrer. En quoi consiste, d'une manière générale, ce que l'expression comprise par nous, mais fonctionnant d'une manière symbolique seulement, a de plus que le simple *flatus vocis* ? Qu'est-ce qui constitue la différence entre intuitionner simplement un *concretum* A et le concevoir comme un "représentant" d'un A quelconque ? [...] L'aperception est, pour nous, ce surplus. La reconnaissance sémiotique a donc la même structure que la reconnaissance cognitive d'un objet sensé : nous reconnaissons un objet ou un signe-objet à travers les représentants sensibles qui, en eux-mêmes, ne contiennent aucunement l'excédent, ce dernier ne peut venir que de la conscience intentionnelle.

(3) la *reconnaissance intersubjective* : nous trouvons exactement la même structure de l'aperception également dans le cas de la reconnaissance d'un homme comme *alter ego*. Dans la description de cette sorte d'expérience Husserl applique la même structure aperceptive : nous voyons quelque chose, mais nous visons plus dans la reconnaissance, et l'expérience implique ainsi un excédent de sens. « Dans l'objet d'une telle perception présentante-appeprésentante [de l'alter ego] (apparaissant sur le mode du *là-bas*), nous devons distinguer noématiquement entre ce qui en est proprement perçu et l'excédent qui n'en est pas proprement perçu et pourtant co-présent. Ainsi toute perception de ce type transcende, pose plus que ce qui est lui-même là, que ce qu'elle rend à chaque fois *effectivement* présent. »

(4) la *reconnaissance catégorielle* : la reconnaissance de la forme catégoriale de l'intention ou de l'état de choses donné dans l'intuition implique également un excédent de sens par rapport aux données intuitives qui sont dans ce cas-là les intuitions sensibles simples. Dans l'introduction du concept de l'intuition catégoriale Husserl analyse le jugement "ce papier est blanc". Et il affirme : « L'intention de l'adjectif *blanc* ne coïncide que partiellement avec le moment couleur de l'objet qui apparaît, il reste un excédent de signification, une forme qui ne trouve, dans le phénomène lui-même, rien qui l'y confirme. » Les données perceptives sont l'objet papier et la couleur blanche, mais non pas l'appartenance catégoriale de l'une à l'autre, non pas la situation que le papier *est* blanc, cette dernière est un excédent de sens par rapport aux premières. Ici la reconnaissance

consiste à saisir l'appartenance catégoriale des deux éléments qui sont déjà reconnus cognitivement. La reconnaissance catégoriale implique toujours des reconnaissances cognitives ou simples, mais elle comporte un moment de plus par rapport aux reconnaissances simples, c'est ici que réside l'excédent de la signification catégoriale.

La structure de ces quatre exemples est commune. Le « reconnaître comme » recèle toujours un excédent par rapport aux données concrètes, et nous ne pouvons nullement dériver cet excédent de sens des données concrètes : elles ne le comportent pas comme prédicat réel. L'excédent de sens est un renvoi à ce qui n'est pas directement donné, à l'objet déterminé selon un sens, à la signification idéale, ou à la forme catégoriale. Or, l'excédent de sens par rapport aux données concrètes explique le phénomène de la distanciation. On se distancie de plusieurs façons des données : aperceptivement dans le cas de la perception sensible, selon la forme d'appréhension dans le cas du signe et de l'image, et catégorialement dans la reconnaissance d'un état-de-choses catégorialement formé...

Nous devons seulement expliciter ce qui était déjà dit selon différents points de vue. La contradiction entre la distanciation et l'immédiateté de l'intentionnalité n'est qu'une contradiction apparente, (1) L'intentionnalité de la conscience est vraiment immédiate au sens que l'acte intentionnel vise son objet sans médiation. Le rapport intentionnel est donc immédiat, mais il signifie en même temps une certaine donation de sens. (2) Et comme donation de sens, l'acte intentionnel s'arrache déjà à l'*immédiateté des données sensibles* pour qu'il atteigne l'*immédiateté de l'objet doté de sens*.

La distanciation ne signifie pas une distance par rapport aux objets, mais seulement par rapport aux données sensibles, ainsi l'immédiateté de l'intentionnalité est maintenue et l'apparence de la contradiction disparaît. Pourtant nous devons voir qu'il s'agit partout et toujours de l'excédent de sens, dès qu'un rapport intentionnel a lieu : nous trouvons *dans chaque forme de l'intentionnalité l'excédent de la reconnaissance qui crée la distanciation sans pour autant anéantir l'immédiateté du viser intentionnel*. Nous visons toujours des objets, mais par les actes donateurs de sens, c'est-à-dire par les actes qui comportent toujours un excédent de sens. C'est ainsi que nous pouvons affirmer le parallélisme entre la distanciation, la reconnaissance et l'intentionnalité, ces trois caractères signifiant trois aspects de la même fonction de la conscience :

(1) *le rapport intentionnel se produit toujours au moyen d'un sens (sens d'appréhension)*

(2) *la reconnaissance est toujours reconnaissance dans un*

*certain sens (reconnaissance comme)*

(3) *l'excédent de sens qui fait naître la distanciation est un moment irréductible et appartient à l'essence du rapport intentionnel. Le rapport intentionnel est le rapport fondamental, mais la distanciation caractérise universellement ce rapport : non seulement l'intention signitive est distanciée du milieu concret de l'expérience, dans lequel elle prend forme, mais également l'intention intuitive en tant qu'appréhension dans un certain sens. Et même si dans le cas de l'intention signitive il ne s'agit pas d'une reconnaissance au sens strict, elle est toujours parallèle avec une intuition remplissante qui repose nécessairement sur une reconnaissance quelconque. C'est ainsi que leur parallélisme se justifie. Nous pouvons encore ajouter à l'affirmation du parallélisme de l'intentionnalité et de la distanciation, que la capacité de reconnaître et d'utiliser les signes (le cas plus énigmatique de la distanciation) est fondamentale pour la conscience : la distanciation est un caractère aussi irréductible de la conscience que son caractère intentionnel...*

Dans les questions embrouillées autour de la théorie de l'intentionnalité qui surgissent à nouveau de nos jours, l'interprétation de l'intentionnalité en tant que reconnaissance et distanciation a l'avantage de concevoir l'intentionnalité dans les termes du processus. Et comme nous allons voir, cette sorte d'interprétation lie de façon plus naturelle la phénoménologie statique aux problèmes de l'approche génétique, parce que le processus comme reconnaissance selon un certain sens recèle à la fois le moment de la temporalité et celui du sens. Et ce sont la temporalité et le sens qui se trouvent au centre de toute analyse génétique...

## Programme du séminaire

*Lundi 31 mars 2003*

*de 10h à 17 h 30*

*A l'INETOP*

*41 rue Gay-Lussac*

**salle 63 4<sup>ème</sup> étage**

*RER Luxembourg*

**/ L'effet des relances en situation d'entretien. Pierre Vermersch**

**/ La « posture professionnelle » Elisabeth Provost**

**/ Faire décrire les enseignements en terme de compétence ? A. Ballas**

**/ Distanciation et excédent de sens. Essai d'explication de texte. Pierre Vermersch**

**/ Programme du mois de Juin**

**/ Prospective sur le séminaire du mois d'août à Saint Eble : que voulons-nous ?**

## Sommaire du n° 49

1-30 L'effet des relances en situation d'entretien. Pierre Vermersch, Claudine Martinez, Claude Marty, Maryse Maurel, Nadine Faingold.

30-37 La « posture professionnelle » ou Tentative d'identification de la posture professionnelle dans une approche ergologique par le classement des données en informations satellites de l'action. Elisabeth Provost

37-43 Il faut lire Tamas Ullmann ! La genèse du sens. Signification et expérience dans la phénoménologie génétique de Husserl, Paris, L'Harmattan, 2002, en particulier sur le thème : Recognition et distanciation.

## Agenda

2002-2003

*Lundi 14 octobre 2002*

*Lundi 9 décembre 2002*

*Journée pédagogique 10 décembre 2002*

*(accès réservé aux certifiés et en voie de certification)*

*Lundi 3 février 2003*

**Lundi 31 mars 2003**

**Lundi 2 juin 2003**

Ce dernier lundi 2/6/03 est prévu une journée consacrée à la présentation de la mise en œuvre de l'aide à l'explicitation sous toute ses formes sur les différents terrains où les praticiens formés travaillent.

Pour présenter votre propre travail contacter :  
Alain Dauty [adauty@club-internet.fr](mailto:adauty@club-internet.fr)

### Séminaire d'été à Saint Eble

Du mercredi 27 à 10h Au

vendredi 29 août 16h 30 2003

A noter déjà 2003-2004

*Lundi 6 octobre 2003*

*Lundi 8 décembre 2003*

*Mardi 9 décembre*

*Journée pédagogie de l'explicitation*

*Lundi 2 février 2004*

*Lundi 29 mars 2004*

*Lundi 7 juin 2004*

## Expliciter

*Journal de l'Association loi de 1901 GREX*

*Groupe de recherche sur  
l'explicitation*

*8 passage Montbrun*

*Paris 75014*

*01 40 47 86 80*

*courriel : [grex@grex-fr.net](mailto:grex@grex-fr.net)*

*site [www.grex-fr.net](http://www.grex-fr.net)*

*Directeur de la publication P. Vermersch*

*N° d'ISSN 1621-8256*

**Abonnement (cinq numéros) 28 euros**